



RAPPORT DE GESTION 2021

Sommaire

I. Acteur forestier au service de la biodiversité	4
A/ Notre mission, nos équipes et notre histoire	6
1) Au service de la forêt et sa biodiversité	6
2) Une équipe engagée	7
3) Les dates-clés depuis le début de l'aventure	8
B. Etat des lieux de notre développement	9
1) En France	9
2) A l'international	13
C. 2021, une riche année pour nos forêts	14
1) Notre méthode d'acquisition de terrains et de forêts	14
2) Notre modèle forestier, un rappel en images	16
3) Forêt par forêt, nos actions forestières et de biodiversité	19
menées cette année	
4) Situation de la filière et du marché du bois en France	62
II. Comment nous fonctionnons	73
A. Le coeur de nos activités	74
B. Notre système de gouvernance	76
C. Notre écosystème, nos parties prenantes	78
D. Nos domaines d'expertise	79
1) Création de notre département recherche-forêt	79
2) Avancées de notre département innovation	81
3) Nos actions de pédagogie et de sensibilisation	82
III. Notre développement se poursuit	85
A. Démultiplication de notre action forestière	86
B. Accroissement de notre impact sur la biodiversité et les écosystèmes	87
C. L'innovation toujours au cœur de nos actions, pour répondre au mieux aux besoins de nos clients.	88
Conclusion des cofondateurs	89
Annexes	90
Remerciements	90
Performance sociale et sociétale	91
Performance environnementale	92
Risques et opportunités pour EcoTree	94
Inventaire des biens sous gestion	97
Rapport des Commissaires aux comptes	112

Mot d'introduction



Chers clients, chers amis,

Au terme de cette année 2021, et dans un contexte pourtant très particulier, nous sommes heureux et fiers de constater que notre croissance ne se dément pas. Toujours plus de clients particuliers nous disent leur satisfaction de pouvoir s'engager, à leur échelle, à la préservation et au renouvellement des forêts en France et en Europe. Toujours plus d'entreprises partenaires nous accordent leur confiance pour devenir des acteurs du changement face au défi climatique.

Notre action ne se cantonne plus au territoire français. Notre bureau de Copenhague a véritablement pris son essor et s'adresse désormais à tous ceux qui veulent agir, que ce soit au Danemark mais aussi en Suède, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. Notre cap est clair : à trois ans, nous voulons positionner EcoTree comme la référence européenne de la forêt, de la biodiversité et du carbone et porter ainsi une vision stratégique où la préservation, la gestion durable et la restauration des écosystèmes deviendront l'appendice nécessaire d'une économie vertueuse.

Dans ce chemin de développement, nous avons fait le choix de muscler notre expertise et nos propositions de valeur. Nous avons intensifié le recrutement de profils très qualifiés, nous avons mis en place une équipe scientifique de haute volée, notre département innovation multiplie les axes de recherche pour établir des solutions fondées sur la nature qui s'intègrent tout autant dans la stratégie des entreprises que dans le quotidien de chacun d'entre nous.

Cette effervescence, qui se traduit une nouvelle fois par une très forte croissance (+80%) par rapport à l'année dernière, ne nous fait pas oublier d'où nous venons et notre vocation primaire et absolue. Nous sommes des forestiers. Nous créons, entretenons, soignons, renouvelons les massifs forestiers et favorisons une sylviculture mélangée à couvert continu, dite irrégulière et proche de la nature. Et, ce faisant, nous réhabilitons et protégeons des milieux de vie, des écosystèmes, cette inestimable richesse de biodiversité qui est la condition de notre vie sur terre.

Nous ne saurions conclure ces quelques lignes sans vous adresser nos plus vifs et sincères remerciements. Tout ce qui a été entrepris aurait été impossible sans votre confiance et votre engagement. Tout ce qu'il reste à entreprendre ne pourra se faire qu'avec vous. Vous êtes la condition et la propulsion de notre action. C'est la raison pour laquelle nous vous devons des comptes à chaque instant de notre développement. Et c'est le sens de ce rapport annuel qui, nous l'espérons, répond tout autant à notre devoir d'information, que de transparence, que de probité.

Vous noterez, en dernier lieu, que nous avons rédigé ce rapport selon le Cadre de Référence de 2013 élaboré par l'IIRC (International Integrated Reporting Council), qui fixe les principes directeurs et éléments constitutifs d'un rapport intégré. Le reporting intégré offre une approche plus cohérente et efficiente pour montrer de quelle manière la vision stratégique et les modes d'organisation de l'entreprise lui permettent de générer de la valeur, en s'appuyant sur des éléments financiers et extra-financiers, à court, moyen et long terme.

Bonne lecture,

Erwan Le Méné



I/ ACTEUR FORESTIER AU
SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

📍 Forêt de Lanrivain et Plougernevel, Bretagne

6

A. Notre mission, nos équipes et notre histoire

- 1) Au service de la forêt et sa biodiversité
- 2) Une équipe engagée
- 3) Les dates-clés depuis le début de l'aventure

9

B. Etat des lieux de notre développement

- 1) En France
- 2) A l'international

14

C. 2021, une riche année pour nos forêts

- 1) Notre méthode d'acquisition de terrains et de forêts
- 2) Notre modèle forestier, un rappel en images
- 3) Forêt par forêt, nos actions forestières et de biodiversité menées cette année
- 4) Situation de la filière et du marché du bois en France

A. Notre mission, nos équipes et notre histoire

1. Au service de la forêt et sa biodiversité

Nous sommes une start-up française, née en 2016, **certifiée B Corp**, qui a pour vocation d'entretenir et de développer les massifs forestiers et leur biodiversité. Aujourd'hui, nous sommes plus de 70 et travaillons au bon renouvellement et à la gestion durable de la forêt en France et en Europe, à son adaptation au changement climatique, à la préservation et à la valorisation de sa biodiversité, ainsi qu'à la reconnaissance de ses multifonctionnalités. Notre modèle original permet au plus grand nombre de soutenir la forêt et sa biodiversité en devenant propriétaire d'arbres, ou en s'engageant dans des projets de réhabilitation de la biodiversité.

Nous ne faisons pas uniquement de la plantation d'arbres. Nos forestiers s'occupent de la forêt selon les principes d'une **ylviculture durable**, en protégeant et favorisant la biodiversité qu'elle héberge durant tout le cycle de vie des arbres. Nous privilégions ainsi une approche sylvicole dite « proche de la nature ». Au regard de cette philosophie, il s'agit de diversifier les essences et de favoriser les différentes classes d'âges au sein d'une même parcelle forestière, et de préférer une sylviculture irrégulière à des coupes rases, tout ceci afin d'améliorer la biodiversité et de permettre une meilleure résilience des arbres.



📍 Forêt de Pézarches, Île-de-France



Vianney
de la Brosse



Erwan
le Méné



Baudouin
Vercken



Théo
le Méné

2. Une équipe engagée

Petit retour historique : en 2014, Vianney, Erwan, Baudouin et Théo, nos 4 cofondateurs, découvrent à Copenhague le système de consignation et de recyclage des bouteilles usagées mis en place dans le pays. 90% des Danois jouent le jeu pour la planète.

Partant de ce modèle, qui récompense l'engagement écologique, les 4 amis imaginent un modèle de gratification financière pour tous ceux qui veulent soutenir la forêt. En 2016, EcoTree voit le jour ! Vianney s'occupe de la gestion des forêts, Erwan, Théo et Baudouin prennent le soin de démocratiser le concept.

L'équipe, **qui a aujourd'hui bien grandi**, est fière de partager ces valeurs : simplicité, honnêteté, authenticité, audace, optimisme, humilité, bienveillance, persévérance, exigence, proximité avec la nature.

Entreprise La plus belle reconnaissance que nous avons reçue, qui qualifie notre engagement, c'est notre certification **B Corp** cette année avec un score de 89,4 points !

Certifiée Il s'agit d'une certification exigeante qui récompense les entreprises ayant un impact positif direct sur l'environnement, la société et ses collaborateurs.

Nous sommes honorés d'avoir intégré le palmarès du programme **Best For The World** de B Corp, dans la catégorie Environnement, aux côtés de 20 entreprises françaises et de 800 entreprises dans le monde, issues de plus de 50 pays. Ces fiertés nous engagent et nous obligent à nous améliorer en continu. C'est pourquoi, pour la première fois, nous affichons avec transparence nos **indicateurs de performance sociale et environnementale**, afin de pouvoir chaque année les relever et les améliorer.



3. Les dates-clés depuis le début de l'aventure



B. État des lieux de notre développement

1. En France

a) Côté particuliers

En 2021, le nombre de nos clients particuliers a continué de croître, que ce soit en France ou à l'international. Nous avons posé les premiers jalons de la construction d'une communauté, en profitant des accalmies sanitaires pour organiser des événements au grand air, avec notre participation au **World Cleanup Day** et l'organisation d'une **sortie en forêt de Launay Guen**.

L'année 2021 a aussi été l'occasion de prolonger le travail d'amélioration continue de l'expérience utilisateur du site internet, avec en particulier un grand chantier mis en place sur le processus d'offre de cadeaux qui est rendu plus simple et plus ergonomique. Toute l'équipe dédiée à l'Expérience utilisateur poursuit sa réflexion pour mieux répondre aux besoins de nos clients, avec de belles améliorations du site qui se profilent à l'horizon 2022 !

Nous continuons notre travail de pédagogie sur les réseaux sociaux, pour sensibiliser notre communauté à la gestion forestière et à la préservation de la biodiversité, avec des contenus dédiés.

Nous sommes très fiers que tout notre travail, en particulier celui du terrain, de nos équipes forestières et de leurs partenaires, soit reconnu par nos clients particuliers, qui nous honorent d'une note Google de 4,7.

EcoTree

★★★★★ 4,7

379 avis Google

Instagram 19k abonnés

Facebook 21k abonnés

Twitter 3k abonnés

LinkedIn 12,6k abonnés

Les belles retombées presse de l'année

Enfin, nous sommes également très heureux de la visibilité médiatique que nous avons eue cette année, et vous remettons ici un échantillon de quelques belles retombées presse.



b) Côté entreprises et professionnels

Notre équipe B2B s'étoffe

En 2021, le nombre de nos entreprises partenaires n'a cessé de croître. Pour les accompagner encore davantage, nous avons créé un pôle entreprises. C'est sur du temps long, celui de la forêt, que nous souhaitons œuvrer avec nos clients. Trois nouvelles équipes ont donc été créées.

L'équipe Communication

Équipe menée par **Clémence**. Son rôle est d'aider les entreprises à bien communiquer sur leur engagement avec EcoTree de manière **claire, raisonnée et mesurée**. Elle informe également les entreprises sur le suivi terrain de leurs projets.



L'équipe Partenariats Entreprise/CSM

Équipe menée par **Esther**. Leur rôle est de prendre le relais des commerciaux pour répondre à toutes les questions et enjeux des partenaires. En assurant un suivi du partenariat sur le long terme, l'équipe peut imaginer avec nos partenaires de nouveaux projets sur mesure : forestiers, biodiversité, formation, visites terrain, etc. Elle est à leur disposition pour répondre à leurs différentes interrogations suite à la signature de projets communs.



L'équipe Marketing

Équipe menée par **Philippine**. Grâce à une bonne connaissance de nos partenaires et de nos prospects, son objectif est de mettre en place des actions de marketing ciblées pour faire connaître et faciliter la compréhension de nos offres forêt et biodiversité. Elle est également chargée de repenser le site et l'espace client pour optimiser l'expérience utilisateur.



Ensemble, ces 3 équipes ont pour objectif commun **la satisfaction client, la remontée des actions sur le terrain et l'engagement des parties prenantes** sur le long terme.

Développement de nos offres pour agir pour la forêt et sa biodiversité

En 2021, nous avons élargi nos offres afin de permettre aux entreprises de s'engager encore davantage pour notre environnement et la forêt française.

Une nouvelle offre forêt valorisant le carbone ex-ante



Carbone

Vous devenez **propriétaire du carbone séquestré** par vos arbres. La quantité de carbone capté est calculée grâce à une méthodologie carbone développée par EcoTree et **vérifiée par Bureau Veritas**.

De nouvelles offres pour préserver la biodiversité



Pollinisation

Participez à l'implantation de **nouvelles colonies d'abeilles** et offrez-leur un écosystème riche en biodiversité autour de leur habitat.



Zones humides et ripisylves

Favorisez la **restauration et la création** de ces espaces d'une richesse incroyable pour le vivant et qui jouent un rôle fondamental dans l'épuration de l'eau.



Agroforesterie

Participez à **l'intégration d'arbres et d'arbustes aux activités agricoles** à travers une agriculture autonome qui régénère les sols et les ressources naturelles.



Autres projets sur mesure

Jachères fleuries, nichoirs, opérations de dépollution, suivis naturalistes, etc. Prenez part à un projet de biodiversité qui **répond à vos engagements**.

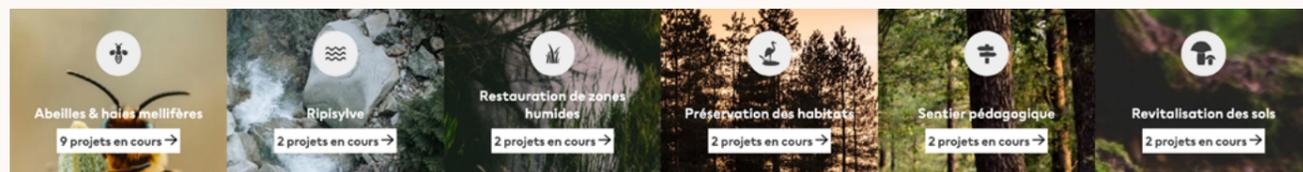
Une stratégie grands comptes qui porte ses fruits

Nous travaillons avec des acteurs majeurs de leur secteur pour qui nous sommes le premier partenaire (en volume) de leur engagement environnemental. Nous les accompagnons dans une communication mesurée, proportionnée à leurs actions, et proche du terrain. **En voici quelques exemples :**

Notre partenariat avec **H&M**

L'enseigne nous reverse l'intégralité du prix de vente de ses sacs en papier pour soutenir différents projets de restauration de la biodiversité française depuis septembre 2020. À ce jour, 20 projets sont en cours de réalisation ou ont déjà été réalisés dans plusieurs de nos forêts françaises.

Pour sensibiliser les consommateurs et répertorier tous les projets financés par H&M, nous avons créé un [site internet dédié](#).



Notre partenariat avec **DANIVAL**

Nous travaillons avec Danival sur un projet d'agroforesterie : nous accompagnons ainsi une jeune agricultrice de Haute-Garonne, au sein de son exploitation agricole de lactaires (champignons) bio de 8 ha. Nous allons y planter et entretenir durablement plus de 1700 arbres.

Une **campagne de financement** a été lancée en novembre 2021 : pour chaque produit Danival acheté dans les magasins bio Naturalia, 50 centimes d'euros nous ont été reversés pour financer ce projet.



Notre partenariat avec **LINEVIA**

Linevia intègre la gestion durable des forêts françaises à leurs appels d'offres de transport de personnes à Rennes. Ainsi, selon le nombre de kilomètres effectués, Linevia s'engage avec nous à planter et gérer durablement un **nombre d'arbres correspondant**.

EcoTree au salon **PRODURABLE**

Fait marquant de l'année, nous avons participé pour la première fois au salon **ProDurable**. Nous y avons pris la parole, accompagnés de nos partenaires **Start People** et **H&M** sur le sujet :

"Agir pour l'environnement, quelles options ? Forêt, biodiversité, label bas carbone".

Ce fut l'occasion pour nous de rencontrer un grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs investis pour changer notre manière de consommer et de s'engager.

2. À l'international

Année marquante pour l'équipe internationale, on retiendra 2021 comme l'année qui a vu les **2 premières acquisitions de terres** pour y planter nos forêts danoises ! Les projets de sylviculture durable vont y voir le jour dès 2022 (plantations prévues en mars-avril).



Les équipes travaillent de pied ferme afin de gagner en expérience et se créer un réseau pour pouvoir dupliquer et étendre notre modèle en acquérant de nouvelles terres au Danemark ou au Royaume-Uni. Notre volonté est d'enraciner notre modèle sur nos marchés actuels (Danemark, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni) et de pouvoir progressivement nous étendre à de nouveaux pays européens.

Grâce à l'encouragement de projets intrapreneuriaux, de nouveaux partenariats stratégiques sont nés, comme un nouveau service de protection des eaux souterraines au Danemark, qui tire parti des propriétés filtrantes des forêts.

L'équipe internationale s'étoffe pour affiner son expertise en sylviculture et en biodiversité, avec des embauches pointues en gestion forestière, en carbone et en recherche et développement.

Équipe internationale



📍 Forêt de Pézarches, Île-de-France

C. 2021, une riche année pour nos forêts

1. Notre méthode d'acquisition de terrains et de forêts

Nous avons souhaité vous présenter une face un peu cachée de la gestion forestière, mais ô combien essentielle : celle qui mène à l'acquisition d'une forêt.

Voici ainsi l'exemple concret de l'achat de la forêt de Berné (Morbihan), en 2021, étape par étape. Cette parcelle agricole, voisine d'une de nos forêts, a été acquise pour y mettre en place un projet de reboisement et de nombreuses actions de biodiversité.



Étape 1 - La prospection des forêts

Pour la prospection de nos forêts, nous employons plusieurs méthodes, qui peuvent parfois différer selon les régions. Tout d'abord, nous recherchons généralement des terres en régions forestières et non agricoles (exception faite de la Bretagne), et prioritairement là où nos forestiers sont présents pour en assurer une gestion locale.

Pour Vianney de la Brosse, notre forestier en charge de la région Bretagne, la prospection se fait généralement via les annonces diffusées par la **Safer** (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), différentes sources locales (agences immobilières, notaires,...) voire même leboncoin.fr ! Nous avons aussi de très nombreuses demandes entrantes de particuliers via la page contact de notre site internet. Ce sont généralement des propriétaires qui souvent nous proposent à la vente ou en bail leur foncier.

Pour la forêt de Berné, la méthode qui a porté ses fruits est la prise de contact avec les différents propriétaires des terrains voisins de nos forêts existantes.

Nous acquérons généralement des forêts en carence de gestion, ou des terres à boiser. Nous évitons les terres labourables, qui vont prioritairement aux agriculteurs. En Bretagne, nous recherchons des terrains à compter de 5 ha, avec un accès aux routes et des places de dépôts (en prévision des récoltes futures).

Berné répondant à ces 3 pré-requis, nous avons poursuivi nos investigations.



Étape 2 - Étude à distance

Après réception de la documentation envoyée par le propriétaire, Vianney étudie à distance toutes les caractéristiques de la forêt. Aidé de **géoportail** (courbes de niveau, exposition, etc.), de ses connaissances du secteur et des forêts voisines, il peut établir une **première documentation sur la station forestière** et peut avoir une première approche des essences qui pourraient convenir à la station (à confirmer par l'étude sur le terrain).

Le prix du terrain entre également en jeu à cette étape pour savoir si nous donnons suite.

Si cette première analyse est satisfaisante, nous nous rendons ensuite sur le terrain.



Étape 3 - Étude sur le terrain de la station forestière

L'étude approfondie sur le terrain est généralement effectuée par nos forestiers, accompagnés d'experts et/ou de gestionnaires indépendants.

De nombreuses analyses sont menées :

- sondage du sol à la tarière et avec un pH-mètre pour évaluer sa structure et sa composition
- étude de la qualité des arbres (si arbres présents) : santé de la forêt et bonne croissance des arbres
- étude de la qualité des forêts voisines
- étude de l'hydrométrie, de la pluviométrie et de la géologie via des sites spécialisés (météo France, **SIGES**).



Étape 4 - Proposition d'un business plan

Après l'étude approfondie de la station forestière, Vianney choisit les essences les plus adaptées, en fonction de critères économiques (production de bois d'œuvre, débouchés) environnementaux et sociaux (biodiversité, résilience, carbone). Il établit ensuite un business plan défini grâce aux itinéraires sylvicoles dits "irréguliers" des essences choisies. Nos itinéraires s'étendant sur plus de 100 ans, cette étape est capitale : en se basant sur les connaissances actuelles de la science forestière, nous cherchons à construire des forêts résilientes - avec toute l'humilité nécessaire lorsqu'on parle du monde du vivant et de son évolution sur le temps long et compte tenu de l'impact de l'Homme sur les écosystèmes.

Des projets de valorisation de la biodiversité sont également toujours mis en place dans nos forêts. Pour Berné, afin de favoriser le rôle des pollinisateurs, des installations de ruches ont été prévues, ainsi que la plantation d'une haie mellifère de 250 m de long. La restauration d'un habitat d'affleurement rocheux par extraction de résineux (habitat d'intérêt européen 8230) est également prévue, ainsi que la restauration d'une mare et d'une ripisylve.

Les projets de reboisement sont d'ailleurs toujours soumis à **validation de la DREAL** (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), via un document intitulé "demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisa-

tion d'une étude d'impact". La DREAL peut ainsi vérifier que les projets de boisement envisagés ne vont pas porter atteinte à la biodiversité locale.

À noter que la demande de boisement est également généralement à faire valider par le Conseil départemental (qui sollicite ensuite les 4 institutions suivantes : Chambre d'agriculture régionale, CRPF, mairie locale, DREAL). La Bretagne est une exception à ce procédé de validation.



Étape 5 - Validation des demandes et offre définitive

Une fois la négociation opérée avec le propriétaire, l'offre acceptée, la **demande de boisement validée**, les notaires préparent la signature d'un compromis de vente (généralement sous 1 mois).

Quand celui-ci est signé, la date butoir de vente définitive est fixée généralement 3 mois après, le temps de réunir les fonds et de purger le droit de préemption de la Safer, qui a 2 mois pour se prononcer.



Étape 6 - Établissement du plan de gestion de la forêt

Dans le cas de Berné, Vianney a donc décidé de planter 3,5 ha avec du chêne rouge, du Douglas et de l'épicéa de Sitka, et, sur une parcelle de 1,7 ha, du châtaignier et du pin, avec un scénario de conversion vers de l'irrégulier. Ce plan de gestion est ensuite soumis à validation d'un expert forestier indépendant (en l'occurrence, François du Cluzeau) avant d'être soumis à l'approbation du CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière), souvent consulté auparavant comme partenaire local, qui nous envoie, une fois validé **l'agrément**.





Étape 7 - Travaux de préparation et plantations

Désormais propriétaires, nous appliquons le plan de gestion précédemment établi, grâce à des partenaires locaux.

Pour Berné 3, nous avons prévu les différentes actions suivantes pour le mois de mars 2022 : préparation des sols, plantations, pose de répulsif de type **Trico**.

Puis, les premières années, durant la période printemps-été, des **dégagements** sont prévus si nécessaires, ainsi que des regarnis et des nouvelles pulvérisations de Trico sur les jeunes plants (si la mortalité est trop forte après la plantation). Nos différents projets concernant la biodiversité seront également menés.

En Bretagne, tous les travaux forestiers sont supervisés par Vianney, et gérés par l'entreprise **Guillier**, un partenaire historique d'EcoTree. Nos plants sont généralement achetés ensuite à l'entreprise **Bauchery**, qui opère dans ce domaine un travail d'exception depuis plusieurs générations. Nous sommes très heureux de travailler avec des acteurs locaux aussi compétents et fidèles.

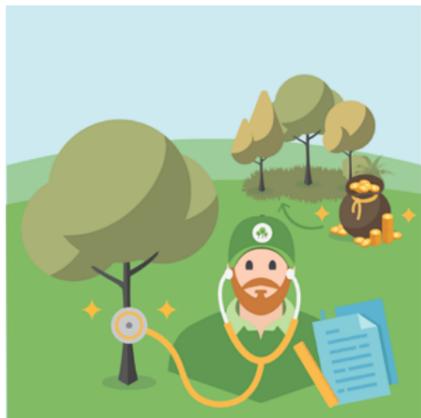


Étape 8 - Certification

Pour l'ensemble de nos forêts, nous faisons systématiquement une demande de **certification auprès de l'instance régionale PEFC**, qui vient vérifier et approuver notre gestion durable.

2. Notre modèle forestier, un rappel en images

Du petit plant de chêne ou d'épicéa à votre maison en bois, quelles sont les étapes de croissance et de gestion d'une forêt ?



1. Achat de la forêt, étude de la station forestière et définition de son plan de gestion

Les forestiers choisissent les essences les plus adaptées à la station forestière, puis mettent en place un itinéraire sylvicole qui va définir le plan d'actions et d'interventions successives (travaux et coupes), adapté au mieux à chaque parcelle.

2. Préparation des sols et plantations

Il est parfois nécessaire de déssoucher, retourner le sol, puis de mettre en andains (alignements de ce qu'il reste des défrichements ou débroussaillages de terrain). De novembre à mars a lieu la plantation des essences principales et des essences d'accompagnement. Les jeunes plants sont protégés contre les cervidés. EcoTree n'utilise aucun produit chimique ou pesticide.



3. Entretien des premières années

Il est nécessaire de procéder à des dégagements autour des jeunes plants en enlevant la végétation environnante qui pousse plus rapidement qu'eux. Des regarnis sont aussi nécessaires pour remplacer des plants morts ou abîmés.

4. Entretien tout au long de la vie de l'arbre

Les forestiers procèdent au dépressage ou détourage, une opération sylvicole qui consiste à supprimer un certain nombre de jeunes sujets dans un peuplement très dense, pour permettre la croissance des meilleurs sujets.

Des élagages permettent de couper les branches (notamment les branches basses) pour permettre un bon épanouissement des arbres en hauteur. On aménage aussi des cloisonnements, c'est-à-dire qu'on dégage des allées pour permettre le bon déplacement, et éventuellement le passage d'engins.

5. Prélèvement

À partir de 20-25 ans en moyenne ; des opérations sont menées dans le peuplement forestier non arrivé à maturité, destinées à accélérer l'accroissement du diamètre des arbres restants et à favoriser le passage de la lumière vers le sol, sous le couvert forestier.

6. Coupe finale

EcoTree évite les coupes rases et favorise une gestion proche de la nature. L'irrégularisation permet d'avoir des parcelles avec des arbres de tous âges. Nous privilégions la régénération naturelle tout au long du cycle de vie du peuplement. Au besoin, des plants sont replantés pour assurer la pérennité et le renouvellement du massif.

On procède alors au débardage, qui consiste à transporter des arbres abattus sur le lieu de coupe vers le lieu de dépôt. Le bois est ensuite vendu et redirigé vers des scieries pour être exploité et transformé en meubles, en palettes, en planches, etc. Bref, pour vous être utile au quotidien !

LES CHIFFRES-CLÉS DE NOS FORÊTS

Depuis nos débuts...

38 FORÊTS AU TOTAL = **688** ha GÉRÉS DURABLEMENT = **1,5** million D'ARBRES PLANTÉS ET/OU GÉRÉS DURABLEMENT



DES INVENTAIRES OU IBP* MENÉS DANS LA PLUPART DE NOS FORÊTS

+20 ESSENCES DIFFÉRENTES PLANTÉES



+20 ENTREPRISES FORESTIÈRES PARTENAIRES LOCALES

En 2021...

+7 NOUVELLES FORÊTS



2 dont AU DANEMARK

3 ZONES HUMIDES EN COURS DE RESTAURATION



+250 RUCHES PARRAINÉES

+50 NICOIRS INSTALLÉS



+10 MARES CRÉÉES ET/OU ENTRETENUES



+10 ÎLOTS DE SÉNESCENCE EN COURS DE CRÉATION



+2000 m DE HAIES MELLIFÈRES PLANTÉES



+100 ARBRES À HABITATS MAINTENUS



Projets de biodiversité 2021 (en €HT investis)



1 116€
Autres projets (inventaires naturalistes, nichoirs...)

11 906€
Installation et suivi de ruches

16 800€
Plantation de haies mellifères

109 598€
Restauration de zones humides

13 559€
Création/restauration de mares forestières

3. Forêt par forêt, nos actions forestières et de biodiversité menées cette année

BRETAGNE



Forêts gérées par Vianney et Etienne de la Brosse



- Les forêts
- Les ruches
- Restauration de tourbières, ripsylves, mares, etc.

*Indice de Biodiversité Potentielle



En Bretagne, l'année 2021 a été bénéfique pour nos forêts. Pour commencer, nous avons acquis plusieurs massifs forestiers : la forêt de Launay Guen, celle de Ploëmel, et de nouvelles parcelles à La Trinité-Langonnet, Berné et Gourin.

De nouveaux projets de biodiversité ont vu le jour. Plusieurs zones humides sont en cours de restauration par nos soins à la

Trinité-Langonnet (40 ha), Ploërdut (12 ha) et Langoëlan (2 ha). Nous avons installé 200 ruches sur nos sites de Bretagne. Nous avons également développé un contrat de restauration de zones humides via un bail emphytéotique chez un tiers (mairie de Briec).

Pour ce qui concerne la gestion forestière, le **cabinet Coudert** nous a accompagnés dans plusieurs dossiers. **L'entreprise Guillier** continue de travailler avec nous pour l'entretien des forêts, des plantations jusqu'aux **dégagements**. Elle a d'ailleurs étoffé son équipe d'ouvriers spécialisés afin d'être encore plus disponible pour nous prêter main forte.

Aucun problème sanitaire n'est à déplorer dans nos forêts bretonnes sinon le dépérissement de sapins de Vancouver dans la forêt de Pleyben, dépérissement lié à la sécheresse.

En ce qui concerne le gibier, nous avons mis en place un plan de maîtrise sylvo-cynégétique (plans de chasse) pour contenir les populations de **grand gibier** dans plusieurs forêts (La Trinité-Langonnet, Le Faouët 5, Langonnet, Ploëmel et Launay Guen).

Ainsi, nos forêts bretonnes se portent bien et se développent de manière très satisfaisante, abritant une biodiversité toujours plus riche.

Launay Guen 121 ha

NOUVEAU



Launay Guen est une forêt que nous avons acquise en 2021.

Un **dégagement et regarni** de pins maritimes ont été réalisés sur plus de 20 ha de jeunes plantations. D'autre part, le Plan Simple de Gestion est actuellement en renouvellement.

Côté biodiversité, un pré-diagnostic a été réalisé pour définir les enjeux écologiques de la forêt et voir quelles actions nous pouvons y mettre en place. Les enjeux potentiels concernent les reptiles, les amphibiens, les oiseaux, les chiroptères et les papillons. Des inventaires plus approfondis sont nécessaires pour valider les actions à mettre en place. Des espèces exotiques envahissantes ont été identifiées sur le site, notamment des lauriers palme et rhododendrons, elles seront retirées afin de stopper leur propagation.



Ploemel 10 ha

NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle propriété dont l'acquisition a été faite en décembre 2021.

Un projet de plantation de chênes et de pins maritimes est en cours et la réalisation est prévue pour le printemps 2023.

Loguivy 1 ha

Un broyeur forestier est passé sur tous les peuplements de résineux en broyant 1 interligne sur 2 afin de dégager les plants de la végétation concurrente (lande de genêts et ajoncs) et de permettre le passage des ouvriers à la débroussailluse pour dégager manuellement les plants. Le **dégagement** a ainsi pu avoir lieu cet automne.



Carte des parcelles



Légende

1. 0,95 ha Terrain nu ou friche - Sitka 2015

Un **dégagement** manuel à la débroussailleuse a été réalisé pour dégager les jeunes plants, ainsi qu'une application de répulsif (du **Trico**) pour les protéger du gibier. D'autre part, un **regarni** a été réalisé en début d'hiver.



Légende

- 1. 3,57ha À reconstituer après coupe rase - Douglas
- 2. 0,71ha À reconstituer après coupe rase - Pin sylvestre



Un broyeur forestier est passé sur tous les peuplements de résineux en broyant 1 inter-ligne sur 2 afin de dégager les plants de la végétation concurrente (lande de genêts et ajoncs) et de permettre le passage des ouvriers à la débroussailleuse pour dégager manuellement les plants. Le **dégagement** a ainsi pu avoir lieu cet automne.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 1,70 ha Terrain nu ou friche - Sitka 2008
- 2. 10,93 ha Terrain nu ou friche - Sitka 2016
- 3. 8,31 ha Terrain nu ou friche - Sitka 2019
- 4. 2,09 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité

Berné 1 4 ha

Un **marquage** et une vente pour le bois provenant d'une première coupe **d'éclaircie** ont été réalisés sur l'ensemble de la parcelle afin d'améliorer le peuplement de Douglas (environ 30 ans) et de retirer un maximum de tiges mal conformées. Le Code de bonnes pratiques sylvicoles a été déposé et validé.



Carte des parcelles



Légende

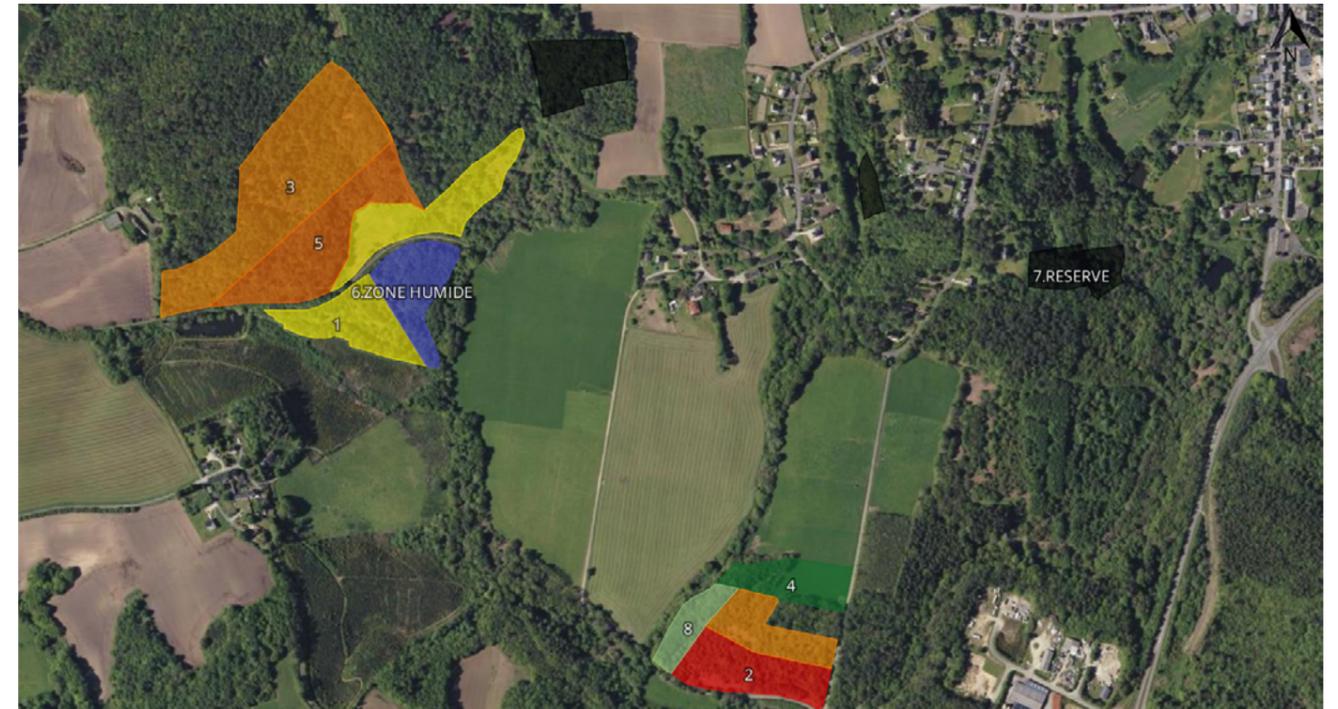
- A. 3,96 ha Futaie régulière - Douglas

Berné 2 15 ha



Une exploitation est en cours afin de retirer le bois énergie. D'autre part, un lot de pins maritimes arrivés à maturité sera prélevé, et nous replanterons un mix d'essences différentes en 2022. Côté biodiversité, 25 ruches ont été installées et un suivi de la biodiversité est mis en place grâce à l'étude du pollen récolté par les abeilles, avec notre partenaire **BeeOdiversity**.

Carte des parcelles



Légende

- 1. 2,99 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Séquoia 60% et Cryptomeria 40%
- 2. 1,46 ha Futaie régulière feuillue, plantation - Chêne rouvre ou sessile
- 3. 5,57 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Pin maritime
- 4. 1,04 ha Terrain nu ou friche - Terrain vendu au voisin
- 5. 2,35 ha Futaie irrégulière mixte - Châtaignier
- 6. 1,23 ha Zone humide
- 7. 1,23 ha Réserve
- 8. 0,61 ha - Biodiversité

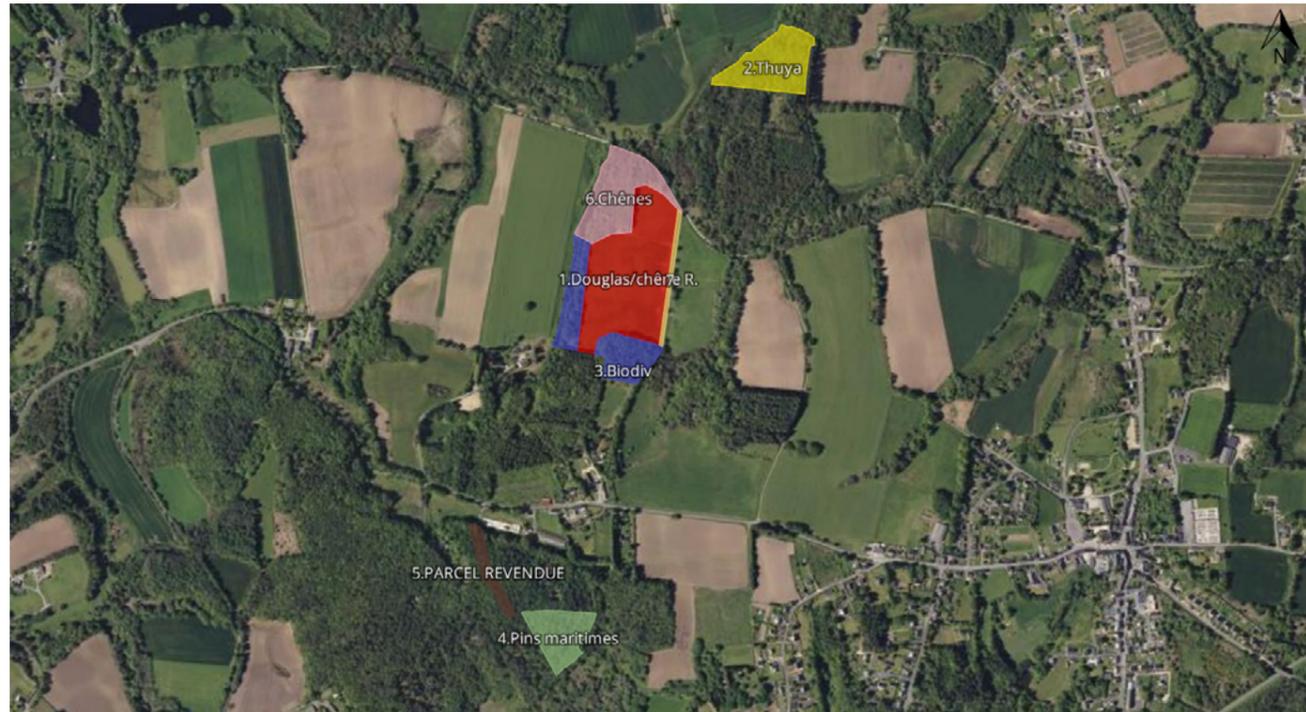


Un projet de plantation de Douglas et de pins maritimes est en cours et sera concrétisé au printemps 2022.

Côté biodiversité, un projet de haie mellifère est aussi en cours ; la haie sera plantée courant 2022.

Comme à Berné 2, ce sont aussi 25 ruches qui ont été installées avec le même système de bio-surveillance.

Carte des parcelles



Légende

- 1. 4,89 ha Terrain nu ou friche - Douglas
- 2. 1,88 ha Terrain nu ou friche - Thuya ou cèdre du Canada
- 3. 1,97 ha, Biodiversité
- 4. 1,29 ha - Pin maritime
- 5. 0,48 ha - Parcelle revendue
- 6. 2,07 ha - Chêne pédonculé, Châtaignier
- 7. 0,24 ha



Une exploitation de bois énergie est en cours afin de préparer la plantation prévue en 2022. Seront donc plantés des thuyas plicata, des épicéas de Sitka et des chênes rouges d'Amérique sur 5 ha.

Notre apiculteur partenaire continue l'entretien des ruches présentes dans la forêt. Une [belle vidéo](#) a d'ailleurs été réalisée sur son précieux travail.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 4,12 ha - Thuya ou cèdre du Canada
- 2. 2,59 ha - Zone humide
- 3. 0,62 ha - Chêne rouvreou sessile
- 4. 0,09 ha - Place de dépôt



Un projet de plantation est actuellement en cours, les dossiers d'autorisation ont été déposés auprès de la DREAL. D'autre part, un plan de contrôle des cervidés a été mis en place afin de prévenir les dégâts sur la future plantation de chênes.

Pour finir, une **étude écologique**, menée par notre partenaire écologue **Charly Robinet**, est en cours afin de restaurer les zones humides et les cours d'eau. Des premières préconisations de travaux ont été formulées mais seront confirmées suite aux inventaires. Vous pouvez découvrir tous nos projets prévus à la Trinité-Langonnet à [ce lien](#).



Carte des parcelles



Légende

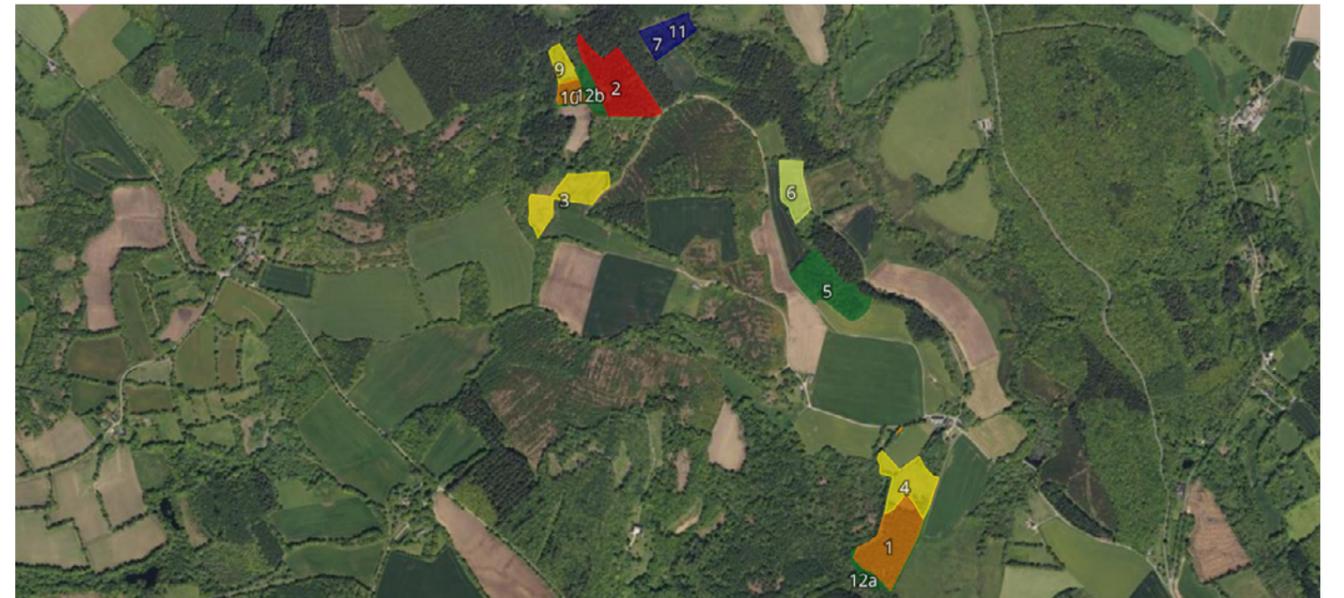
- 1. 32,60 ha Terrain nu ou friche - Prairies humides
- 2. 39,06 ha Futaie régulière feuillue, plantation - Projet plantation chêne
- 3. 14,63 ha Mélange taillis-futaie à dominante de feuillus - bois zones humides
- 4. 2,62 ha - Bois hors zones humides
- 5. 2,74 ha - Landes Bruyere et Molinie



Un **dégagement** a été réalisé sur 3 ha. Un regarni en épicéas de Sitka a également été réalisé sur une parcelle plus humide. D'autre part, 3 ha d'épicéas de Sitka ont été **éclaircis** afin d'améliorer le peuplement et de favoriser la régénération naturelle déjà présente.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 2,88 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka
- 2. 2,70 ha Futaie régulière résineux - Douglas
- 3. 1,75 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka
- 4. 1,73 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka, Thuya Plicata
- 5. 2,10 ha Futaie régulière feuillue - Peuplier
- 6. 1,12 ha Futaie régulière résineux - Thuya Plicata, Épicéa de Sitka
- 7. 0,64 ha Futaie régulière résineux - Douglas
- 9. 0,54 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka, Thuya Plicata
- 10. 0,51 ha Futaie régulière résineux - Douglas
- 11. 0,45 ha Futaie régulière résineux - Douglas, Épicéa de Sitka
- 12a. 0,32 ha Ripisylve - Zone humide
- 12b. 0,56 ha Terrain nu ou friche - Zone humide



Un projet de plantation a été déposé auprès de la DREAL et l'autorisation de boisement a été validée. D'autre part, une culture de céréales a été effectuée afin de réduire la concurrence des graminées sur les futurs boisements qui seront plantés à l'hiver 2022. En effet, planter des céréales comme le maïs, nous permet d'avoir un sol nu après la récolte (tout en bénéficiant à un agriculteur local), et ainsi d'éviter que les graminées (herbes, fougères...) ne se développent trop vite et étouffent les jeunes plants.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 10,81 ha - Chêne sessile
- 2. 6,59 ha - Douglas
- 3. 1,17 ha - Châtaignier
- 4. 2,69 ha - Cèdre de l'atlas
- 5. 2,60 ha - Zones humides
- 6. 4,28 ha - Bois talus conservés
- 7. 0,70 ha Terrain nu ou friche - verger sauvage
- 9. 0,56 ha Terrain nu ou friche - Jachère fleurie, haies mellifères, ruches
- 10. 0,07 ha - Menhir de bodero

Un broyeur forestier est passé sur tous les peuplements de résineux en broyant 1 inter-ligne sur 2 afin de dégager les plants de la végétation concurrente (lande de genêts et ajoncs) et de permettre le passage des ouvriers à la débroussailleuse pour dégager manuellement les plants. Le dégagement a ainsi pu avoir lieu cet automne.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 3,08 ha Futaie - Chêne, Chataignier
- 2. 5,66 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Épicéa, Chêne rouge 2019
- 3. 6,09 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Épicéa, Chêne rouge 2018

Le Faouët 2 4 ha

Un dégagement manuel à la débroussailleuse a été réalisé pour dégager les plants, ainsi qu'une application de **répulsif** sur l'ensemble des plants. La reprise des plants est très bonne (90%) mais un regarni complètera tout de même la plantation en 2022.

Carte des parcelles



Légende

- 1. 1,44ha Jeune peuplement issu de plantations - Cèdres
- 2. 1,31ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Thuya
- 3. 1,16ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Châtaignier

Le Faouët 3 et 4 3 ha et 3,5 ha

Une plantation en séquoias, Douglas et châtaigniers a été réalisée pendant l'hiver 2021 ainsi qu'un passage de **répulsif** et un **dégagement** durant l'été. Comme au Faouët 2, la reprise des plants est très bonne (90%) mais un **regarni** est quand même prévu en 2022.

Carte de parcelle Faouët 3

Carte de parcelle Faouët 4



Légende

- A. 2,95 ha Areconstituer après coupe rase - Douglas, Séquoia
- 1. 3,01 ha Terrain nu ou friche - Douglas, Châtaignier
- 2. 0,61 ha Terrain nu ou friche - Zone humide, biodiversité

Melrand 19 ha

Un **dégagement** a été réalisé sur les pins maritimes plantés en 2020. Le reste des plantations, effectuées en 2016, évolue favorablement et s'est affranchi de la végétation concurrente.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 8,01 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas
- 2. 7,28 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin maritime
- 3. 0,96 ha Jeune peuplement issu de plantations - Peupliers
- 5a. 1,66 ha Accrus - Biodiversité
- 5b. 1,63 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité
- 6. 0,01 ha Futaie - Douglas

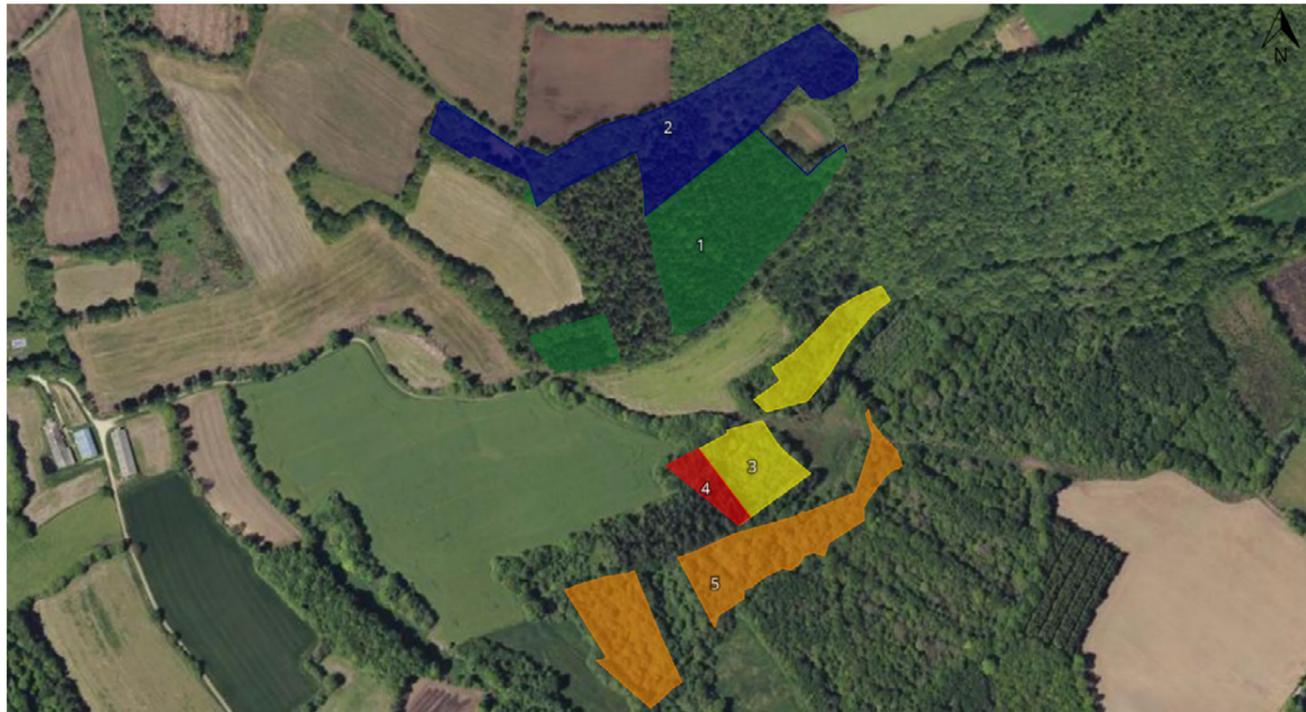
Ploerdut 1 9 ha



La plantation réalisée en 2020 a été dégagée sur toute la surface. La reprise est très bonne et les plants évoluent favorablement. Un projet de biodiversité est en phase d'étude actuellement pour restaurer une zone humide.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 2,68 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, chênes rouges d'Amérique
- 2. 2,65 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pins sylvestres
- 3. 1,23 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, châtaignier
- 4. 0,25 ha Futaie - Douglas
- 5. 2,14 ha Terrain nu ou friche - Zone humide

Ploerdut 2 2,7 ha

Il s'agit d'une plantation d'épicéas de Sitka, effectuée en 2020, sur terrain humide. La reprise des plants est difficile mais un **regarni** a été réalisé au printemps 2021 ainsi qu'un passage de **trico** et un **dégagement** pendant l'été afin de permettre aux plants de sortir de la végétation (joncs, bouleaux, saules).

Carte des parcelles



Légende

- 1. 1,62ha Jeune peuplement issu de plantations - jeune futaie Sitka, thuya
- 2. 1,07ha Futaie régulière - Futaie Douglas

Ploerdut 3 17 ha



Carte des parcelles



Une plantation de thuyas et pins maritimes a été réalisée au printemps 2021 après un travail du sol (passage de rotavator, motoculteur pour préparer la terre, en ligne et sous-solage). Côté biodiversité, une étude est actuellement en cours afin d'ouvrir une zone humide et de restaurer toutes ses qualités écologiques.

Légende

- A. 110,40 ha Ripisylve - Zone de biodiversité
- B. 4,59 ha Jeune peuplement issu de plantations - Thuya, épicéa de Sitka
- C. 1,34 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin maritime



Les plantations de 2018 ont été dégagées manuellement sur les lignes de plantation. La reprise est globalement bonne, mais un **regarni** est en cours de réalisation sur certaines zones. D'autre part, un engrais naturel a été appliqué sur les Douglas afin de favoriser leur croissance.

Côté biodiversité, 25 ruches ont été installées cette année.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 2,92 ha Futaie régulière résineux - Douglas, mélèze
- 2. 2,55 ha Futaie régulière résineux - Sitka, thuya Plicata
- 3. 6,09 ha Futaie régulière résineux - Sitka, thuya, bouleau

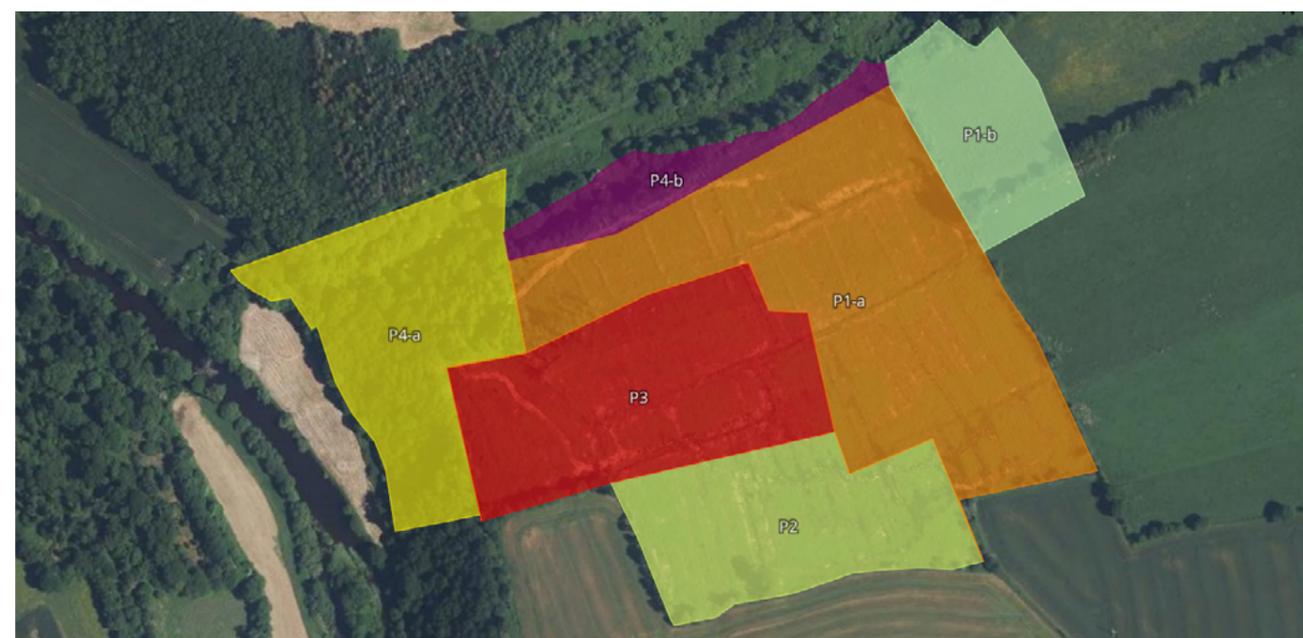


Les plantations de 2020 ont une bonne reprise (environ 90%). Les plants ont été **dégagés** pendant l'été, un travail du sol a eu lieu pour la plantation en 2020, ce qui a largement favorisé la croissance des plants (la plupart mesurent plus d'1,20 m). Un **regarni** de plantation a été réalisé en décembre 2020.

Une application de **Trico** a également été réalisée. Pour finir, sur la zone Natura 2000, des **arbres à habitats** ont été **marqués** afin de les conserver pour la biodiversité.



Carte des parcelles



Légende

- P1-a. 4,06 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, châtaignier, hêtre
- P1-b. 1,06 ha Terrain nu ou friche - Douglas, châtaignier
- P2. 1,81 ha À reconstituer après coupe rase - Mélèze, chêne rouge, sapin pectiné
- P3. 2,41 ha À reconstituer après coupe rase - Thuya, sitka, hêtre
- P4-a. 2,05 ha - Biodiversité et ilot de vieillissement
- P4-b. 0,63 ha - Biodiversité

Locmaria - Berrien 2,75 ha

Un dégagement sur la ligne est en cours de réalisation sur les jeunes plantations.

Carte des parcelles



Légende

- 1. 1,61 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Epicéa de Sitka
- 2. 0,44 ha Futaie régulière résineuse, peuplement mature - Mélèze, Douglas
- 3. 0,53 ha Taillis simple - Châtaignier, Genévrier

Melgven 3,7 ha

Une exploitation de bois énergie et de bois de chauffage est actuellement en cours afin de préparer la plantation de Douglas et de châtaigniers qui aura lieu au printemps 2022.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 3,72 ha Futaie régulière résineuse - plantation - Douglas



Une parcelle de 0,5 ha de peupliers a été **dépressée**. Les sapins de Vancouver (1 ha), qui sont en train de dépérir, ont été mis en vente et ont trouvé un acquéreur. L'exploitation se fera en 2022.

Côté biodiversité, 5 ruches (fabriquées localement par l'ancien propriétaire du terrain) vont être mises en place dans la forêt. D'autre part, nous allons retirer certains peupliers qui affaissent la berge et risquent de dégrader le cours d'eau.



Carte des parcelles

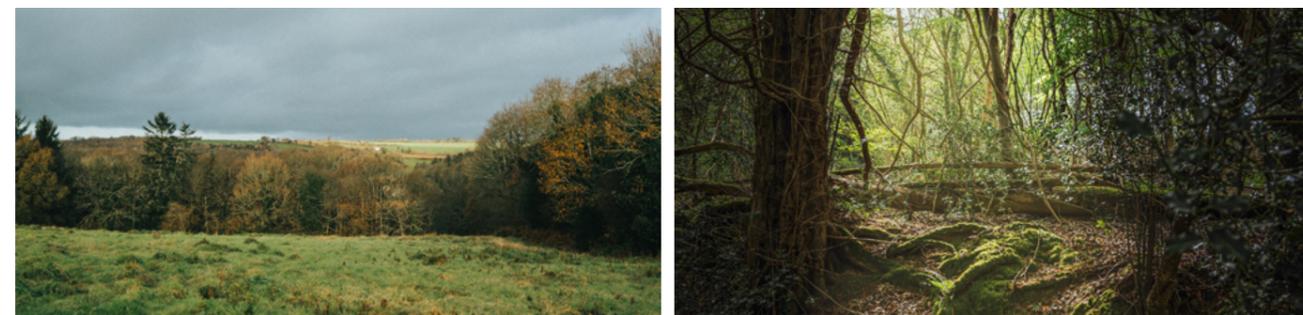


Légende

- 10-12. 0,70 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier
- 19-20. 0,16 ha Terrain nu ou friche - Thuya
- 1. 0,58 ha Futaie régulière feuillue - Merisiers, chataigniers
- 2. 0,97 ha Futaie régulière résineux - sapins de Vancouver
- 3. 0,32 ha Futaie régulière feuillue - Erable Sycomore
- 4. 0,70 ha Futaie régulière résineux - Épicéa de Sitka
- 7. 0,66 ha Jeune peuplement issu de plantations - Châtaigniers
- 8. 0,49 ha Jeune peuplement issu de plantations - Thuya
- 9. 0,49 ha Futaie - Douglas
- 11. 0,53 ha Futaie - Châtaignier, Douglas
- 13. 0,57 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier, Douglas
- 14. 0,44 ha Peupleraie - Peupliers
- 15. 1,37 ha Terrain nu ou friche - Chêne rouge
- 16. 0,83 ha Jeune peuplement issu de plantations - Épicéa de Sitka, Peupliers
- 17. 1,24 ha Terrain nu ou friche - Douglas
- 18. 0,50 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier, Douglas
- 21. 0,12 ha Terrain nu ou friche - Thuya
- 22. 0,42 ha Terrain nu ou friche - Etang
- 6a. 1,11 ha Futaie - Erable
- 6b. 0,17h a Futaie - Chêne rouge



Une **éclaircie** a été réalisée sur 2 ha dans la chênaie hêtraie acidiphile à houx, pour accroître la biodiversité. La coupe a été concentrée sur les châtaigniers afin de les empêcher de dominer l'habitat d'intérêt communautaire. Une plantation a été réalisée sur 7 ha : cèdres de l'Atlas, chênes verts, Douglas et châtaigniers. La plantation a été dégagée et du **Trico** a été appliqué sur l'ensemble des plants.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 3,60 ha Jeune peuplement issu de plantations - Cèdres de l'atlas
- 2. 3,18 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, Châtaigniers
- 3. 2,95 ha - Biodiversité, Chênaie, Hêtraie acidiphile à Houx

Nous avons acquis cette forêt en 2021 et suite à un changement de stratégie, la propriété est remise en vente.

Carte des parcelles

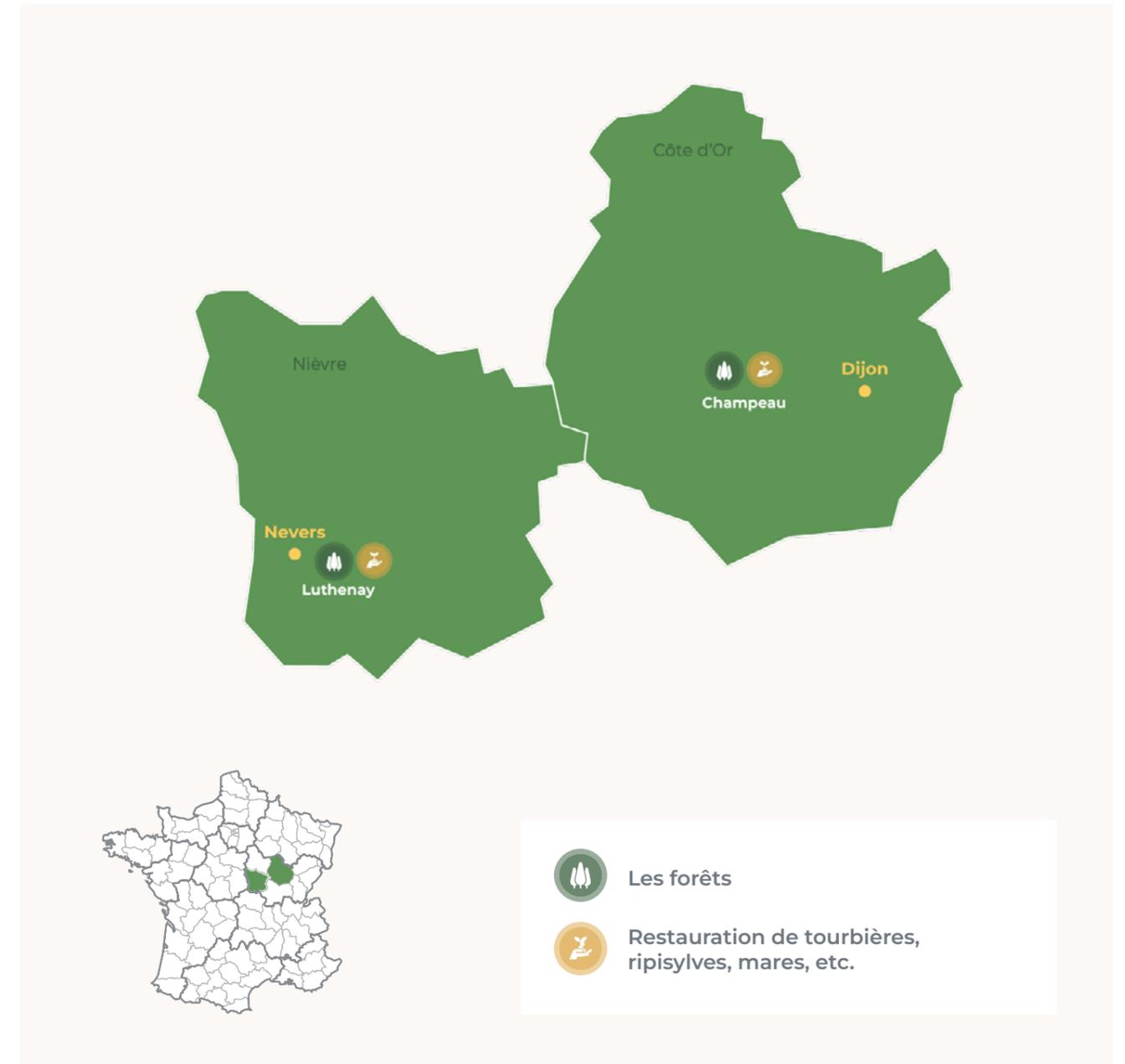


Légende

- Douglas
- Douglas de Sitka
- Douglas



Forêts gérées par Martin de Charry



Côte d'Or

Champeau-en-Morvan 6,8 ha



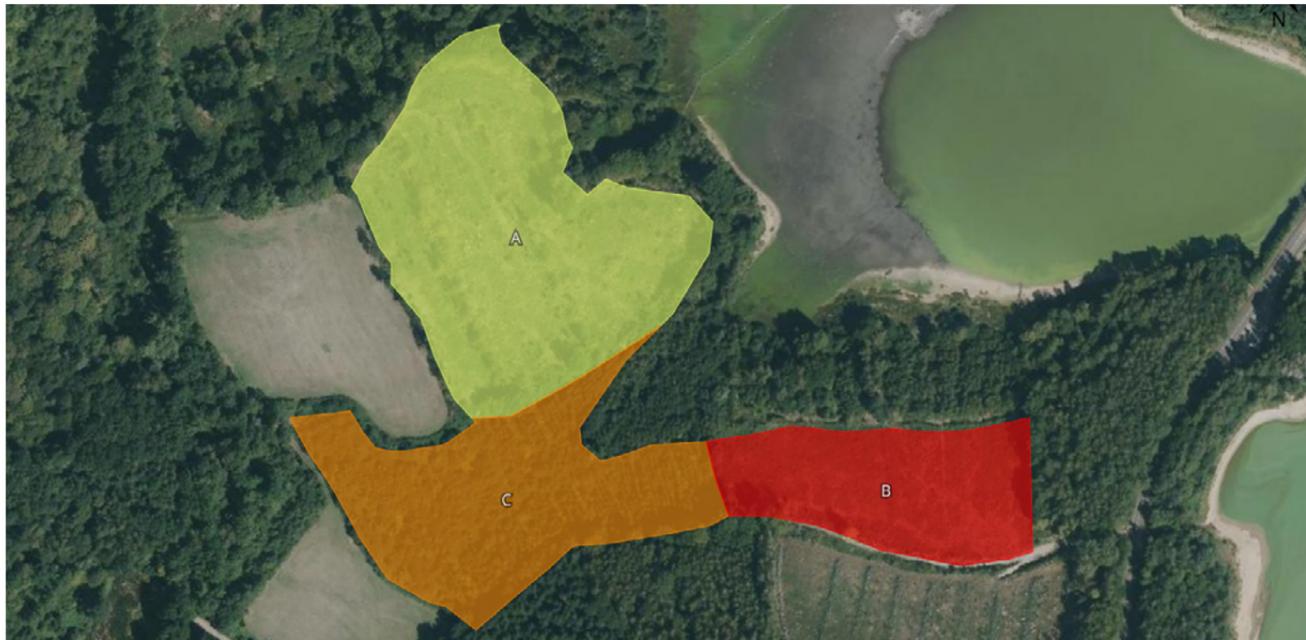
Les parcelles ont toutes été remises en production cette année, avec un bon taux de réussite. Il convient à présent de les entretenir durant au moins les 5 années à venir, au moins, afin que les plants s'affranchissent de la végétation concurrente.

Les entretiens vont être assurés par la coopérative CFBL grâce au contrat d'entretien convenu en octobre 2021.

Un diagnostic écologique de la part du **CPIE Bourgogne** a été effectué. Un certain nombre d'actions vont voir le jour en 2022 : plantation de haies, préservation d'arbres à habitats, sélection et création de bois morts sur pied, création de mares.



Carte des parcelles



Légende

- A. 3,20 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, mélèze
- B. 1,40 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas
- C. 2,19 ha Futaie régulière - Douglas, Sitka

Nièvre

Luthenay Uxeloup 101,2 ha



L'année 2021 a été très importante pour cette forêt avec le reboisement de 25 ha et la création de la desserte forestière.

Avec la route forestière, la valorisation des peuplements adultes va pouvoir commencer. C'est un peu plus de 40 ha cette année qui devraient être **éclaircis**.

Côté biodiversité, un **inventaire** a été réalisé par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Bourgogne ainsi qu'un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP). Suite à ces deux études de terrain, des mares seront créées ainsi que des nichoirs. Des arbres à habitats vont être sélectionnés afin de préserver des habitats en faveur de la biodiversité (**chiroptères**, avifaune, pollinisateurs,...).



Carte des parcelles

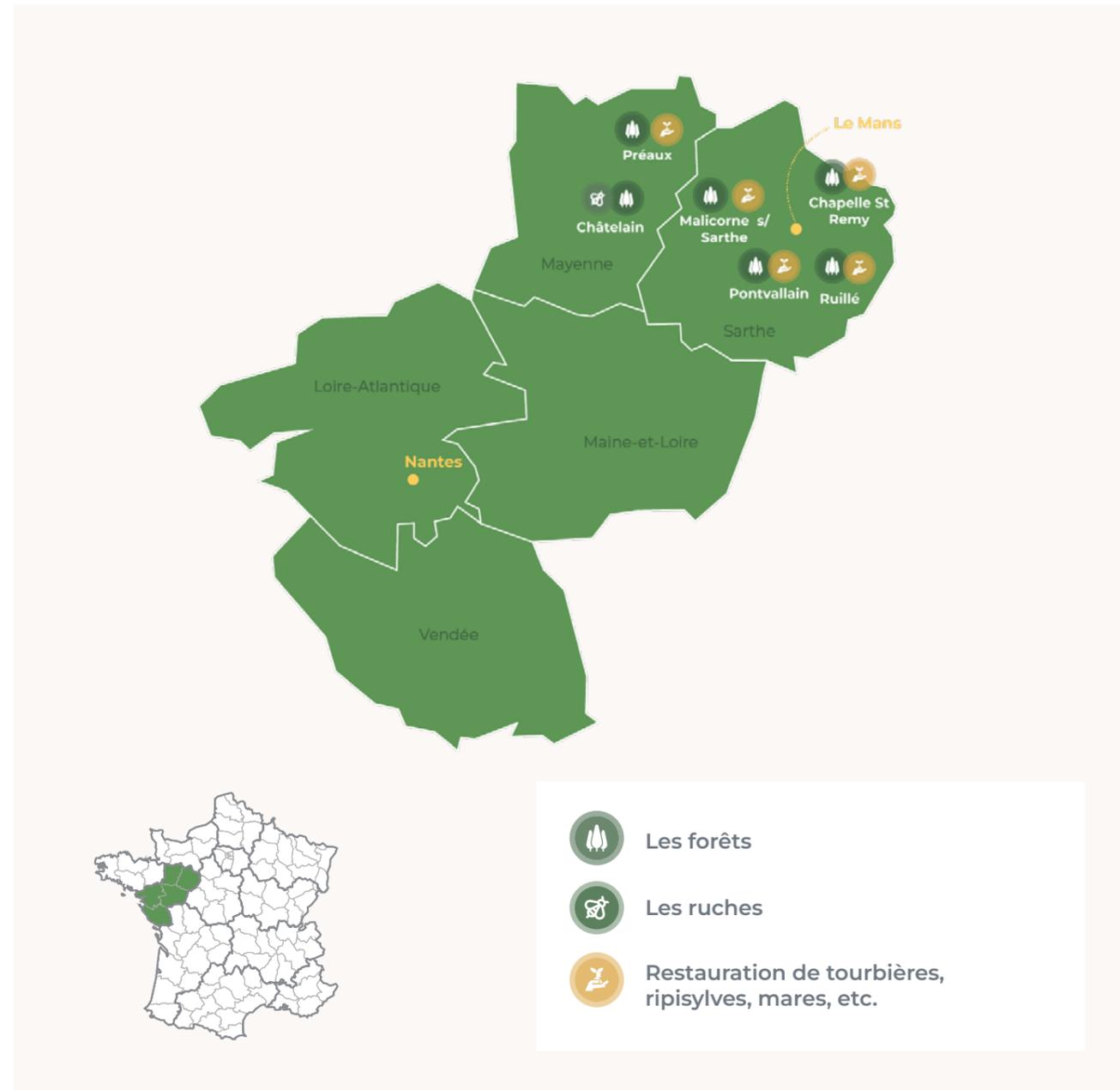


Légende

- 3-5-4. 28,94 ha Futaie - Douglas, chêne
- 1. 29,81 ha Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Chênes, pin Laricio
- 2. 6,90 ha Futaie - Chêne rouge
- 6. 1,84 ha Futaie - Feuillus précieux
- 7. 16,87 ha Futaie - Pin Laricio
- 8. 7,98 ha Futaie - Chêne
- 9. 8,81 ha Futaie - Peupliers
- 10. 4,60 ha Futaie - Douglas mychorisés
- 2500. 5,74 ha Terrain nu ou friche - Zone humide
- 2558. 1,99 ha Terrain nu ou friche - Chemins



Forêts gérées par Martin de Charry et Edward Lorne



Préaux 9,7 ha



La forêt pousse convenablement, sans problème particulier. Une **éclaircie** dans la parcelle de 4 ha de chênes est toujours en cours.

Côté biodiversité, plusieurs actions ont été menées. Nous avons finalisé, avec le concours du **GENIE de Laval**, une association de réinsertion, un long chantier d'arrachage de bâches dans la parcelle des chênes. Une étude a été réalisée en prévision de l'implantation d'une prairie fleurie, ainsi que la restauration d'une mare. Enfin, nous avons aussi participé à la capture de chauves-souris pour effectuer des suivis.



Carte des parcelles



Légende

- A. 4,46 ha Futaie régulière - Chêne Sessile
- B. 3,57 ha Futaie régulière - Frêne
- C. 1,79 ha Futaie régulière - Merisiers
- D. 0,54 ha Futaie régulière - Noyers noirs

Châtelain 22 ha



La forêt de Châtelain est en pleine phase de croissance avec des chênes âgés d'une trentaine d'années qui se développent très convenablement. Une **éclaircie** est en cours afin de laisser plus de place aux meilleurs sujets pour poursuivre leur croissance.

Le **marquage** avait été fait l'année dernière.

Concernant la biodiversité, un certain nombre de ruches est resté en forêt cet hiver. L'apiculteur fera le point début 2022 sur les essaims ayant survécu et ceux à remplacer. De nouvelles ruches sont également en cours d'installation.



Carte des parcelles



Légende

- A. 12,86 ha Futaie régulière - Chêne sessile

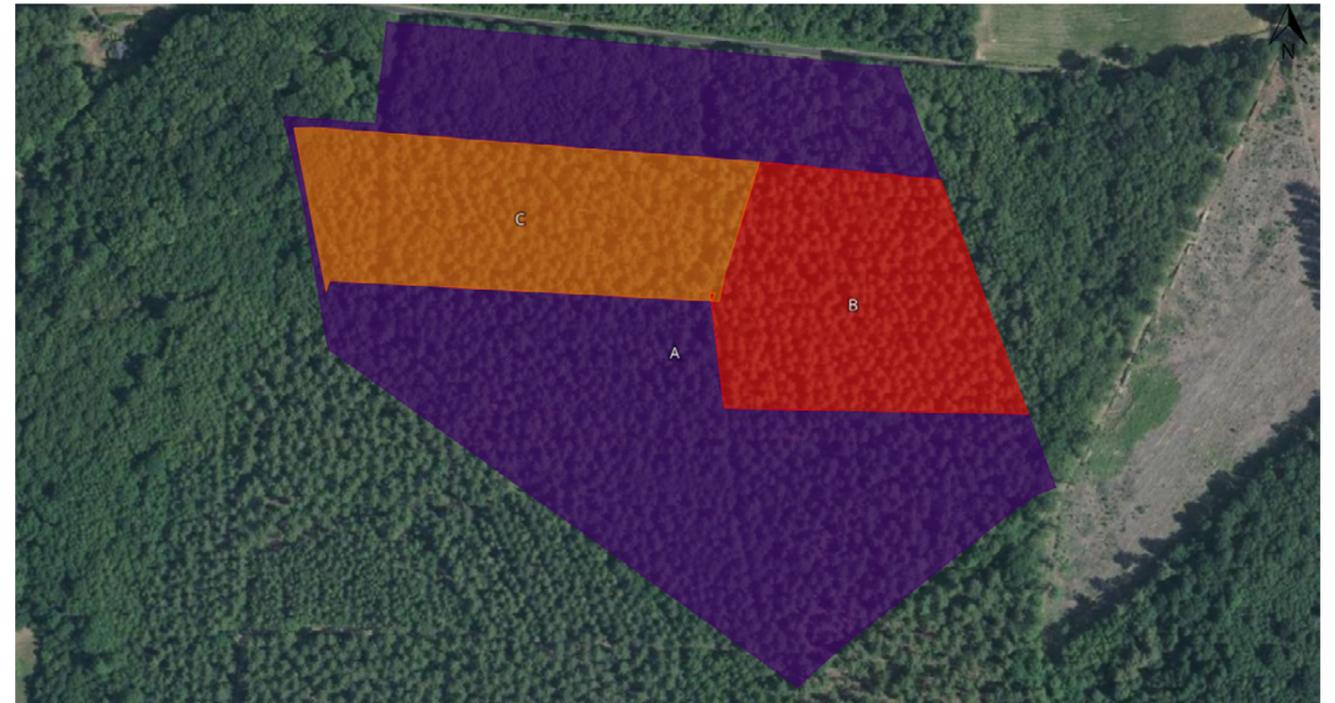
La Chapelle-Saint-Remy 13,8 ha

Les peuplements matures ont été récoltés au début de l'année 2021. Le broyage en vue du reboisement a été effectué en fin d'année dernière. Les travaux préparatoires et la plantation auront lieu durant le 1er trimestre 2022.

La totalité de la surface de cette propriété sera alors remise en production. Un projet scientifique d'épandage de **biochar**, dirigé par notre forestier Arnaud De Grave et par notre ingénieur chimiste Pablo Denti, sera mené début 2022.



Carte des parcelles



Légende

- A. 8,15 ha Areconstituer après coupe rase - Pin maritime
- B. 2,44 ha Futaie régulière résineux - Pin Laricio
- C. 2,53 ha Areconstituer après coupe rase - Douglas

Ruillé 21,44 ha

Les peuplements de chênes et de châtaigniers profitent des dernières opérations de balivage. L'individualisation des plus beaux sujets est favorable à leur croissance et au développement de leur plein potentiel. Il reste encore environ 1/3 de la surface à parcourir pour parachever ce travail de sélection. La phase de conversion du taillis simple vers la futaie irrégulière est donc bien lancée.



Carte des parcelles



Légende

1. 21,44 ha Futaie régulière feuillue - Chênes, Châtaigniers

Pontvallain 6,4 ha

La dernière visite de contrôle montre que la jeune plantation de pins laricio se développe harmonieusement. La prochaine intervention sera désormais la première **éclaircie** à effectuer dans environ 6 à 7 ans.



Carte des parcelles



Légende

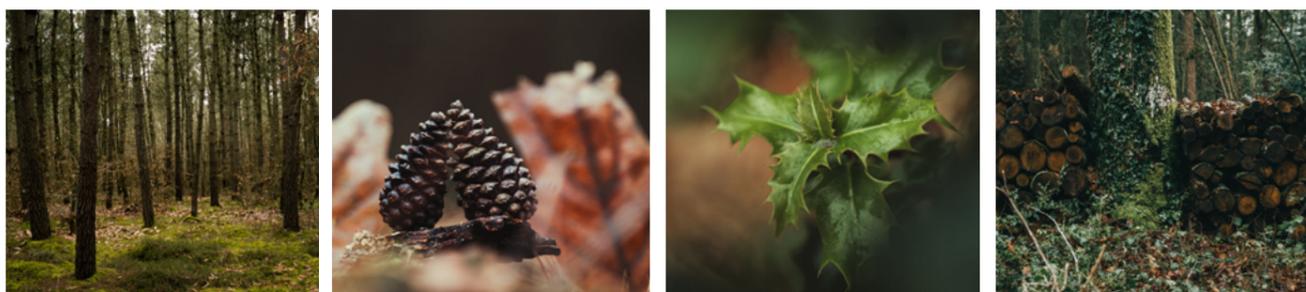
- 1. 2,77 ha Futaie régulière résineux - Pins Laricio
- 2. 0,85 ha Futaie régulière résineux - Pins Maritimes
- 3. 1,71 ha Futaie régulière résineux - Pins Laricio
- 4. 0,65 ha Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Châtaigniers



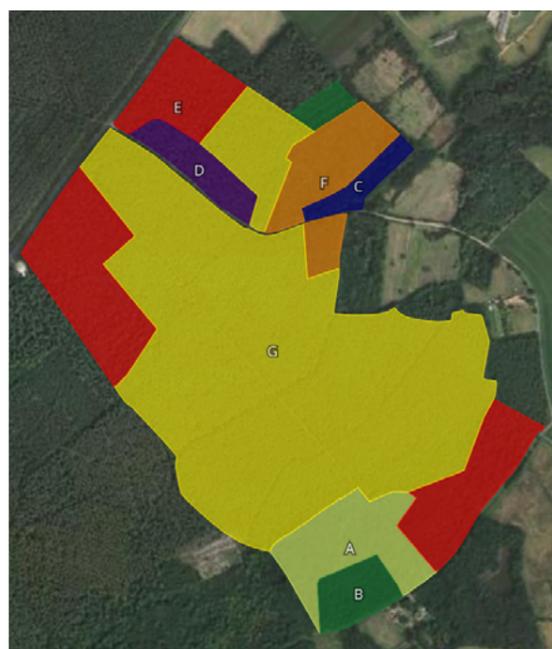
Les balivages dans les taillis de châtaigniers les mieux conformés se poursuivent. Les brins en surnombre sont **marqués** sous le contrôle d'Eric Joly, notre référent de terrain, et sont ensuite coupés par des habitants locaux (pour du bois de chauffe ou des piquets). De cette façon, le massif continue à jouer le rôle social qu'il exerce depuis de nombreuses années.

Les peuplements de pins maritimes entrent dans un cycle d'éclaircie. Les produits de ces coupes seront commercialisés à la vente groupée des experts forestiers de la région qui se tient à l'automne.

En ce qui concerne nos actions de biodiversité, un diagnostic écologique a été réalisé par **Naturalia**. Différentes actions en faveur de la biodiversité patrimoniale et commune vont être réalisées : la création d'un réseau de mares en faveur notamment des grenouilles, crapauds, tritons et salamandres, la **création d'habitats à herpétofaune** pour les reptiles et amphibiens, la pose de nichoirs pour les chiroptères, écureuils roux et avifaune. Des arbres à habitats seront également sélectionnés et protégés.



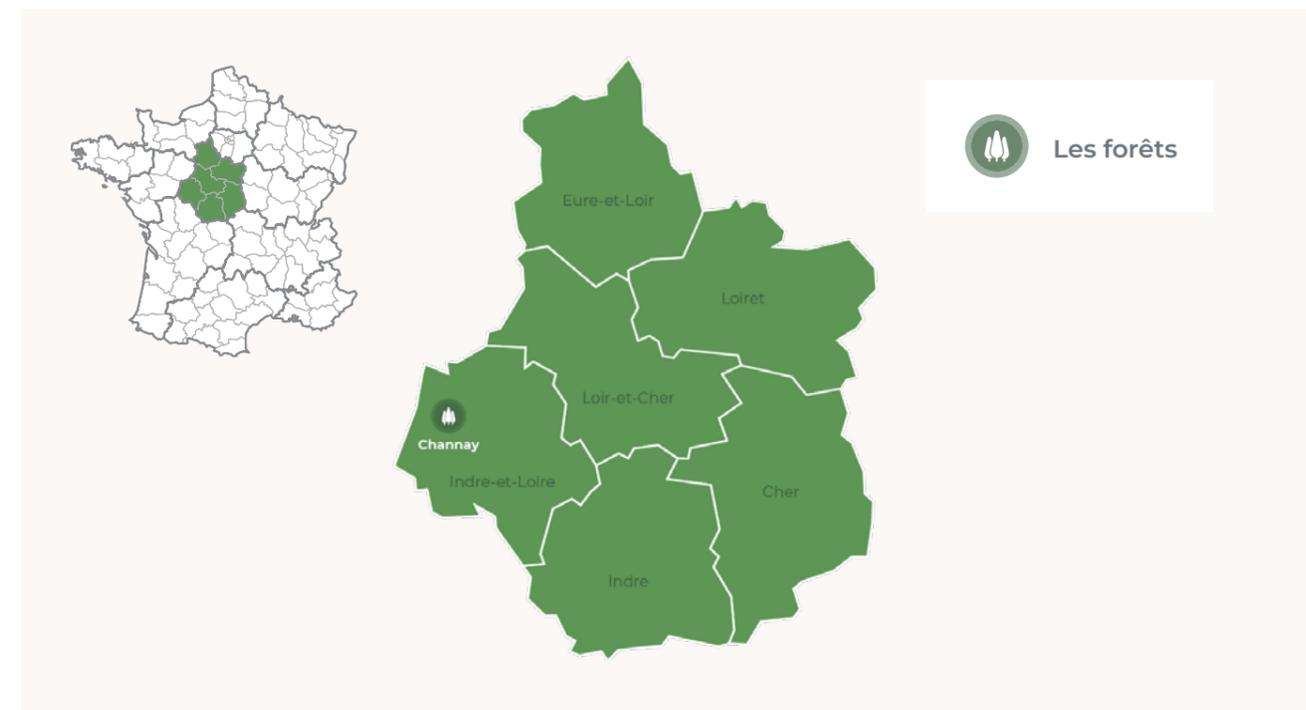
Carte des parcelles



Légende

- A. 4,43 ha Mélange taillis-futaie - Chêne, Châtaignier
- B. 2,54 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio, résineux divers
- C. 1,13 ha Futaie régulière - Merisier et divers
- D. 1,91 ha Futaie régulière - Pin maritime
- E. 12,86 ha Mélange taillis-futaie - Pin maritime, feuillus divers
- F. 4,09 ha Terrain nu ou friche - Chataignier
- G. 41,10 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime

CENTRE-VAL DE LOIRE



Indre et loire

Channay 3,8ha

Une **éclaircie** de ce peuplement de pins maritimes a été effectuée juste avant que nous récupérions cette forêt.

Aucune intervention n'est pour le moment programmée. Les différentes éclaircies sélectives ont déjà permis d'améliorer grandement la qualité moyenne du peuplement. Les pins sont élancés, plutôt d'une bonne rectitude, et s'élaguent naturellement.

La parcelle de Channay est bordée de part et d'autre par des prairies (milieu ouvert), elle est bordée d'ajoncs, de genêts, de bruyère, ce qui atteste d'une ressource alimentaire intéressante pour les pollinisateurs sauvages tels que les abeilles ou les papillons. Une plantation de haie mellifère est prévue en lisière pour favoriser le rôle de zone alimentaire pour les pollinisateurs sauvages. Une Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) à proximité montre qu'il serait intéressant de faire des inventaires ornithologiques complets afin de définir les enjeux liés à ce site. C'est donc ce que nous prévoyons de mener en 2022.

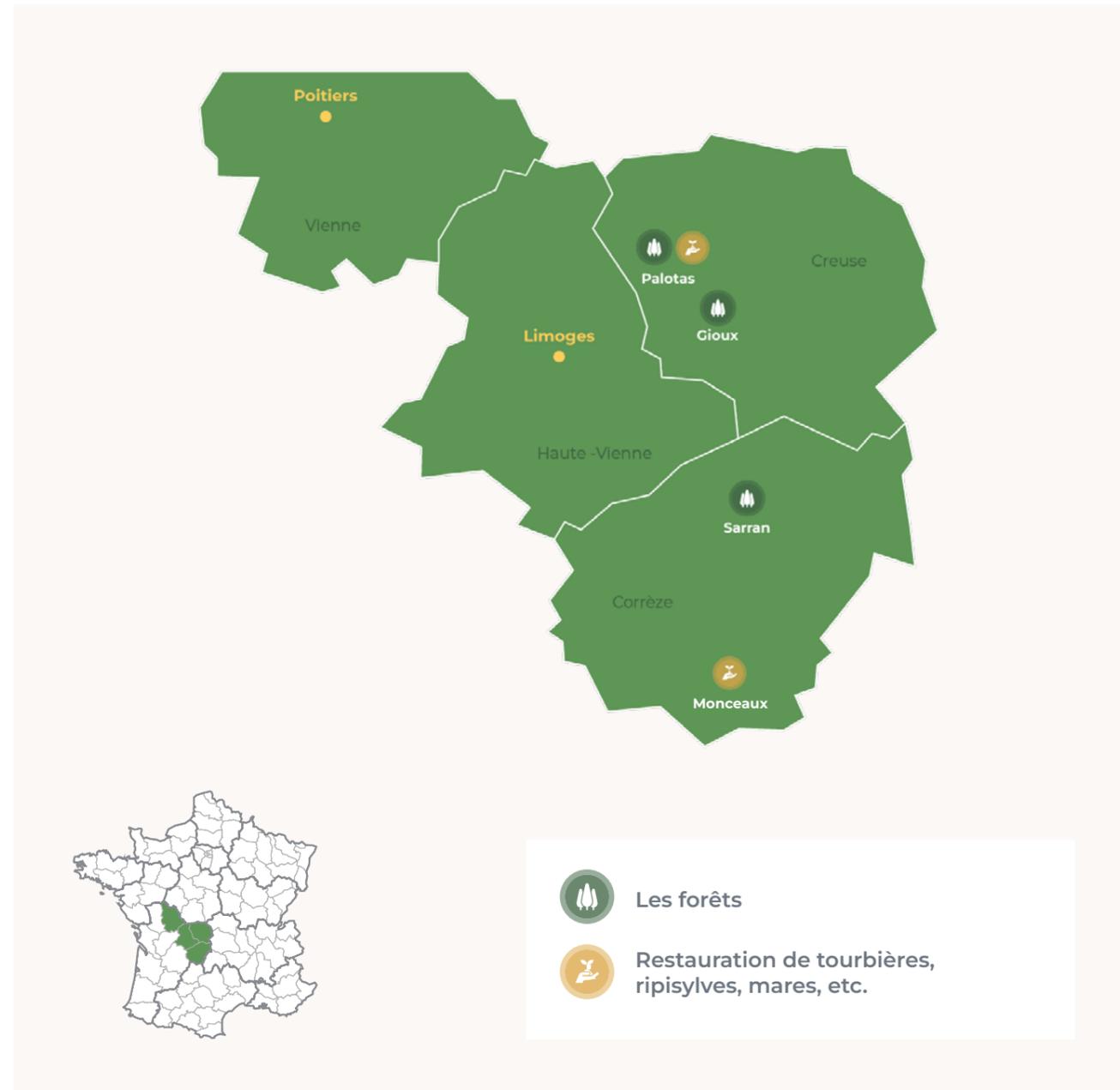


Légende

- A. 3,85ha Futaie régulière résineuse, peuplement intermédiaire - Pin maritime



Forêts gérées par Alix Vaquier



Gioux 30,69 ha

Les plantations se portent bien. Un dégagement est en cours, un chenillard passera dans les zones mécanisables. Pour les zones difficiles d'accès le dégagement se fera manuellement. Une pose de **Trico** est prévue car les cervidés ont bien attaqué les plans. Dans les zones de fortes pentes, les interlignes seront traités.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 25,24 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas, mélèze
- 2. 25,24 ha Jeune peuplement issu de plantations, Friche

Palotas 22,69 ha

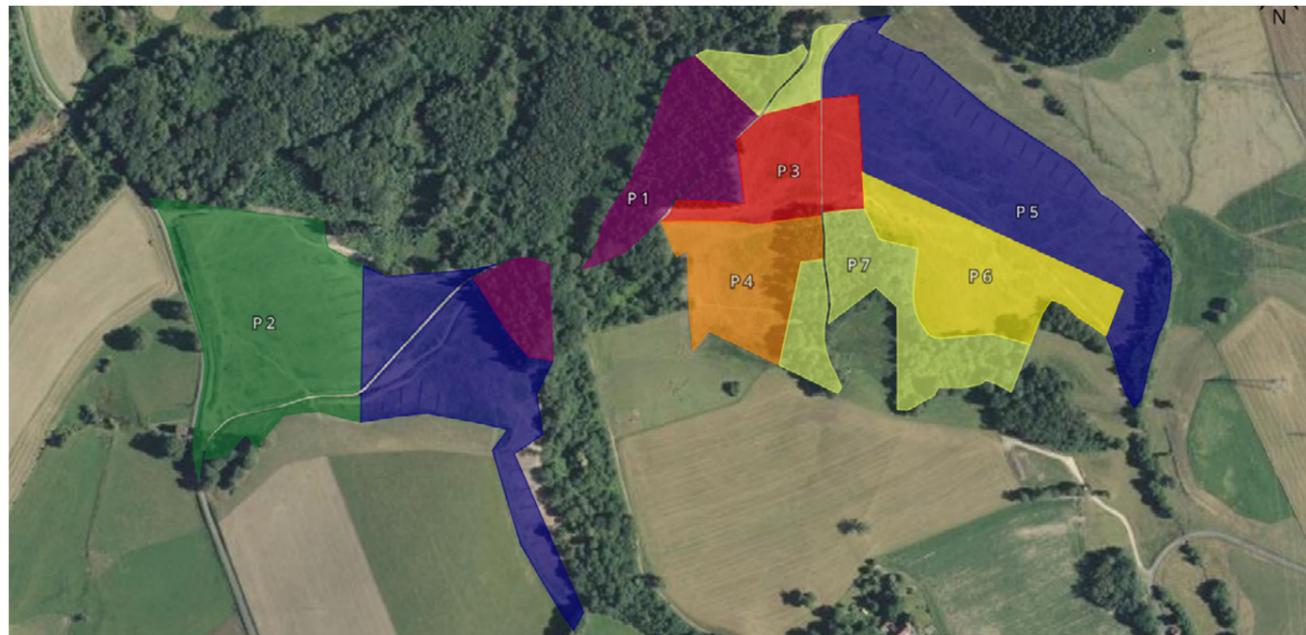


Un **dégagement** manuel sur la ligne et une pose de **Trico** sont en cours. En 2022, un dégagement est prévu sur la ligne. Nous surveillerons attentivement les jeunes thuyas après les gelées de l'hiver.

Concernant la biodiversité, un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) a été réalisé, et certains projets sont en cours, tels que la plantation d'une haie mellifère, la pose de nichoirs, la restauration d'habitats et la sélection et préservation d'arbres à habitats.



Carte des parcelles



Légende

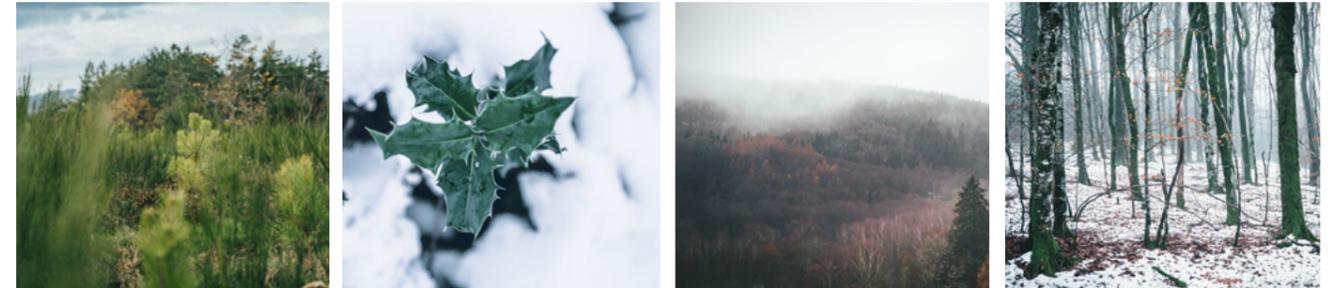
- P1. 2,31 ha Terrain nu ou friche - Sapins pectinés
- P2. 4,16 ha Terrain nu ou friche - Chêne rouge d'Amérique, Merisiers
- P3. 1,61 ha Terrain nu ou friche - Cèdre de l'Atlas
- P4. 1,67 ha Terrain nu ou friche - Mélèze d'Europe
- P5. 7,84 ha Terrain nu ou friche - Douglas, Mélèzes d'Europe
- P6. 2,28 ha Terrain nu ou friche - Thuyas Plicata
- P7. 2,81 ha Terrain nu ou friche - Feuillus en amélioration

Sarran 7 ha

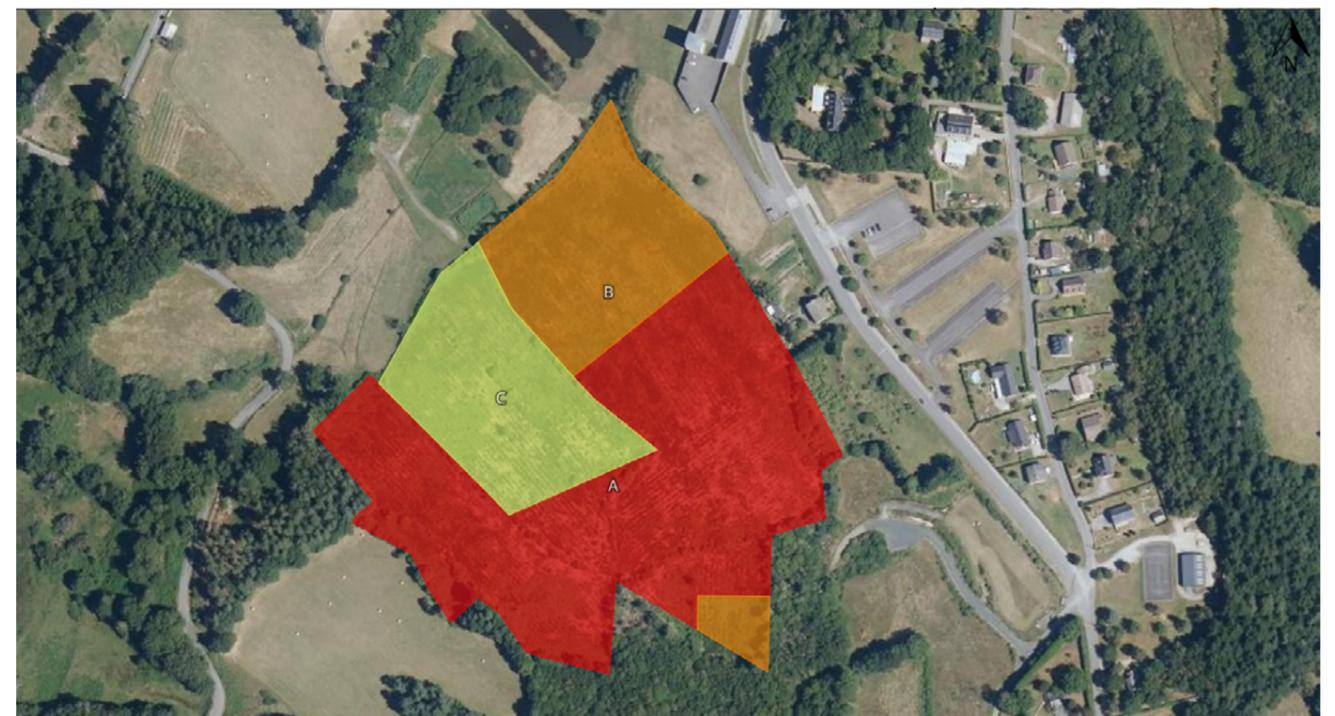


Il y a eu un **dégagement** sur la ligne en fin d'année. Nous prévoyons le passage du che-nillard et une pose de **Trico** pour 2022. Il y aura également sans doute un **regarni** à faire.

Côté biodiversité, un **inventaire** floristique et faunistique a été réalisé. C'est une jeune fo-rêt dans laquelle nous allons mettre en place des nichoirs ainsi que des haies mellifères.



Carte des parcelles



Légende

- A. 4,01 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas
- B. 1,53 ha Jeune peuplement issu de plantations - Mélèze
- C. 1,43 ha Jeune peuplement issu de plantations - Pin Taeda

Monceaux-sur-Dordogne 20,42 ha



Les 20,42 ha seront conservés, à titre expérimental, pour en faire un écrin de biodiversité. Il n'y aura donc pas d'activité sylvicole sur cette parcelle. C'est un espace dans lequel la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non, pourra se développer. Différentes actions vont être réalisées afin de favoriser la présence des espèces à fort enjeu, inféodées au milieu : création d'un sentier pédagogique interactif, sensibilisation aux enjeux de biodiversité du site, installation de nichoirs à chauves-souris et pour les oiseaux, suivi de la biodiversité terrestre et aquatique (le cours d'eau en contrebas de la parcelle est une zone de reproduction pour les saumons et les truites). Nous suivons leur évolution avec des mesures régulières.



Carte des parcelles



ÎLE-DE-FRANCE



Forêt gérée par Loïc Brodut



Seine-et-Marne

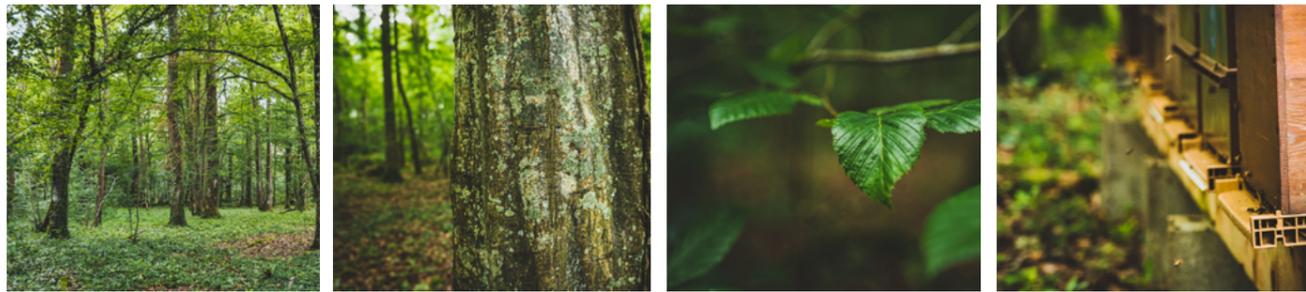
Pézarches 15,91 ha



En 2021, il n'y a pas eu d'action particulière à Pézarches, mis à part une visite pour s'assurer que la **chalarose du frêne** ne s'était pas accentuée (quelques frênes atteints avaient été coupé l'an passé) et qu'il n'y avait pas de maladies ou parasites (**chenilles processionnaires du chêne**). Une visite a également été organisée avec M. le Maire pour valider avec lui les travaux forestiers à venir en 2022.

Plusieurs actions de biodiversité sont en cours, notamment une restauration de mare et la construction d'un sentier pédagogique (pose prévue fin mai).

Olivier Girbal, notre partenaire apiculteur, s'occupe des ruches nouvellement mises en place.



Carte des parcelles



Légende

- 1. 13,17 ha Mélange taillis-futaie
- 2. 1,58 ha Terrain nu ou friche
- 3. 1,10 ha Terrain nu ou friche

DANEMARK



Projets de forêts
supervisés
par Lucia Giunti

Thisted



La première acquisition foncière danoise d'EcoTree, faite en septembre 2021, s'étend sur environ 5 hectares. Elle est située dans le nord du Danemark avec une vue sur le fjord de Limfjorden. La terre était auparavant cultivée, et nous allons désormais la convertir en boisement durable. Nous prévoyons d'y planter dès le printemps 2022 du chêne, du pin sylvestre, du châtaignier, de l'érable, du bouleau et de l'épicéa de Sitka.

La parcelle contient une zone humide, que nous restaurerons et préserverons afin de créer une ressource naturelle qui profitera particulièrement à la faune environnante.

Kalundborg

Anciennement terre agricole, notre deuxième acquisition foncière au Danemark se situe près de Kalundborg, sur l'île de Sjælland. Nous prévoyons d'y planter différentes espèces d'arbres à feuilles caduques. Sur une superficie de 5,5 hectares, nous ne planterons que sur 5,1 ha et nous préserverons la terre qui se trouve à proximité d'un site commémoratif préhistorique Viking sur un terrain voisin.

Nous prévoyons de planter principalement du chêne, de l'érable, du Douglas, de l'épicéa commun, du charme, de l'aulne et du pommier sauvage, ainsi que du cerisier sauvage, de l'aulne, du prunier cerisier, du noisetier et de l'aubépine, pour n'en nommer que quelques-uns.



4. Situation de la filière et du marché du bois en France

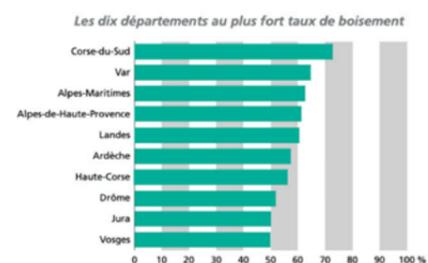
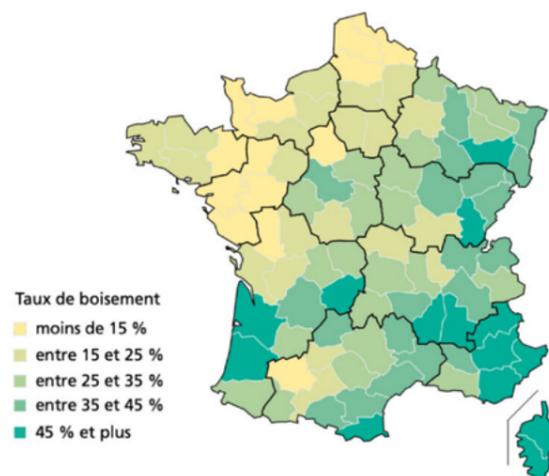
Actualité, enjeux et chiffres de la forêt française

Dans son inventaire forestier national, l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) dévoile les principales statistiques sur l'état et la répartition des forêts françaises, ainsi que sur la plantation et la récolte des arbres. Voici une synthèse de ces données collectées lors des campagnes d'inventaire effectuées entre 2016 et 2020.

La superficie forestière s'étend sur 31% du territoire métropolitain

Depuis plus d'un siècle, la superficie forestière s'étend sur le territoire français, jusqu'à couvrir aujourd'hui 31% de sa surface métropolitaine, faisant de la forêt la deuxième occupation du sol après l'agriculture (qui occupe plus de la moitié des sols de l'Hexagone).

Le taux de boisement des départements français est inégal



Source : IGN

Aujourd'hui, les forêts couvrent 17 millions d'hectares de terre en France métropolitaine.

En 1908, la forêt ne couvrait que 19% du territoire français, pour près de 10 millions d'hectares, si bien qu'entre 1908 et 1985, la forêt a crû de 4,2 millions d'hectares, c'est-à-dire 50 000 hectares chaque année. Depuis 1985, l'afforestation est encore plus rapide, de l'ordre de 80 000 hectares par an. Il concerne surtout la Bretagne et la zone méditerranéenne.

Cette extension de la surface forestière sur le territoire français s'explique par trois facteurs principaux : l'exode rural et la révolution agricole qui est advenue après-guerre ; l'oeuvre du Fonds forestier national qui a soutenu le boisement de terres, permettant la plantation de quelque 2 millions d'hectares entre 1947 et 1999 ; le boisement des montagnes initié au XIXe siècle.

Si 31% de la superficie de la France est boisée, il ne s'agit là que d'une moyenne, qui ne rend pas vraiment compte de la réalité du terrain. En effet, sept départements ont un taux de boisement inférieur à 10% : la Manche, la Vendée, la Mayenne, le Calvados, le Pas-de-Calais, la Loire-Atlantique et les Deux-Sèvres. Cinq départements ont quant à eux un taux de boisement supérieur à 60 % : la Corse-du-Sud, le Var, les Alpes-Maritimes, les Alpes-de-Haute-Provence et les Landes.

Dans le même temps, le volume de bois sur pied à l'hectare est beaucoup plus faible en région PACA (87 m³/ha) et en Corse (91 m³/ha) que dans les régions de l'est de la France où il est supérieur à 200 m³/ha et dans un grand quart nord-ouest où il est supérieur à 170 m³/ha. Cela parce que les conditions du milieu méditerranéen sont moins favorables mais aussi en fonction des modes de gestion différents.

À qui appartiennent les forêts en France ?

Les trois quarts de la forêt française métropolitaine (12,7 millions d'hectares) appartiennent à des propriétaires privés."Ainsi, **la forêt publique** représente seulement un quart des forêts métropolitaines. Celle-ci est répartie entre les forêts domaniales (1,5 million d'hectares) et les autres forêts publiques (2,8 millions d'hectares), qui sont essentiellement des forêts communales. Dans l'ouest de la France, la part de la forêt privée est de 90%, tandis que dans le Grand Est la majorité des forêts sont publiques, 56%.

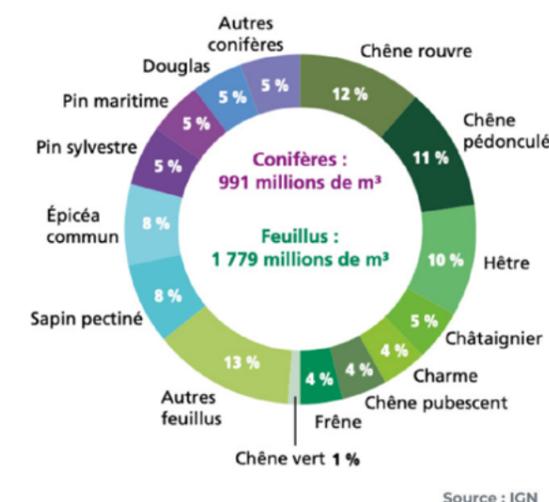
Quelle est la diversité des peuplements forestiers en France ?

Pour calculer la diversité de la composition des peuplements forestiers, l'IGN ne prend en compte que les peuplements qui ont à plus de 15% un couvert d'arbres de plus de 7,5 cm de diamètre. Au total, cela représente 14,8 millions d'hectares.

Sur cette superficie, environ la moitié (7,2 millions d'hectares) est constituée de peuplements monospécifiques (où une essence représente plus des trois quarts du couvert des arbres). Un tiers des peuplements a deux essences et 18% plus de deux essences. Les forêts les plus diversifiées sont celles du nord-est de la France et du Massif central. Le plus grand massif de peuplements monospécifiques est le massif landais, qui est entièrement couvert de Pin maritimes.

Quelle est la composition des peuplements forestiers en France ?

La forêt française métropolitaine est majoritairement composée de feuillus. Ceux-ci représentent 67% de la superficie forestière (9,9 millions d'hectares). Les peuplements de feuillus (où ils représentent plus de 75% du couvert du peuplement) se situent essentiellement dans les plaines ou à moyenne altitude. Quant aux conifères (où ils représentent plus de 75% du couvert du peuplement), ils se trouvent surtout dans les zones montagneuses, dans le massif landais et dans les plantations assez récentes de l'ouest de la France. Les peuplements mixtes (où feuillus et résineux sont mélangés sans qu'aucun des deux n'atteigne 75% du couvert) se rencontrent souvent en moyenne montagne ou dans les massifs forestiers accueillant les deux autres types de peuplements (Sologne, Dordogne, Bretagne).



Forêt de Malicorne-sur-Sarthe, Pays de la Loire

Quel est le volume de bois vivant sur pied par essence ?

Le volume de bois sur pied de la forêt française métropolitaine est de 2,8 milliards de mètres cubes. Les feuillus en représentent 64 %. Avec 44 % du volume des feuillus, les chênes (pédonculé, sessile, pubescent, vert et kermès) sont les essences feuillues les plus présentes sur le territoire métropolitain. L'épicéa commun et le sapin pectiné constituent à eux deux 42 % du volume des conifères.

Pour calculer ces volumes, l'IGN tient compte de mesures réalisées sur le terrain et prend en compte les arbres dont la circonférence est supérieure ou égale à 23,5 cm (7,5 cm de diamètre), à 1,30 mètre de hauteur.

Le volume estimé englobe la tige principale depuis le niveau du sol jusqu'à une section de 7 cm de diamètre (dit volume « bois fort tige »).

En France, la ressource en bois est en augmentation

Le stock de bois sur pied connaît une très forte progression, passant de 1,8 milliard de m³ sur pied en 1985 à 2,8 milliards de m³ aujourd'hui. Il s'agit d'une croissance de près de 50 % en une trentaine d'années !

Seuls deux départements, fortement touchés par les tempêtes de 1999 et 2009, voient leur volume sur pied diminuer. En trois décennies, le stock de bois vivant est passé de 137 m³ à 174 m³/ha en moyenne. Dans le même temps, le nombre de tiges à l'hectare a légèrement diminué. Les arbres étant plus gros et/ou plus grands (le volume unitaire moyen d'un arbre est passé de 0,19 m³ à 0,25 m³), les peuplements sont plus riches. Cet accroissement du stock de plus de 900 millions de m³ est plus fort pour les feuillus (+ 57 % du stock, soit près de + 650 millions de m³) que pour les résineux (+ 38 %, soit plus de + 270 millions de m³). Il est continu dans le temps avec une augmentation de près de 350 millions de m³ de bois en forêt au cours des 10 dernières années. Cependant, cette progression a tendance à s'amenuiser depuis peu du fait d'une production biologique plus faible et de prélèvements et de mortalité en augmentation.

Quel est le volume annuel des prélèvements de bois en France ?

En France métropolitaine, le volume annuel des prélèvements est en moyenne de 50,1 millions de m³/an sur la période 2011-2019.

En moyenne, chaque année, 24,2 Mm³ de feuillus et 25,9 Mm³ de conifères sont coupés en forêt. Les chênes (sessile, pédonculé et pubescent) constituent 14 % de l'ensemble des prélèvements en métropole. L'essence la plus prélevée est le pin maritime (6,5 Mm³/an) suivie par l'épicéa commun (6,3 Mm³/an). C'est en Nouvelle-Aquitaine que les prélèvements sont les plus importants (22 % des prélèvements nationaux). Les prélèvements ont été en augmentation au cours des dernières années : ils étaient de 42,4 Mm³/an sur la période 2005-2013. Il n'est néanmoins pas possible de quantifier de manière précise la part liée aux coupes sanitaires.

Mortalité des arbres et crises sanitaires

En France métropolitaine, la mortalité annuelle s'élève en moyenne à 10 millions de m³ /an pour la période 2011-2019. Celle-ci tend à augmenter ces dernières années puisqu'elle était de 7,4 Mm³/an pour la période 2005-2013. Cette hausse de 35 % est notamment due aux crises sanitaires liées à des conditions climatiques à la fois difficiles pour les arbres (sécheresses) et propices aux insectes xylophages, notamment les **scolytes**. La mortalité annuelle représente en moyenne 0,4 % du volume total de bois vivant sur pied. Elle affecte les essences et les régions de façon très différentes. Frêne, châtaignier et épicéa commun sont parmi les essences forestières les plus touchées aujourd'hui.

Les indices agrégés du prix des bois

Source : Indicateur 2022 : *Prix de vente des bois sur pied en forêt privée*, Observatoire économique, France Bois Forêt, Interprofession Nationale

a) Indice général

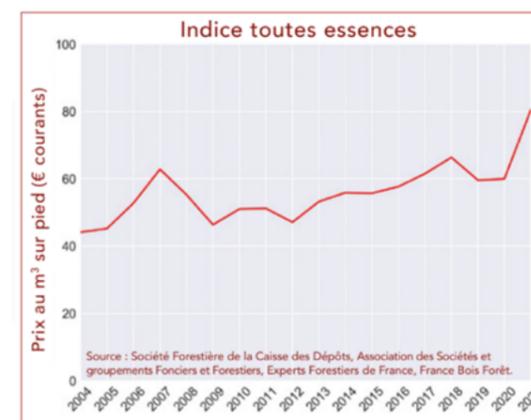
La reprise de l'activité en 2021 a été spectaculaire après deux années difficiles en raison de la pandémie due au Covid-19 et des confinements qui en ont résulté.

La matière première bois, à l'instar de toutes les matières premières, en a bénéficié. Construction, secteur du bricolage et de la rénovation, emballages... tant sur le territoire national qu'au niveau international (USA...), sont autant de secteurs qui ont impacté favorablement la demande en bois.

Les scieries ont déstocké leurs produits finis et se sont trouvées confrontées à une forte demande d'où une concurrence vive pour reconstituer leurs approvisionnements.

Le prix moyen des ventes de bois sur pied en 2021 bondit ainsi de 34% pour s'établir à 81 €/m³, contre 61 €/ m³ l'an passé.

Hormis les années 2019 et 2020 en recul, l'année 2021 confirme la tendance haussière de l'indice agrégé « Toutes essences », amorcée depuis 2012 et qui atteint son plus haut niveau depuis 2001, année d'origine de l'indice.

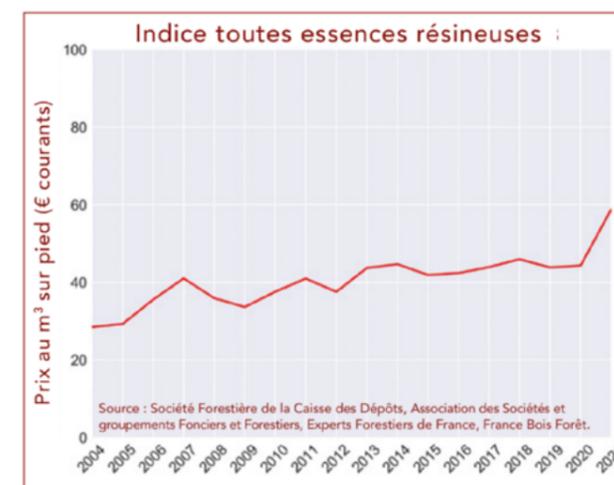


Les prix de la quasi-totalité des essences progressent avec des hausses s'établissant entre 13% et 39%, le Chêne et le Douglas en tête. Seul le Frêne reste stable tandis que le marché du bois d'industrie feuillu reste difficile (-5%).

b) Toutes essences résineuses

L'indice « Toutes essences résineuses » progresse également très fortement de 33% à 59 €/m³ et atteint son cours le plus haut depuis l'origine de l'indice. La hausse est observée sur l'ensemble des essences résineuses et tout particulièrement le Douglas, essence résineuse qui connaît la plus forte progression de valeur en 2021. L'année 2021 aura été marquée par la persistance de la crise des scolytes sur l'épicéa commun, plutôt moins intense dans les régions Grand Est et Franche-Comté mais plus intense dans d'autres régions (Morvan). Mais c'est surtout la relance économique post-Covid qui aura marqué l'année, avec une forte demande en bois se réalisant dans un contexte où les chaînes logistiques étaient dégradées. Sous l'effet de cette demande, la forte disparité

régionale des prix observée par le passé tend à s'atténuer, comme le montrent les cartes présentées par essence.



Les indices par essence

Le chêne

L'indice du chêne dépasse en 2021 la barre symbolique des 200 €/m³ pour atteindre 225 €/m³ (pour un volume unitaire de 1,7 m³), soit une hausse de 39 % sur les deux années précédentes.

C'est un pic jamais atteint depuis 2001, première année d'analyse de l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée.

La hausse touche toutes les catégories de volumes unitaires et les prix dépassent 300 €/m³ pour les plus gros bois.

À l'instar de toutes les essences, le chêne bénéficie de la reprise économique sur la quasi-totalité de ses débouchés traditionnels : le parquet, la menuiserie, la charpente, la traverse. Seule la qualité merrain marque le

pas en raison d'une demande de tonneaux moins importante par les vignerons français, mais aussi américains ou australiens, à la suite des mauvaises récoltes viticoles de l'année.

Bien que l'offre présentée par les Experts Forestiers de France (256 000 m³) soit dans la moyenne des 7 dernières années, la concurrence entre les transformateurs nationaux s'est trouvée exacerbée par les exportations notamment vers la Chine, générant de fortes inquiétudes sur leurs approvisionnements.

Ces difficultés ont été atténuées par la mise en marché d'environ 20% des volumes sous label « Transformation UE » en particulier lors d'une première vente nationale qui lui était dédiée, organisée par EFF en juillet 2021.



Le hêtre

Les conditions du marché du hêtre restent difficiles mais se sont nettement améliorées en 2021 avec la reprise de l'économie nationale et mondiale, ce qui a entraîné une augmentation du nombre des offres sur les lots de hêtre.

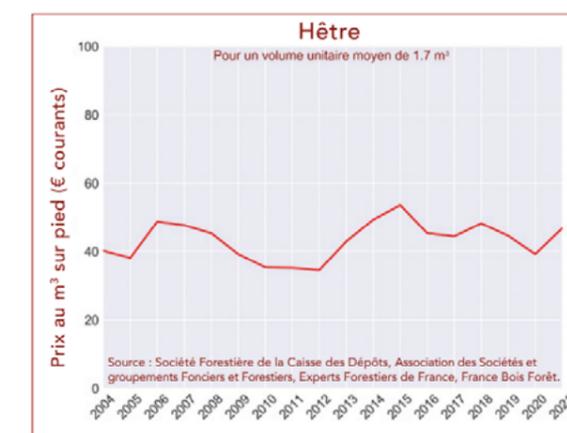
Ainsi on constate une progression des volumes mis en marché entre 2020 et 2021 (+15 %) alors que la tendance était à la baisse depuis 4 à 5 années.

En 2021, le cours du hêtre s'est redressé, en enregistrant une hausse de 19 % et revenant au niveau de 2018. Le prix moyen s'établit à 47 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 1,7 m³. Ce prix de vente reste dans la moyenne des 15 dernières années. La poursuite des dépérissements, conséquence des derniers étés chauds, conduit à une dégradation de la qualité des bois (bleuissement, présence de nectria, attaque de scolytes) qui impacte toujours les prix.

Les exportations de billes et les commandes sur les meilleures qualités (déroulage) sont en hausse et maintiennent le marché.

Les bois de qualité secondaire ont été mieux valorisés notamment avec les besoins actuels des industriels.

L'exploration de nouveaux débouchés comme des lamellés-collés, les aboutages et la substitution par du bois des matériaux plastiques, pourraient à terme redynamiser cette essence.



L'épicéa de Sitka

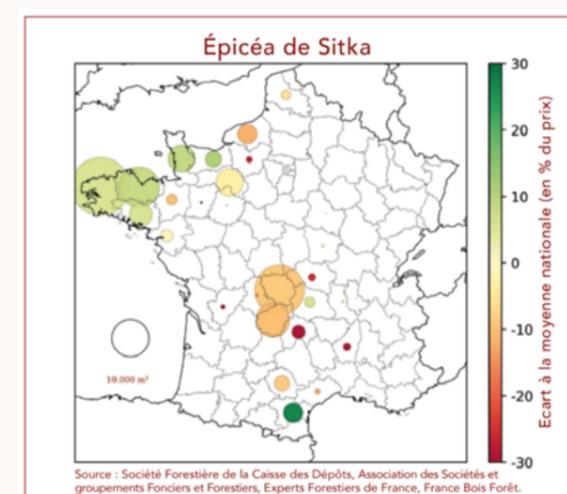
Après deux années de baisse, l'épicéa de Sitka atteint un prix record en 2021 : 56 €/m³ pour des bois de 1,1 m³ de volume unitaire, alors qu'il n'a jamais atteint la barre des 50 €/m³ depuis la publication de l'indice.

Ce bond de 34 % par rapport à 2020, s'explique par :

- La demande sur le marché de l'emballage et de la petite charpente, dans le contexte de la reprise économique ;

- La baisse des « exportations » de volumes d'épicéas communs scolytés en provenance des régions impactées vers les régions productrices que sont la Bretagne et le Limousin.

La Bretagne reste la première région de récolte, bien avant le Limousin : à elles deux, elles mobilisent les ¾ de la récolte annuelle nationale.



Forêt de Chatelain, Pays de la Loire

Le Douglas

Le prix du Douglas s'envole (+39 %) en 2021 et enchaîne une sixième année de hausse. Il atteint ainsi son cours le plus haut depuis 2001. Toutes les régions sont concernées par cette hausse.

On observe de plus une forte hausse des volumes vendus, 415 000 m³, pour atteindre un record là aussi.

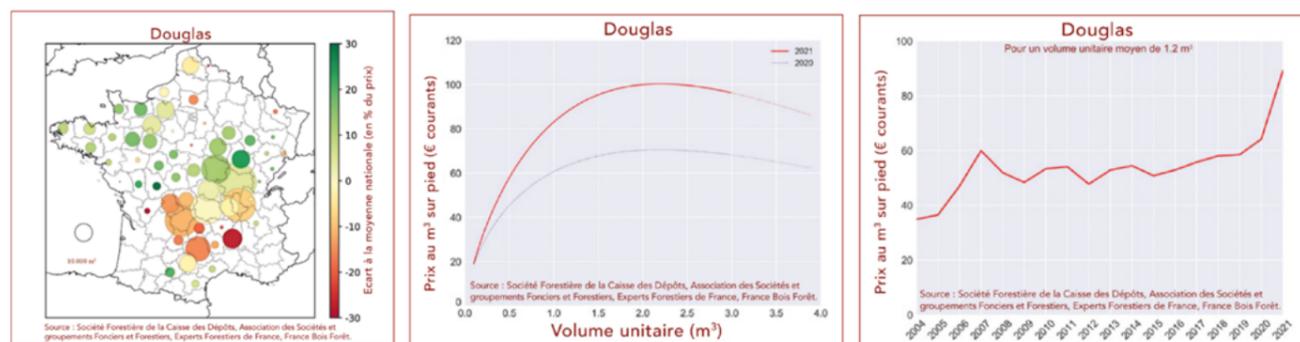
Le prix moyen s'établit ainsi à 89 €/m³ en 2021 pour un arbre de 1,2 m³ de volume unitaire moyen, contre 65 €/m³ en 2020.

La hausse de prix entre 2020 et 2021 touche toutes les catégories de volume unitaire. Les bois de volume unitaire supérieur à 2,5 m³

sont désormais bien valorisés, sous l'effet de la forte demande et de l'adaptation des outils de sciage à ces gros bois.

La disparité régionale reste de mise même si elle tend à s'estomper année après année, tout particulièrement avec l'implantation de nouveaux acteurs dans certaines régions délaissées jusqu'à lors, mais offrant une ressource importante.

L'intérêt croissant porté par les industriels au Douglas ne se dément donc pas, bien au contraire et conforte le Douglas comme l'essence résineuse d'avenir ayant trouvé son marché.



L'épicéa commun

Le prix moyen, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, est en forte hausse pour atteindre 45 €/m³ en 2021 contre 36 €/m³ en 2020, soit une hausse de 28 %. Cette hausse s'explique par la forte demande pour les bois destinés à la construction et à l'emballage. Malgré la reprise significative enregistrée en 2021, les prix de l'épicéa commun restent très en deçà des cours de 2013.

Après deux années avec de faibles volumes mis en vente par appel d'offres sur le quart

nord-est de la France, du fait des scolytes, les volumes vendus renouent avec des niveaux similaires à ceux d'avant la crise des scolytes. Cependant, cette hausse provient essentiellement des zones Massif Central et Midi-Pyrénées.

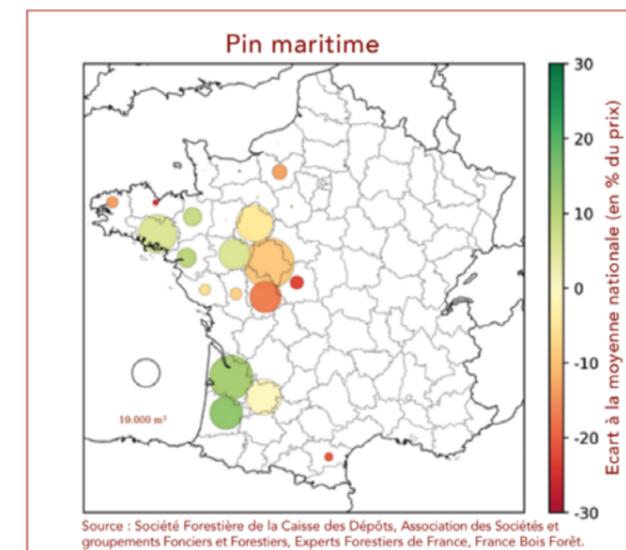
L'indice reflète donc le prix de l'épicéa commun vendu en dehors des régions touchées par les scolytes.

Par ailleurs, les disparités régionales de prix tendent là aussi à s'estomper (voir carte).



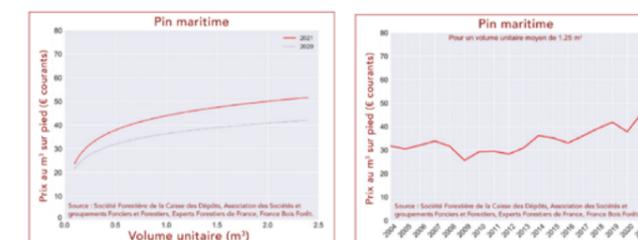
Le pin maritime

Le prix du pin maritime en 2021 augmente de 21 % et efface la baisse enregistrée en 2020 pour atteindre 46 €/m³. Le prix du pin maritime progresse de façon régulière depuis le début des années 2010, une fois les effets de la tempête 2009 passés. Toutes les catégories de bois augmentent et toutes les régions sont concernées par cette tendance.



Fait remarquable : en 2021, il s'est vendu, dans les ventes par appel d'offres organisées par les Experts Forestiers, plus de pin maritime hors sud-ouest que dans le massif aquitain du fait d'un manque de matière dans le sud-ouest compensé par les bois issus du secteur ligérien.

La carte régionale des prix montre clairement que le marché du pin maritime est en fait composé de deux segments distincts : le sud-ouest où les prix sont toujours les plus élevés, et le centre-ouest de la France avec des prix plus faibles.

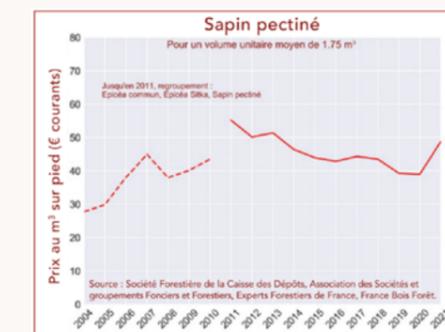
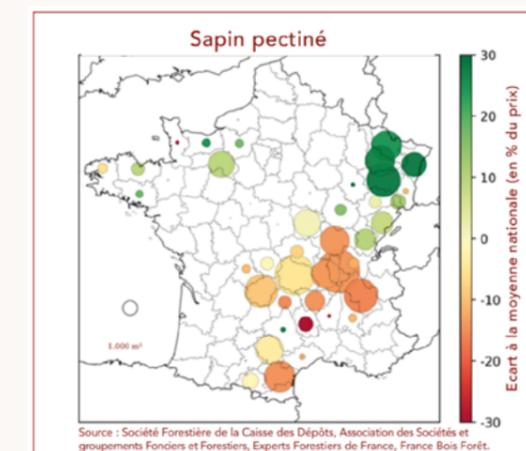


Le sapin pectiné

Le prix moyen, pour un arbre de 0,9 m³ de volume unitaire moyen, est en forte hausse pour atteindre 45 €/m³ en 2021 contre 36 €/m³ en 2020, soit une hausse de 28 %. Cette hausse s'explique par la forte demande pour les bois destinés à la construction et à l'emballage. Malgré la reprise significative enregistrée en 2021, les prix de l'épicéa commun restent très en deçà des cours de 2013.

Après deux années avec de faibles volumes mis en vente par appel d'offres sur le quart nord-est de la France, du fait des scolytes, les volumes vendus renouent avec des niveaux similaires à ceux d'avant la crise des scolytes. Cependant, cette hausse provient essentiellement des zones Massif Central et Midi-Pyrénées. L'indice reflète donc le prix de l'épicéa commun vendu en dehors des régions touchées par les scolytes.

Par ailleurs, les disparités régionales de prix tendent là aussi à s'estomper (voir carte).



Le pin laricio

Le prix du pin laricio connaît une forte hausse de 35 % en 2021.

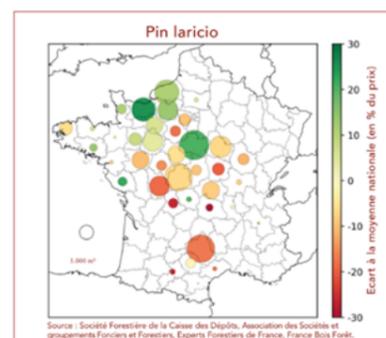
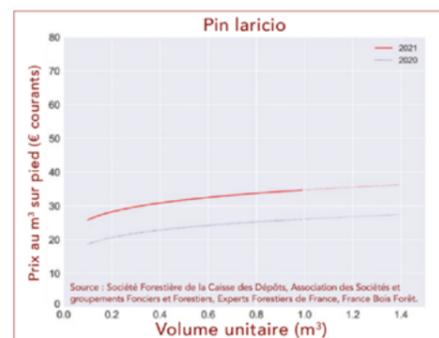
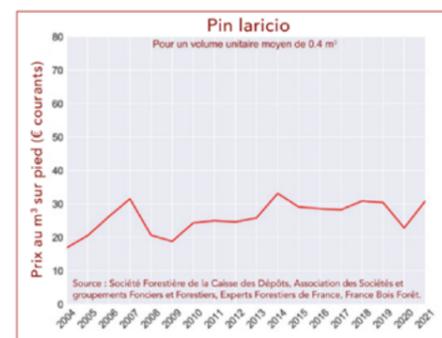
Le prix moyen s'établit ainsi à 31 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 0,4 m³ (médiane des ventes) et efface la baisse de 2020. Il retrouve ainsi le plateau sur lequel il évolue depuis plusieurs années, autour de 30 €/m³.

Cette hausse s'observe sur l'ensemble des produits mis en vente, quel que soit le volume unitaire.

Cependant, le pin laricio peine toujours à trouver un marché rémunérateur pour

le producteur, d'autant plus que les bois vendus sont de faible volume unitaire moyen, étant majoritairement issus d'éclaircie.

Il faut enfin noter qu'il reste des écarts importants entre les bois du massif de la Montagne Noire et ceux du Centre-France et de Normandie, valorisés 30 à 40 % plus chers que les premiers. L'effet régional joue ici encore fortement, contrairement à d'autres essences (Douglas ou pin maritime par exemple).

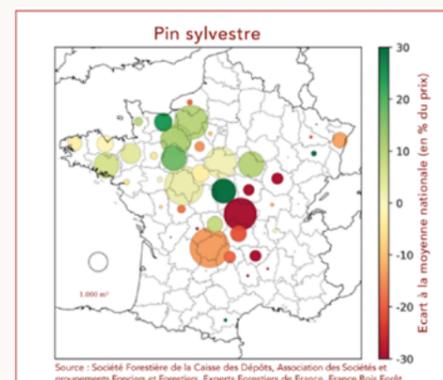
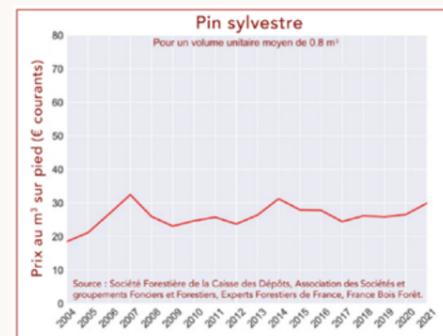


Le pin sylvestre

Le prix du bois de pin sylvestre progresse en 2021 et gagne 13 %. Il s'établit ainsi à 30 € pour un volume unitaire moyen de 0,8 m³, prix qu'il n'avait pas atteint depuis 2014. Sur longue période, le prix du pin sylvestre est relativement stable.

Il faut noter que le pin sylvestre est une essence résineuse bien représentée sur le territoire national, avec des lots vendus généralement dans près de 70 départements, ce qui entraîne de fortes disparités de prix, de l'ordre de 50 % entre les bois d'Auvergne-Rhône-Alpes et ceux du Grand-Est ou de Normandie par exemple, bien mieux vendus. Cependant, depuis 2 ans, on observe une quasi-absence de lots mis en vente dans le nord-est, signe de l'impact de la crise sanitaire sur le marché du résineux dans cette région.

Les dépérissements observés expliquent aussi les écarts de prix importants entre les départements : l'Allier étant par exemple fortement impacté par ce phénomène.



Le peuplier

Le peuplier enregistre une hausse cette année du prix moyen de vente (+19 %) après une baisse de 4 % en 2020.

Le prix moyen s'établit en 2021 à 48 €/m³ pour un arbre de volume unitaire moyen de 1,35 m³ (contre 40 €/m³ en 2020) et atteint un niveau inédit.

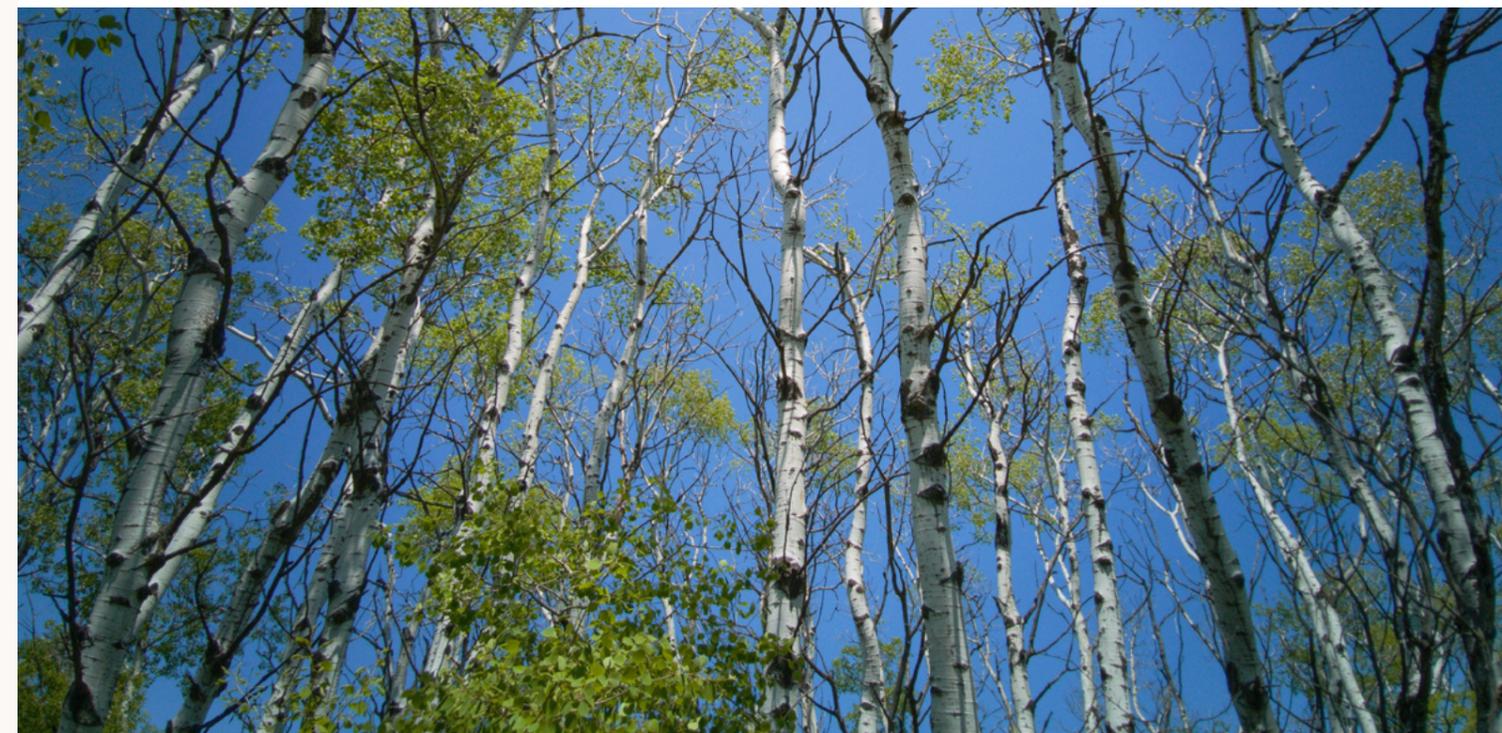
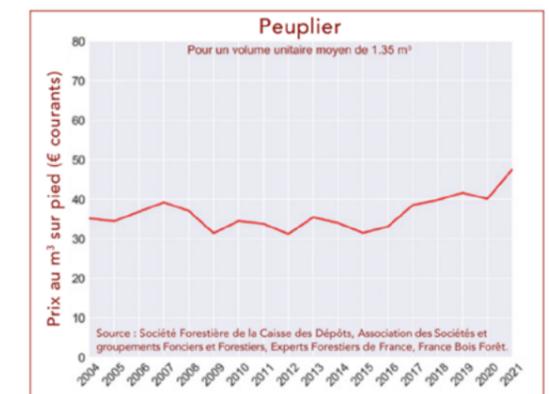
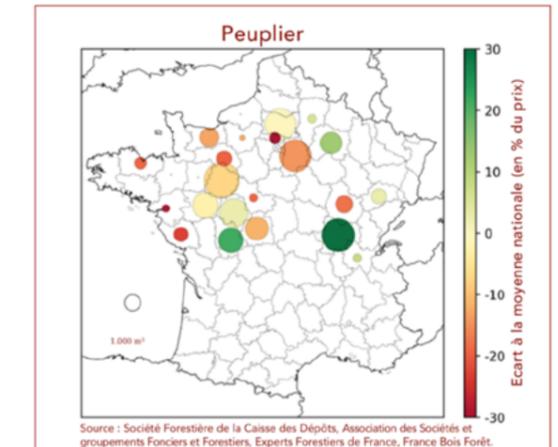
Les volumes mis en marché par l'intermédiaire des ventes groupées sont équivalents à ceux de 2020, après une baisse en 2019, et retrouvent un niveau comparable à celui des dix dernières années.

Comme les années passées, la carte régionale confirme les écarts de prix de vente entre les différentes régions :

en Rhône-Alpes, avec la proximité de l'Italie très consommatrice de peuplier, les prix sont supérieurs à la moyenne nationale, la Marne et la Vienne sont deux départements où le marché du peuplier a été très dynamique et en augmentation par rapport à 2020,

en Picardie et Île-de-France, les prix restent inférieurs à la moyenne. L'implantation de nouvelles usines de transformation dans ces régions ne semble pas encore avoir d'effet bénéfique sur les prix observés, les régions Val-de-Loire et Bretagne, traditionnellement utilisatrices de cagettes pour le maraîchage et de bourriches

pour les produits de la mer, connaissent encore paradoxalement un recul des prix par rapport à la moyenne nationale, tout comme la région Bourgogne.





II/ COMMENT NOUS FONCTIONNONS

74

A/ Le coeur de nos activités

76

B/ Notre système de gouvernance

78

C/ Notre écosystème, nos parties prenantes

79

D/ Nos domaines d'expertise

- 1) Création de notre département recherche-forêt
- 2) Avancées de notre département innovation
- 3) Nos actions de pédagogie et de sensibilisation

A. Le coeur de nos activités

1. Notre coeur de métier

	Pour les particuliers	Pour les professionnels
Forêt	<ul style="list-style-type: none"> Investissement unique pour devenir propriétaire d'un arbre Abonnement mensuel à la forêt Cadeaux d'arbres 	<ul style="list-style-type: none"> Plantations d'arbres et gestion durable de la forêt, associées à une stratégie RSE Création de puits de carbone (forêt et solutions fondées sur la nature) Engagements contractuels sur plusieurs années
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Contribution unique pour financer des projets de biodiversité Abonnement mensuel à un projet de biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Contributions uniques pour financer des projets de biodiversité sur-mesure

2. Projets innovants en cours

Innovations existantes	Innovations en cours de développement
<ul style="list-style-type: none"> Formation forestière e-learning Certification Green Place Offre de bail forestier 	<ul style="list-style-type: none"> Certification et courtage de crédits carbone vérifiés Protection des mers et océans Biochar Offre carbone avec les tourbières

3. Création de valeur environnementale, économique et sociale

Nos principales ressources

Une équipe formidable

68 collaborateurs en France et à l'international ; 46 CDI (68% des collaborateurs) ; 12 nationalités ; 3 sites d'implantation : Paris, Brest, Copenhague .

Une situation économique en pleine croissance

+100% de croissance par an depuis 2016 ; 6.7 M€ de CA en 2021 ; + de 50 000 clients particuliers ayant un compte chez EcoTree ; + de 1200 entreprises partenaires.

Des projets forestiers et de biodiversité pour maximiser notre impact

+ de 786 ha sous gestion ; + de 1 500 000 arbres sous gestion ; 38 forêts sous gestion ; + de 140 projets de biodiversité ; 20 essences différentes plantées dans nos forêts.

L'approbation de standards reconnus

Labellisation **B Corp** ; enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers (**AMF**) ; une **méthodologie** permettant de quantifier le carbone stocké par nos forêts, fondée sur nos propres itinéraires sylvicoles et vérifiée par **Bureau Veritas** ; 100% de nos forêts **labellisées PEFC** ou en cours + certaines forêts labellisées FSC.

L'innovation constante

Une innovation juridique permettant de proposer la propriété de l'arbre décorrélée de celle du sol ; une plateforme digitale performante permettant la traçabilité de l'arbre pour nos clients ; 4 marques déposées : EcoTree, EcoTree international, Green Place, Sea&Co.

Une forte reconnaissance d'EcoTree en B2B et B2C

+ 55 000 followers cumulés sur nos réseaux sociaux (Twitter/ LinkedIn/ Instagram/ Facebook/ Pinterest/ YouTube) ; 8.9/10 : taux de recommandation d'EcoTree par nos clients B2B ; 4.7/5 (379 avis google).

Un impact carbone que nous évaluons et essayons d'atténuer

Un bilan carbone en 2020 de 361.3 tonnes de CO2 équivalent en 2020 sur les 3 scopes (bilan 2021 en cours).



Notre mission

Valoriser écologiquement et économiquement les forêts et la biodiversité



Notre objectif

Créer de la valeur environnementale, économique et sociale

Nos valeurs



- Sauvegarder** les forêts et les écosystèmes associés
- Sensibiliser** le corps social au sort des forêts et de la biodiversité
- Valoriser** le développement durable en conciliant engagement et rentabilité

Nos principaux co-bénéficiaires

- Création de puits de carbone atténuant notre impact sur le climat
- Protection et développement de la biodiversité
- Accompagnement des propriétaires forestiers privés n'ayant pas les connaissances, compétences ou moyens pour assurer une gestion durable des forêts
- Création d'emplois locaux, en France et au Danemark
- Travail en circuit court (acteurs locaux positionnés au plus près des forêts), de la plantation à la transformation du bois
- Développement de la filière bois française, renouvellement pérenne de la ressource en bois d'oeuvre dont la demande est croissante
- Sensibilisation et engagement d'acteurs publics, privés, scolaires et citoyens pour un développement durable
- Emploi de publics en réinsertion
- Développement des services écosystémiques des forêts : paysages, sensibilisation, purification et filtration de l'eau, protection des nappes phréatiques, amélioration de la qualité de l'air, etc.

B. Notre système de gouvernance

Focus sur la gouvernance et le processus décisionnel chez EcoTree

Parce que l'Organisation Opale transforme la structure de l'organisation afin de donner plus de liberté à ses acteurs, de les rallier derrière un objectif commun et de valoriser leurs différences individuelles afin de maximiser le plein potentiel de l'entreprise, EcoTree a fait le choix de ce modèle de stratégie organisationnelle.

Quatre principes clés permettent de répondre à l'Organisation Opale :

1. La raison d'être évolutive, c'est-à-dire la reconnaissance de l'existence d'une conscience collective et d'un but commun au sein de l'entreprise, lesquels sont le fruit d'une concertation et non le fait de la volonté des dirigeants ;

2. La plénitude, qui invite à faire tomber les masques. Les jeux d'influence interne et l'ego s'estompent au profit de salariés qui sont invités à venir comme ils sont ;

3. L'auto-management où l'intelligence collective s'exerce de manière organique et spontanée, sans dépendre d'une hiérarchie rigide et pyramidale. Ce principe de subsidiarité propose qu'une autorité ne puisse effectuer que les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à l'échelon inférieur et renverse ainsi la délégation : ce n'est plus le dirigeant qui délègue à la base

certaines décisions ou certains projets, mais le contraire.

4. La transparence qui fait référence au fait que le manager partage les informations stratégiques avec l'ensemble des membres de l'organisation, singulièrement les informations financières et économiques.

De fait, le processus décisionnel d'EcoTree (et donc sa gouvernance) réside principalement dans les mains des collaborateurs. Lorsque le principe de subsidiarité ne trouve pas à s'exprimer, les cofondateurs (réunis en Comité exécutif) tranchent. Quelques décisions (principalement relatives à la propriété des actions et à leur cession éventuelle) restent la prérogative des actionnaires d'EcoTree.

De l'importance de se doter d'un comité d'éthique

Dès la création d'EcoTree, nous avons décidé de mettre en place un **Comité d'éthique** que nous consultons très régulièrement. Son rôle est fondamental pour une société comme la nôtre, fondée sur un modèle aussi complexe qu'évolutif, qui ne peut souffrir aucune approximation. C'est pourquoi il nous a d'emblée semblé essentiel d'inclure dans notre propre dispositif structurel des garde-fous et des contre-pouvoirs, ne serait-ce que parce que nous ne sommes pas omniscients et que nous pouvons commettre des erreurs.

Ce Comité est présidé par Chantal de Leiris, vice-procureur honoraire du Parquet de Paris, réputée pour son grand professionnalisme. Il est animé par plusieurs juristes et un expert forestier. En définissant les prérogatives du Comité d'éthique, nous avons voulu que celui-ci puisse se saisir de sa propre initiative pour mieux préserver son indépendance et éviter toute forme de complaisance.

L'année dernière, le Comité s'est ainsi lui-même saisi sur plus de huit questions :

- L'encadrement de la notion de fongibilité pour éviter le risque de tirage sur la masse du stock d'arbres ;
- La distribution équitable des revenus considérant la fongibilité de la forêt ;
- La prise en compte ou non de l'inflation dans les comptes de capitalisation, c'est-à-dire les sommes consignées pour réaliser la bonne gestion forestière ;
- La responsabilité de bonne gestion forestière qui incombe à EcoTree et son nécessaire encadrement ;
- La consignation des coupes non prévues en vue de protéger les revenus des clients ;
- Les aléas et la police d'assurance ;
- Les diligences à effectuer lorsque les revenus ne retrouvent pas leur propriétaire ;
- La désignation du tiers financier sur l'ensemble de la distribution des revenus pour protéger le client de sa disparition.

Le Comité d'éthique prend son rôle très au sérieux et n'hésite pas à se frotter à la trivialité du concret et à la multitude des sujets. Lorsque certains points sont ainsi soulevés, il nous revient de répondre par un mémo, lequel ne se fait pas sans une intense réflexion et de nombreuses actions de notre part, pour nous conformer à leurs recommandations. Puis, ce mémo est envoyé à l'Autorité des Marchés Financiers pour information.

Au début de l'année, le Comité d'éthique a appelé notre attention sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'inclusion, sujets que nous prenons par conséquent à bras-le-corps.



“Le modèle créé par EcoTree fait bouger la filière forestière. C'est une bonne chose mais qui doit être faite avec une grande pondération et dans le respect de la sylviculture, des clients de l'entreprise et des parties prenantes. J'y suis particulièrement attentif.”

- Brice Lefranc, Docteur en droit, administrateur de l'Association des eaux et des forêts (AEFF).



“La préservation des ressources et des espaces naturels est un combat crucial qui engage l'avenir de nos enfants. La forêt est au cœur de ces enjeux et implique une gestion durable, conciliant production de bois et protection de la biodiversité. La prise de conscience d'une nécessaire transition écologique intervient alors que nous vivons des bouleversements climatiques notables. Ce contexte inédit impose aux acteurs de terrain des compétences toujours plus pointues et une remise en question permanente de leurs pratiques sylvicoles. La crédibilité des actions d'EcoTree repose ainsi sur l'étroite collaboration et l'appui technique et juridique de spécialistes confirmés et évolutifs.”

- Edward Lorne, Expert forestier, agréé par le Conseil National de l'Expertise Foncière, Agricole et Forestière.



“Les questions environnementales sont aussi prégnantes que celles de l'inclusion sociale, aujourd'hui, et toute entreprise se doit d'y répondre avec intelligence et sagesse. Comme EcoTree favorise la diversité dans ses forêts, il doit la favoriser au sein de son entreprise. Ensemble, nous y travaillons.”

- Jean-Marie Culpin, Polytechnicien, Ingénieur Général des Mines, Directeur Marketing d'Orange groupe.

C. Notre écosystème, nos parties prenantes

Nous souhaitons progresser, en lien avec nos parties prenantes, dans une démarche d'innovation positive créatrice de valeur pour tous.



D. Nos domaines d'expertise

1. Création de notre département recherche-forêt

a) Nos itinéraires sylvicoles

Durant le premier trimestre 2021, notre stagiaire en étude d'ingénierie forestière, **Margaud**, a terminé la modélisation et la formalisation de 42 itinéraires sylvicoles dit "irréguliers" (14 essences sur les trois classes de fertilité) selon une méthode créée par elle (et validée lors de son rapport de fin de stage mais aussi par des experts indépendants durant toute la durée de son stage).

L'intérêt est double : pouvoir avoir des prédictions économiques sur les impacts de notre gestion forestière mais aussi sur la partie carbone. Car ces itinéraires forment le point d'entrée des calculs de captation du carbone : séquestration et stock dans les produits bois. En effet, les itinéraires représentent l'évolution du volume de bois fort au cours du temps, qui est un proxy pour le carbone capturé dans l'atmosphère via la photosynthèse. Ces itinéraires nous permettent aussi d'envisager les débouchés en termes économiques pour le bois de nos forêts. De fait, en nous basant sur les tables de pourcentage d'utilisation du bois (bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie) établies par l'IFN (Inventaire Forestier National) ou le LBC (Label Bas Carbone) lui-même issu de Verra, nous pouvons faire des prévisions à la fois sur les stocks de carbone dans les produits bois, mais également sur leur valeur économique.

b) Méthodologie carbone

La **méthodologie carbone** que nous appliquons chez EcoTree, a été développée par nos soins (en s'appuyant en partie sur le Label Bas Carbone) à partir des itinéraires sus-décrits, et son calcul est certifié par **Bureau Veritas**.

Cette méthodologie est en constante amélioration, car nous retravaillons sans cesse nos modèles et réalisons une veille scientifique sur l'évolution des méthodes de valorisation de la biomasse et du stock de carbone dans les produits et le sol. L'enjeu est aussi d'adapter la méthodologie au plus proche de notre sylviculture durable et de la réalité du terrain.

Notre méthodologie carbone est une analyse prédictive, ou ex-ante, à partir des itinéraires sylvicoles. Elle nous permet de calculer le carbone séquestré dans nos forêts, stocké dans les produits (en aval dans la filière bois) ainsi que leurs effets de substitution.

Ce travail est entre les mains d'**Arnaud De Grave** et Lucia Giunti, respectivement forestier dans le Grand-Est et Forestry Innovation Manager au sein de notre équipe internationale.

Nous vous invitons à prendre le temps d'approfondir ce sujet sur notre site, où **une page** est consacrée à notre modèle.



Forêt de Chatelain, Pays de la Loire

b) Biochar

Le **biochar** a été cette année un des sujets de prédilection de deux de nos collaborateurs: **Arnaud De Grave** et **Pablo Denti**, qui ont travaillé sur deux projets. Leur volonté ? Parvenir à valoriser de manière diversifiée tout le bois dans les forêts. A titre d'exemple, cela pourrait faciliter la valorisation du bois des forêts scolytées dont les arbres sont morts sur pied.



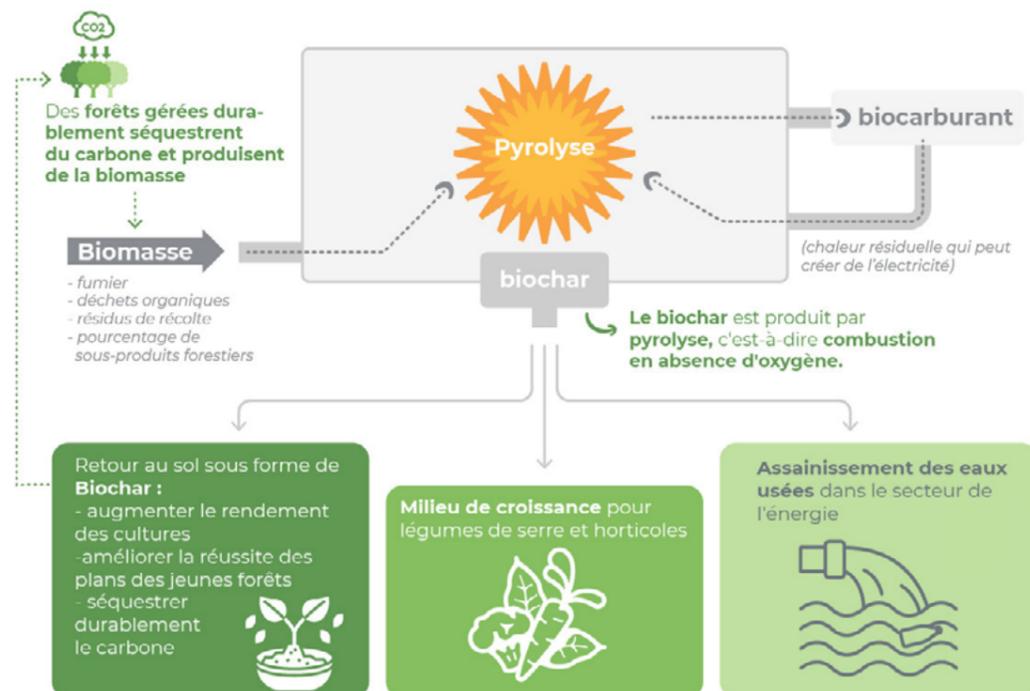
Le premier projet concerne ainsi un épandage de biochar prévu en janvier dans notre forêt sarthoise de la Chapelle-Saint-Rémy. Le but ? Amender le sol avant d'y faire des plantations, d'étudier ainsi l'effet de l'épandage de biochar sur le sol et la croissance des forêts.

Le deuxième projet concerne le bois de nos premières éclaircies que nous souhaitons envoyer à la fin de l'année 2022 à des carbonisateurs pour produire du biochar. L'objectif qui nous guide est le stockage du carbone à long terme. Ainsi, nous souhaitons que le bois de nos coupes qui n'est pas destiné à être du bois d'œuvre ou du bois d'industrie soit transformé en biochar plutôt qu'en simple bois de

chauffe. En effet, une partie du carbone est stockée dans le biochar sur le temps long ; par ailleurs, cette démarche répond à un souci de respect d'une certaine circularité biologique : le carbone des arbres vient enrichir le sol sur lequel ils ont été coupés. Enfin, les débouchés économiques sont plus intéressants pour le biochar que pour le bois de chauffe.

Petit rappel technique

On obtient du biochar par pyrolyse du bois, qui est un procédé technique évitant la combustion, pour ne conserver que le carbone.



2. Avancées de notre département innovation



a) Sea&Co

Les forêts sont connues pour être d'immenses puits de carbone et des réserves de biodiversité (elles abritent 80% de la biodiversité terrestre), mais les écosystèmes marins sont les premiers puits de carbone au monde, et riches d'écosystèmes qu'il faut préserver et valoriser.

Pour amplifier notre action de protection et de valorisation de la biodiversité, nous avons choisi d'étendre notre expertise au-delà des écosystèmes forestiers. Nous nous sommes donc associés à des acteurs du terrain (associations, fondations, entreprises) qui œuvrent en France métropolitaine et en outre-mer dans des domaines aussi variés que la restauration de coraux et d'herbiers de

posidonie, de protection de cétacés, de nettoyage de fonds marins... afin de financer et de suivre des projets de protection des milieux marins. Cette action peut être réalisée grâce aux entreprises partenaires qui s'engagent avec nous dans les nombreux projets à mener en faveur des littoraux, des mers et des océans.

En 2021, nous avons rencontré différents acteurs et choisi d'avancer avec ceux dont nous sommes les plus proches en termes de vision et de valeurs (sauvegarder, sensibiliser, valoriser), et dont l'impact terrain est évident. Ainsi, nous avons notamment lancé un projet ambitieux de restauration des fonds marins dans les Calanques qui se tiendra au printemps 2022 : collecte de déchets des fonds marins, restauration des récifs coralligènes et des herbiers de posidonie.

Ces échanges collaboratifs entre acteurs d'horizons divers doivent aussi permettre le partage de bonnes pratiques et promouvoir l'innovation dans chaque secteur.



b) Green Place

Green Place est à la fois un outil de pilotage de la performance environnementale et un label reconnu, qui implique les collaborateurs. Le diagnostic Green Place permet de développer la marque employeur et, selon le score obtenu, de mener à la labellisation Green Place de l'entreprise.

Elle permet aux entreprises novices sur les questions environnementales de bénéficier d'un diagnostic et de consulting, et aux organisations avancées d'améliorer leur impact environnemental.

En 2021, EcoTree a commercialisé pour la première fois l'offre **Green Place** auprès d'une entreprise ! A travers le développement de cette offre, EcoTree vise à accompagner ses clients B2B plus largement sur les questions environnementales et à sensibiliser les premiers acteurs des entreprises : leurs collaborateurs. Chez EcoTree, ce sont nos consultants RSE, Data Analysts et Data Scientists qui portent cette offre.

3. Nos actions de sensibilisation

a) Mars : Forêts en fête !



Pour la seconde année consécutive, nous avons particulièrement célébré les forêts lors du mois de mars, baptisé pour l'occasion "**Forêts en fête**".

À cette occasion, nous avons réuni nos clients particuliers et professionnels autour d'un webinaire sur les enjeux d'une forêt durable, grâce à notre forestier et fondateur, Vianney. De nombreuses autres actions de sensibilisation ont été entreprises sur le mois, à travers nos réseaux sociaux et notre site internet.

Malheureusement, le Covid nous a obligé à annuler certaines sorties en forêt mais ce n'est que partie remise pour 2022 !

Nous avons mené un **très beau partenariat** avec Ushuaïa TV autour de la Journée internationale des forêts du 21 mars, et avons été mis à l'honneur par Jean-Pierre Pernaut dans l'émission "**Ma région, mon action**".



b) Mai : le Printemps de la biodiversité



Le mois de mai a été consacré au "Printemps de la biodiversité". Notre souhait était de sensibiliser entreprises et grand public à la préservation de la biodiversité. Ce sont en particulier les zones humides qui ont été mises en valeur cette année.

C'est ce que nous avons fait, notamment via un webinaire, des vidéos d'experts et des articles de blog. À cette occasion, nous avons mis en place un nouveau système d'engagement pour **particuliers** et **professionnels**. Le principe était simple : 1€ investi = 1m2 de zone humide préservée pour notre zone humide de **la Trinité-Langonnet**.



c) Sorties pédagogiques en forêt

Fin novembre, à l'occasion du Green Friday, nous avons souhaité sensibiliser toute notre communauté et inviter ses membres en forêt plutôt que de courir les magasins. Pour ce faire, **différentes propositions** étaient faites sur notre site internet.

Nous en avons également profité pour organiser ce qui fut notre **première sortie en forêt** ouverte au public, dans notre forêt nouvellement acquise de Launay Guen.

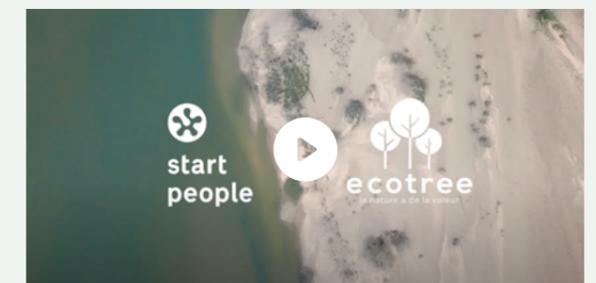
Au programme : des plantations d'arbres, une découverte de la sylviculture durable avec **Etienne de la Brosse**, nouvellement arrivé au sein d'EcoTree, et un atelier avec **Charly Robinet**, notre écologue partenaire.



De même, nous menons des actions de sensibilisation sur le terrain avec nos entreprises partenaires. Durant ces sorties, nos forestiers et partenaires locaux (apiculteurs, écologues,...) ont pu expliquer concrètement notre gestion durable de la forêt, son cycle de vie et son rôle de réservoir de biodiversité.

Ce furent de vraies expériences immersives, qui ont permis aux entreprises d'être confiantes dans l'idée que leur investissement est concret et directement bénéfique pour l'environnement. Les équipes invitées ont pu repartir avec plus de connaissances à partager avec leurs collaborateurs ou leurs parties prenantes.

Voici deux retours en image avec :





III/ NOTRE DÉVELOPPEMENT SE POURSUIT

86

A. Démultiplication de notre action forestière

87

B. Accroissement de notre impact sur la biodiversité et les écosystèmes

88

C. L'innovation toujours au cœur de nos actions, pour répondre au mieux aux besoins de nos clients.

A. Démultiplication de notre action forestière

Notre premier enjeu est de déployer notre présence dans l'Hexagone et en dehors des frontières. En France, nous recherchons toujours plus de terrains à acquérir, en priorité des terres à boiser (des terrains délaissés par l'agriculture, pour ne pas entrer en concurrence avec les agriculteurs, ou encore des coupes rases non reconstituées). Nous sommes aujourd'hui particulièrement implantés à l'Ouest, surtout en Bretagne, berceau d'EcoTree. Nous souhaitons nous étendre au maximum sur d'autres territoires. La présence de notre forestier Arnaud De Grave, dans l'Est, nous prédispose à acquérir des forêts et terrains dans cette région. Nous avons un projet d'acquisition d'une forêt dans les Vosges, où nous envisageons de reboiser un peuplement scolyté. Nous poursuivons donc petit à petit notre déploiement dans de nouvelles régions, et recruterons en ce sens des forestiers qui travailleront main dans la main avec des acteurs locaux.

D'autre part, plusieurs gros projets de plantations sont en cours, en Bretagne notamment, et nous préparons activement la prochaine saison de plantation qui débutera l'hiver prochain. Pour ce faire, nous mettons en place les itinéraires sylvicoles, nous sécurisons dès à présent l'approvisionnement des plants et nous programmons la préparation des sols à l'automne 2022. Nous avons plusieurs projets d'ampleur, notamment à la Trinité-Langonnet (56) dont 40 ha seront plantés, et la forêt de Langonnet 2, où 20 ha de boisement verront le jour.

Comme toujours depuis les débuts d'EcoTree, tous ces projets forestiers vont de pair avec une expertise scientifique croissante. Pour exemple, dans la forêt que nous sommes sur le point d'acquérir dans les Vosges, nous travaillerons avec Georges Pottecher, de la société Forestys, qui nous aidera à adapter nos futures plantations au changement climatique. En couplant l'analyse de la station forestière faite par Arnaud aux modèles de prévision climatologique développés par Forestys, nous pourrions envisager des plantations d'essences variées, adaptées à la station et plus résistantes au changement climatique.

Dans notre forêt de la Chapelle-Saint-Rémy, un an après l'épandage de biochar et la plantation d'arbres, nous comptons mener différentes analyses portant sur la croissance des plants et de la biodiversité du sol (macro et micro) en fonction de la quantité de biochar épandue sur le sol. Pour rappel, en quelques chiffres, ce projet représente 90 tonnes de biochar épandu avec 3 dosages différents sur 6 hectares plantés de plusieurs essences.

Nous allons aussi mettre en place une méthode de mesure de séquestration du carbone par la biomasse forestière. Pour ce faire, nous travaillerons avec Pierre Astruc, ingénieur agronome étudiant, en formation chez EcoTree, dont l'objet de recherche est le suivant : «Quelle méthode utiliser pour quantifier in situ le carbone séquestré dans les peuplements forestiers selon leur stade de développement ? Est-il toujours nécessaire d'aller sur le terrain pour cela ou bien la télédétection peut-elle permettre de s'en affranchir ?». Pour déployer ce projet, il travaillera en parallèle sur une méthode intégrée d'analyse d'images satellites.

Tous ces projets vont de pair avec le développement d'outils de modélisation informatiques. Ces outils doivent nous permettre de comparer des scénarios pour faciliter notre prise de décision, en prenant en compte différents critères : carbone, rentabilité économique, essences, surfaces, biodiversité, etc. Nous imaginons donc la création d'un module de comparaison numérique des projets.

B. Accroissement de notre impact sur la biodiversité et les écosystèmes

Les forêts sont un écosystème où la biodiversité doit non seulement être préservée mais favorisée. C'est notre mission chez EcoTree et c'est le rôle de nos forestiers et écologues partenaires sur le terrain.

Dans chacune de nos forêts, des actions sont déjà mises en place, et nous souhaitons amplifier notre action dans ce domaine. Pour concrétiser ce souhait, nous avons la joie d'accueillir en janvier **Louise Bouchardy**, responsable biodiversité. Son expertise vient parfaitement compléter l'équipe, et nous permettra de nouer des partenariats avec différents acteurs locaux au service de la biodiversité.

Voici la liste non exhaustive de nos différents projets, par catégorie :



Restauration de zones humides

création et/ou restauration de mares, restauration de ripisylves, reméandrage de cours d'eau, maintien de la continuité et du dynamisme de cours d'eau, ouverture et maintien de milieux humides...



Pollinisateurs

installation de ruchers, installation d'habitats pour pollinisateurs sauvages (abeilles sauvages, chauves-souris), travaux sur les lisières (développement de la strate arbustive et herbacée); création de zones d'alimentation (haie mellifère, jachère / prairie fleurie, verger sauvage)...



Habitats

installation de nichoirs, installation d'hibernaculum, **marquage** d'arbres à habitats, sauvegarde d'îlots de sénescence, mise en andain de branchages, création de micro-forêts, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, création de milieux ouverts, diversification des essences...



Opérations de dépollution

enlèvement de déchets, enlèvement de protection d'arbres.



Sensibilisation

création de parcours pédagogiques, animations en forêts auprès de publics scolaires, interventions grand public, sensibilisation aux impacts des dépôts sauvages sur la biodiversité...

Bien évidemment, toutes ces opérations sont réalisées conjointement avec des suivis naturalistes : **Indice de Biodiversité Potentielle (IBP), inventaires écologiques, suivis bioacoustiques (oiseaux et chiroptères), beemonitoring, recherche d'espèce par échantillonnage et extraction de l'ADN, suivis des insectes saproxyliques notamment dans les îlots de sénescence...**



📍 Forêt de Langonnet, Bretagne

C. L'innovation toujours au cœur de nos actions, pour répondre au mieux aux besoins de nos clients

Le pôle innovation, porté par **Annabelle Le Corfec**, ne cesse de travailler sur l'amélioration continue de toutes nos offres existantes, et de proposer de nouveaux projets pour avoir toujours plus d'impact.

Parmi les chantiers en réflexion, il y a des développements technologiques envisagés autour des NFT, un questionnaire sur la création d'un Groupement Forestier d'investissement (pour répondre à de nombreuses sollicitations de particuliers ou d'entreprises) et également un projet pour qu'EcoTree devienne organisme de formation et puisse ainsi approfondir son rôle de sensibilisation aux sujets de la forêt, de la biodiversité et du carbone.

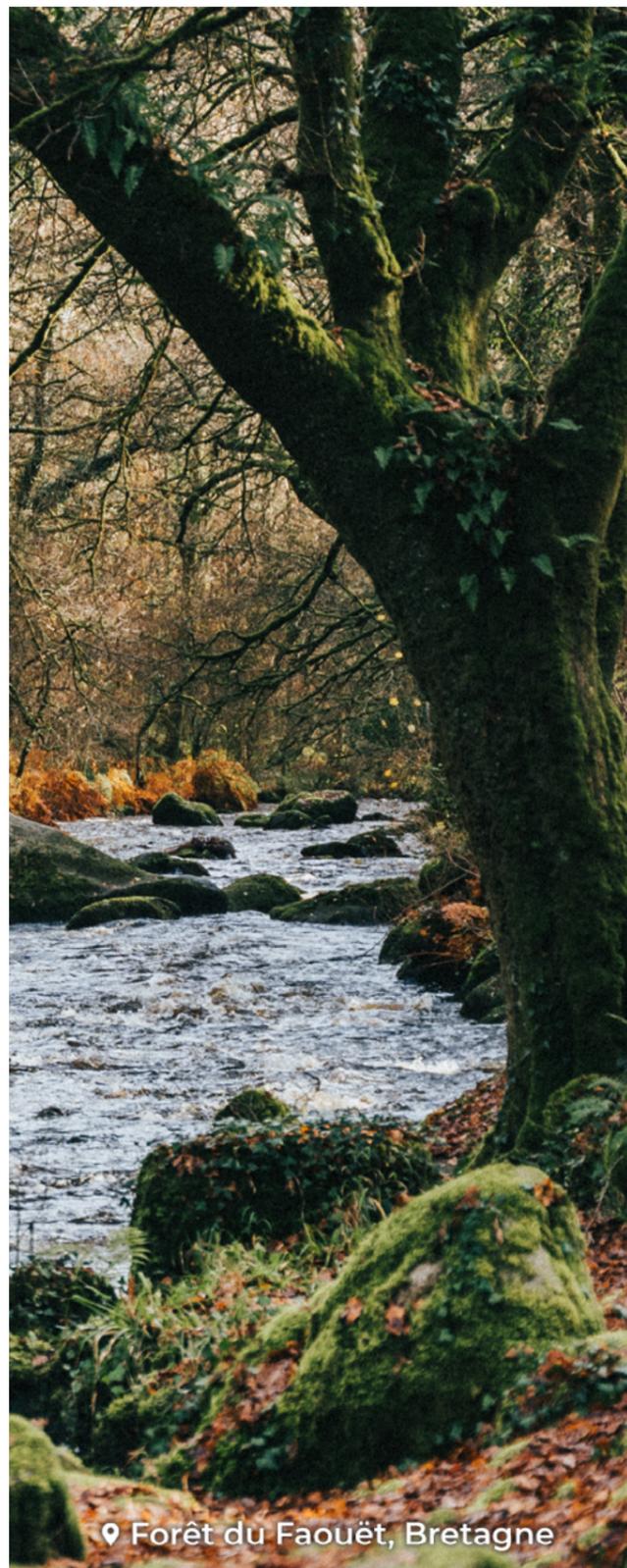
Enfin, nous travaillons sur le volet du Global impact. Ce projet part de 2 constats : notre ambition de faire de l'entrepreneuriat à impact et l'internationalisation de nos activités. Dans ce cadre, il nous semble prioritaire :

De développer notre Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Pour cela, EcoTree souhaite réduire son bilan carbone et améliorer son score **B Corp**. Il s'agit ainsi de travailler sur le numérique responsable, les achats mieux sourcés, la politique de communication, la mobilité des collaborateurs, la réduction de nos consommations énergétiques, la qualité de vie au travail ou encore les écogestes. Soucieux de la transparence, nous publierons nos actions et leurs résultats dans notre rapport RSE.

De participer à faire bouger les lignes sur ces sujets, en dehors de notre entreprise.

Dans ce cadre, nous avons identifié des événements, réseaux, concours, collectifs et plaidoyers que nous pourrions rejoindre. Français, européens ou internationaux, ils nous permettent de développer notre impact, de nouer des partenariats et d'asseoir notre légitimité sur ces sujets.



📍 Forêt du Faouët, Bretagne

Conclusion



En route vers 2023 et plus loin encore.

Nous le disions en introduction de ce rapport, nous souhaitons, à trois ans, positionner EcoTree comme la référence européenne de la forêt, de la biodiversité et du carbone. Pour nous donner les moyens de cette ambition, nous avons déjà actionné de nombreux leviers. A l'heure où nous concluons ce rapport, nous sommes dans la finalisation d'une nouvelle levée de fonds qui nous donnera les moyens financiers de poursuivre le cap que nous nous sommes fixé.

Partout où il y aura des forêts en carence de gestion, des terres à reboiser, de la biodiversité à reconstituer, EcoTree sera là, sollicitant d'une main l'investissement des particuliers, de l'autre celui des entreprises ; les engageant ainsi dans une démarche concrète de préservation et de renouvellement des écosystèmes ; inscrivant ces engagements dans une dialectique où la performance environnementale et la performance économique se répondent.

Après la France, le Danemark, la Suède, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, d'autres pays européens attendent l'installation de notre solution. Notre équipe internationale y travaille activement et les résultats ne se feront pas attendre longtemps.

Nous comptons investir massivement dans la recherche scientifique et dans la recherche technologique. Cette recherche doit servir la connaissance fondamentale en termes de gestion forestière, en termes de restauration de la biodiversité, mais elle doit aussi offrir aux parties prenantes les moyens d'évaluer leurs actions et de s'intégrer pleinement dans leurs démarches de conformité et de comptabilité (pour le carbone par exemple). Dans le même temps, nos offres vont s'étendre et référencer toujours plus de solutions fondées sur la nature.

Nous comptons renforcer les équipes juridiques et de conformité pour garantir une éthique absolue. Dans ces temps de grande incertitude, une probité à toute épreuve et certifiée par des tiers (un Comité d'éthique, Bureau Veritas, B Corp, etc.) est la moindre des exigences.

Nous comptons recruter toujours et encore plus de talents. Majoritairement pour le département forêt et biodiversité mais aussi dans des départements qui servent indirectement cette noble cause. Nous souhaitons privilégier ceux qui peinent aujourd'hui à trouver un emploi du fait de leur âge, de leur milieu social ou de leur handicap. Car comment pourrions-nous inciter les entreprises à la vertu si nous ne l'observons pas préalablement nous-même ?

Il y a sept ans, nous créons EcoTree sans imaginer un seul instant le succès qui en découlerait. Avec la même humilité mais sans doute un peu plus d'audace, nous prenons le pari d'être au cap dans trois ans. Nous y mettrons une détermination et un engagement sans faille. Rendez-vous au prochain point d'étape en 2024 !

Encore merci de votre confiance qui nous honore,

Théophile Le Méné

ANNEXES

Remerciements

Merci à tous les acteurs de la forêt et de la biodiversité, avec qui nous travaillons au quotidien main dans la main pour la gestion durable de nos forêts et la préservation de la biodiversité. Nous souhaitons les remercier en les nommant dans la liste ci-dessous (l'exercice du recensement n'étant pas évident, nous sommes désolés si nous devions en avoir oublié).

Pépiniériste :

Gilles Bauchery, de la pépinière **Bauchery**
Michel Lemonnier
Jean-Marc Rouxel

Expertise forestière :

Cabinet **Coudert**
Edward Lorne, du **Cabinet Lorne**
Martin de Charry, **Selvans**
François du Cluzeau, **Comité des forêts**
Didier Paillereaux, **Comité des forêts**
Philippe de Saizieu, **Comité des forêts**
Thomas de Baglion, **Compagnie Bretonne de Gestion Forestière**

Gestion forestière / travaux :

Entreprise **Guillier**
Alix Vaquier
Loïc Brodut

Écologues/ actions de biodiversité :

CPIE **Pays de Bourgogne**
CPIE **Mayenne**
Charly Robinet, **Expert naturaliste**
Quentin Crapet, **Technicien écologue**
Jean-Michel Teulière, **Limousin Nature Environnement**
Bureau d'études **laosenn**
Naturalia environnement

Apiculteurs partenaires/ actions de pollinisation :

Olivier Girbal, apiculteur
David Sihoan, apiculteur
Eloi Renard, apiculteur
Pierre Douguet, fabricant de ruches
BeeOdiversity, monitoring des ruches

Scierie/ menuiserie :

Etienne Beslier, Acheteur d'arbres sur pied, **Josso**
Dominique Payelle, Menuiserie Atelier cube

Performance sociale & sociétale

Indicateur de performance - RH	Résultat 2021
Nombre d'emplois pérennes (CDI) créés par EcoTree en 2021	22
Part de stagiaires et alternants convertis en CDI	21%
Part de collaborateurs de moins de 30 ans	75%
Turnover	6%
% de femmes	55%
Nombre de nationalités dans l'entreprise	12
Nombre d'accidents du travail et taux de gravité	0
Nombre de collaborateurs déclarés en situation de handicap	0
Part du capital détenu par les salariés	6%
Pourcentage de personnes en CDI concernées par le partage de la valeur ajoutée (BSPCE)	39%
Nombre de collaborateurs profitant d'une formation financée par EcoTree	23
Nombre d'heures de formation dispensées en interne dans les équipes	20
Nombre d'heures de formation dispensées en interne pour chaque nouveau collaborateur	21

Indicateurs de performance - Qualité de vie au travail	Résultat 2021
Nombre d'évènements de team building organisés pour nos équipes	33
Satisfaction moyenne des collaborateurs quant à leur rôle et responsabilités	4,4/5
Satisfaction moyenne des collaborateurs quant à l'équilibre entre leur vie personnelle et professionnelle	4,2/5
Satisfaction moyenne des collaborateurs quant à la communication libre et transparente d'EcoTree	4,5/5
Satisfaction moyenne des collaborateurs quant aux outils mis à leur disposition pour faire leur travail efficacement	4/5
Réponse moyenne des collaborateurs à la question "Je recommanderais à un proche de venir travailler chez EcoTree"	4.5/5
Confiance des collaborateurs dans l'atteinte de leurs objectifs 2022	4,2/5

Indicateurs de performance - impact social et sociétal de nos activités	Résultat 2021
Nombre de scolaires sensibilisés via nos activités	200
% de projets forestiers et de biodiversité pour lesquels nous travaillons au maximum avec des acteurs locaux (de la plantation à la transformation du bois - gestionnaires, experts, scieries, etc.)	100%
Nombre d'emplois pour des personnes en situation de handicap via nos fournisseurs	2
Nombre d'emplois pour des personnes en situation d'insertion via nos fournisseurs	6

Nos lignes directrices 2022 pour développer notre performance sociale :

- Développer la **formation interne**
- Développer la **transmission des connaissances et communication interne**
- Préserver nos **ressources et valeurs**
- Développer notre **impact sur le handicap et l'insertion et les scolaires**
- Développer la **qualité de vie au travail** et les **relations** entre les équipes

Performance environnementale

Indicateurs de performance - Management environnemental en interne	Résultat 2021 (bilan carbone 2021 en cours)
Part de collaborateurs concernés par l'indemnité kilométrique vélo	25%
Nombre d'actions de sensibilisation des collaborateurs menées	1
Nombre de tonnes de CO2e estimées dans notre bilan carbone (3 scopes) pour l'énergie	14,7
Nombre de tonnes de CO2e estimées dans notre bilan carbone (3 scopes) pour les achats	221,1
Nombre de tonnes de CO2e estimées dans notre bilan carbone (3 scopes) pour le fret	0,3
Nombre de tonnes de CO2e estimées dans notre bilan carbone (3 scopes) pour les déplacements	24,3
Nombre de tonnes de CO2e estimées dans notre bilan carbone (3 scopes) pour les déchets directs	0,4
Nombre de tonnes de CO2e estimées dans notre bilan carbone (3 scopes) pour le numérique	100,5
Nombre de tonnes de CO2e estimées dans notre bilan carbone (3 scopes) au global	361,3

Indicateurs de performance - Impact environnemental de nos activités	Résultat 2021
Nombre d'arbres sous gestion	1 500 000
Surface gérée en hectares	786
Nombre de forêts	38
Tonnes de CO2 certifiées Bureau Veritas	24 014
Nombre d'essences utilisées dans nos forêts	20
Pourcentage de futaies pour lesquelles le changement climatique a été pris en compte	100%
Pourcentage de futaies irrégulières	100%
Pourcentage de futaies ayant un mélange d'essences	100%
Part de forêts certifiées PEFC ou FSC	63%
Part de forêts certifiées ou en cours de certification PEFC ou FSC	100%
Nombre de projets de biodiversité menés en 2021	140
Nombre de mètres linéaires de haies mellifères créés en 2021	2 500
Nombre de projets de ruches	260
Surface de zones humides en restauration dont le projet a été initié en 2021 (Hectares)	60
Nombre d'Indicateurs de Biodiversité Potentielle (IBP) réalisés en 2021	2
Pourcentage d'attestation d'itinéraire sylvicole et de charge qui sont validées par des experts forestiers indépendants	100%
Nombre d'organisations évaluées via Green Place	4

Nos lignes directrices 2022 pour développer notre performance environnementale :

- Développer davantage de **projets de biodiversité**
- Augmenter la **surface forestière** gérée
- Participer à la **préservation d'autres puits de carbone** et de **biodiversité**
- Mener davantage d'**accompagnements Green Place** à destination des entreprises
- Réduire l'**impact carbone** lié à la **mobilité** de nos collaborateurs
- Mettre en place des projets visant à **diminuer notre empreinte numérique**
- Intégrer les **critères sociaux et environnementaux** dans le choix de nos fournisseurs
- Sensibiliser davantage nos collaborateurs sur les **déchets**, la **réduction de nos consommations**, etc.

Risques et opportunités pour EcoTree

1. Des risques identifiés et atténués grâce à du management des risques

Catégorie	Risques principaux	Impact	Probabilité (sans prendre en compte les actions d'atténuation)	Actions d'atténuation du risque
Risques environnementaux	Risques accrus par le changement climatique ou à ses conséquences sur les forêts sur pied : tempêtes, inondations, incendies, etc.	Critique	Probable	Assurance de nos forêts contre les incendies et les catastrophes naturelles, intégration des risques dans nos acquisitions de forêts
	Risques accrus par le changement climatique (sécheresse en particulier) ou à ses conséquences sur les nouveaux plants ou forêts futures : adaptation des plants au changement climatique	Critique	Probable	Veille, choix d'essences adaptées au changement climatique
	Risques de gestion sylvicole et biodiversité : maladies des arbres, champignons, pathogènes, etc.	Critique	Probable	Approche Pro Silva (âges, essences variées et adaptées au territoire), suivi de nos forêts, intervention d'experts, équipe dédiée à la forêt et biodiversité en interne
Risques de marché	Évolutions de marché : évolution du prix du marché du bois, évolution du stock de foncier à acquérir, concurrence accrue, etc.	Significatif	Possible	Veille, croissance et gain de parts de marché, innovation constante, développement de l'expertise technique de nos collaborateurs, développement de la visibilité d'EcoTree en B2B et B2C
Risques réglementaires	Risques liés aux évolutions réglementaires et législatives liées aux forêts ou territoires d'implantation	Significatif	Peu probable	Veille, lobbying, visibilité et reconnaissance d'EcoTree, certification de nos activités
	Risques liés aux évolutions réglementaires et législatives liées au marché du carbone et à la biodiversité	Significatif	Probable	Veille, lobbying, visibilité et reconnaissance d'EcoTree, certification de la séquestration du carbone par Bureau Véritas ou d'autres labels internationaux (Verra, Gold Standard)

Risques de marque	Risques liés aux marques et à la propriété intellectuelle	Modéré	Exceptionnel	Accompagnement d'avocats, veille
	Risques réputationnels : Greenwashing	Significatif	Probable	Lutte contre la communication "compensation carbone", suivi des communications de nos clients, travail en co-construction avec les acteurs de la filière forêts-bois
Risques intrinsèques à nos activités	Risques RH : mauvais recrutement, marque employeur, etc	Modéré	Peu probable	Cadre de travail agréable et qualité de vie au travail alliant fédération des équipes, confiance, ouverture d'esprit, dynamisme
	Risques cyber : défaillances informatiques, violation de données, etc	Significatif	Peu probable	Accompagnement cybersécurité, équipe IT compétente
	Risques liés aux fournisseurs : financiers, techniques, contractuels, etc.	Limité	Exceptionnel	Choix de fournisseurs de qualité, relation de confiance, approche long terme, anticipation de nos besoins
	Risques de gouvernance : manque de vision commune avec l'actionariat	Significatif	Exceptionnel	Travail avec des actionnaires partageant notre vision, relation de confiance, intégration de nos missions fondamentales dans nos statuts
	Risque de placement financier liés au charges forestières à venir	Modéré	Exceptionnel	Sélection de placements à risque limité et diversification des placements

2. 5 grandes opportunités permettant le développement d'EcoTree



La contribution à la neutralité carbone des entreprises est devenue essentielle

: intégrés dans des stratégies de développement durable globales, les sujets du carbone sont de plus en plus considérés. Il s'agit pour les entreprises de réaliser un bilan carbone sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, d'éviter et réduire leurs émissions et, dans un 3ème temps, de contribuer à la création de puits de carbone. La législation et le risque réputationnel poussent chaque jour davantage les entreprises à s'adapter aux évolutions du marché du carbone et à s'approprier les offres d'EcoTree.



Le sujet de la biodiversité commence à être pris en compte :

6ème extinction de masse, corrélation avec le changement climatique,... la biodiversité est de plus en plus médiatisée auprès des citoyens et les entreprises commencent à initier des actions de préservation de la biodiversité. Les offres d'EcoTree répondent donc à ces évolutions.



L'approche de gestion sylvicole d'EcoTree dite proche de la nature est innovante

: EcoTree est ainsi devenu un acteur français de la gestion sylvicole durable, ce qui nous permet d'asseoir notre légitimité.



Les talents souhaitent travailler dans une entreprise porteuse de sens

: 55% des collaborateurs disent que l'engagement environnemental d'une entreprise est un critère plus important que le salaire. Cela représente 2 opportunités pour EcoTree : augmentation de nos entreprises clientes et facilité à recruter en interne chez EcoTree.



Le modèle est déclinable en Europe :

l'innovation juridique d'EcoTree permettant de dissocier la propriété du foncier et la propriété de l'arbre est déclinable dans de nombreux pays européens. D'autre part, nous avons identifié de fortes demandes sur notre marché ainsi que des forêts sur lesquelles nous pourrions intervenir pour assurer une gestion durable.

Inventaire des biens sous gestion

FRANÇOIS DU CLUZEAU

EXPERT FORESTIER
EXPERT PRES LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Membre du Comité des Forêts
Membre des Experts Forestiers de France
Membre du Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière

Tél. 06 79 88 42 60
f.du.cluzeau@gmail.com



Nos références : FC./fc./2022-079

ATTESTATION DE GESTION DURABLE 2021

FORÊTS D'ECOTREE

Je soussigné, François du Cluzeau, ai reçu de la part de la société EcoTree, dont le siège social se situe 110 rue Charles Nungesser – 29490 Guipavas, la mission d'attester la gestion durable des forêts appartenant à cette société pour l'année 2021.

NOTION DE GESTION DURABLE ET PERIMETRE DE LA MISSION

Il nous semble important, en préambule, de préciser ce que l'on entend par « gestion durable d'une forêt ». Pour cette attestation, nous avons considéré comme valeur de référence et comme périmètre d'expertise *l'article L1 du Code forestier*. Il dispose que « (...) la gestion durable des forêts garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes, aux niveaux local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes (...) »

PROTOCOLE DE CONTROLE

Pour attester la gestion durable des forêts appartenant à EcoTree, nous avons effectué deux vérifications principales. Une vérification purement réglementaire sur les aspects administratifs obligatoires (1) et une vérification plus technique sur la mise en œuvre concrète pratiquée dans chaque forêt (2).

Bureau de Paris : 46, rue Pierre Fontaine – 75009 Paris. Bureau de Tours : 147 Quai Paul Bert 37100 Tours
Tél. 01 48 74 31 40 - www.comitedesforets.com

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

1. La présence d'un document de gestion durable

En présence d'une entité de gestion de surface supérieure à 25 hectares, le Code forestier impose que la forêt soit gérée conformément à un Plan Simple de Gestion forestier (PSG). Nous avons donc vérifié que les forêts entrant dans ce champs d'application juridique disposaient bien d'un PSG en vigueur. Le propriétaire nous a ainsi communiqué le courrier d'agrément du CRPF faisant figurer la date d'agrément et la durée d'application du document de gestion durable. En fournissant ce document, nous avons considéré que le propriétaire bénéficiait d'une présomption de gestion durable et que sa gestion s'inscrivait dans le cadre légal imposé.

Pour les forêts de surfaces inférieures à 25 hectares, le Code forestier n'impose pas que la forêt ait un document de gestion. Pour ces forêts, nous avons vérifié l'adhésion soit à un Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles soit à un Règlement Type de Gestion.

En effet, la conformité légale des interventions menées dans une forêt présente déjà une présomption de garantie de gestion durable importante sur laquelle nous nous sommes appuyés pour réaliser cette attestation. Une demande d'information complémentaire sur la gestion technique mise en œuvre dans chaque forêt nous a permis d'affiner notre appréciation (2).

2. La conformité de la gestion mise en oeuvre avec la définition du Code forestier

Nous avons ainsi demandé à EcoTree de nous fournir un bilan de gestion annuel pour chaque forêt, réalisé par le gestionnaire forestier responsable de chaque massif, afin de vérifier que la gestion mise en œuvre garantissait les critères légaux préalablement cités, à savoir :

- la diversité biologique ;
- la productivité ;
- la capacité de régénération ;
- la vitalité et la capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes, aux niveaux local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes.

LES FORÊTS PROPRIÉTÉS D'ECOTREE

EcoTree nous a demandé de nous prononcer sur les forêts suivantes :

Forêt	Département	Surface en hectare	Document de gestion durable imposé	Document de gestion durable dont dispose EcoTree	N° du document de gestion	Période de validité
Sarran	Corrèze (19)	6,98	aucun	RTG	21 - 014	05/02/2031
Gioux	Creuse (23)	30,69	aucun car surface plantée inférieure à 25 ha	RTG	20 - 158	02/12/2030
Palotas	Creuse (23)	22,7	aucun	RTG	20 - 043	20/03/2030
Loguivy	Côtes d'Armor (22)	0,95	aucun	CBPS	CP 22-0552-1	13/06/2026
Lannvain - Plouguernevel	Côtes d'Armor (22)	23,03	aucun	CBPS	CP-22-0611-1	11/06/2030
Louargat	Côtes d'Armor (22)	4,28	aucun	CBPS	CP-22-0609-2	25/05/2030
Pleyben	Finistère (29)	12,43	aucun	CBPS	CP 29-1005-2	10/06/2030
Cleden Poher	Finistère (29)	12,02	aucun	CBPS	CP 29-0942-1	17/04/2029
Pont de Buis	Finistère (29)	9,72	aucun	CBPS	CP 29-1099-1	01/07/2031
Langoelan	Morbihan (56)	15,93	aucun	CBPS	CB 56-0384-1	14/10/2026
Melrand	Morbihan (56)	19,97	aucun	CBPS seulement sur 15,46 ha. EcoTree déclare que la différence de surface est liée aux parcelles agricoles détenues à Melrand et à une parcelle de peupliers qui n'était pas encore plantées au moment du CBPS	CP 56-0492-1	12/06/2028
Melgven	Finistère (29)	3,72	aucun	CBPS	CP 29 10004 1	04/06/2030
Plouray	Morbihan (56)	11,566	aucun	CBPS seulement sur 10,8320 ha. EcoTree déclare que la vraie surface cadastrale détenue est de 11.566 ha et l'ensemble des parcelles a été planté. Demande d'avenant en cours.	CP-56-0446-1	23/11/2027
Ploerdut 1	Morbihan (56)	8,95	aucun	CBPS	CP 56-0556-1	17/06/2029
Ploerdut 2	Morbihan (56)	2,68	aucun	CBPS	CP-56-0594-1	04/06/2030

Faouet 1	Morbihan (56)	15,35	aucun	CBPS seulement sur 14,86 ha. EcoTree déclare que la différence de surface provient d'une parcelle (ZV 50 pour 0ha4790) que le GF détient seulement en tiers indivis (c'est un chemin). Elle n'a donc pas été incluse dans le CBPS.	CP 56-0447-1	23/11/2027
Faouet 2	Morbihan (56)	3,9	aucun	CBPS	CP-56-0593-1	04/06/2030
Faouet 3	Morbihan (56)	2,94	aucun	CBPS transmis à l'administration pour validation (regroupant le Faouet 2, 3 et 4)	en cours	en cours
Faouet 4	Morbihan (56)	3,52	aucun	CBPS transmis à l'administration pour validation (regroupant le Faouet 2, 3 et 4)	en cours	en cours
Ploerdut 3	Morbihan (56)	16,83	aucun	CBPS seulement sur 6,43 ha. EcoTree déclare que le reste de la surface est considéré comme friche agricole, nous avons choisi de ne pas l'intégrer dans le CBPS	CP-56-0715-1	2/10/2032
Berné 1	Morbihan (56)	3,96	aucun	CBPS	CP-56-0592-1	04/06/2030
Pezarches	Seine et Marne (77)	15,92	aucun	PSG	77 - 0415 - 1	31/12/2037
Malicorne sur Sarthe	Sarthe (72)	68,05	PSG	PSG	72 - 0185 - 3	20/11/2037
Ruillé	Sarthe (72)	21,44	aucun	RTG	RT72-0018-1	29/01/2028
Pontvallain	Sarthe (72)	6,72	aucun	CBPS	CB72-0151-1	08/06/2028
Chatelain	Mayenne (53)	12,86	aucun	PSG	Pas de numéro indiqué dans le PSG, réalisé avant l'acquisition par EcoTree de cette forêt.	28/09/2024
Preaux	Mayenne (53)	10,49	aucun	CBPS	CP53 - 0017 - 3	02/04/2031
La Chapelle saint Remy	Sarthe (72)	13,1365	aucun	document de gestion en cours de signature	en cours	en cours
Luthenay	Nièvre (58)	112	PSG	PSG	58 - 0851 - 2	22/03/2035
Champeau en Morvan	Cote d'Or (21)	6,79	aucun	CBPS	cp21 0169 1	16/11/2030
Channay	Indre et Loire (37)	3,8	aucun	CBPS transmis à l'administration pour validation	en cours	en cours

Locmaria Bernen	Finistère (29)	2,8	aucun	CBPS seulement sur 2,57 ha. EcoTree déclare que la différence provient de surfaces agricoles non intégrées au CBPS	CP29-1098-1	01/07/2031
Berné 2	Morbihan (56)	15	aucun	CBPS sur 16,2592 ha regroupant une partie des parcelles de Berné 2 et 3. Quand les parcelles suivantes seront plantées elles seront ajoutées au CBPS.	CP56 0696 1	24/08/2031
Gouin	Morbihan (56)	7,42	aucun	Document de gestion en cours de rédaction	en cours	en cours
Berné 3	Morbihan (56)	6,7	aucun	CBPS sur 16,2592 ha regroupant une partie des parcelles de Berné 2 et 3. EcoTree déclare que lorsque les parcelles suivantes seront plantées elles seront ajoutées au CBPS.	CP56-0696-1	24/08/2031
la Trinité Langonnet	Morbihan (56)	92	PSG	en cours	en cours	en cours
Langonnet 2	Morbihan (56)	29	PSG	en cours	en cours	en cours
Launay Guen	Côtes d'Armor (22)	121	PSG	PSG en cours de renouvellement	en cours	en cours
Monceaux sur Dordogne	Corrèze (19)	20,45	aucun	Cette forêt est dédiée à la biodiversité, il n'y a pas de gestion forestière appliquée sur ce massif.	Une réflexion est en cours sur la possibilité de déposer un document de gestion ne prévoyant aucune coupe	En cours de réflexion dans la mesure où aucun arbre n'est prélevé dans cette forêt.
TOTAL		787,2025				

LA GESTION MISE EN ŒUVRE PAR FORÊT

EcoTree a fourni le détail suivant par forêt présentant la liste des essences présentes, l'objectif de production et l'objectif de renouvellement :

Synthèse	<p>Hormis quelques forêts acquises et pour lesquelles les documents de gestion sont en cours de préparation et de dépôt, nous notons que toutes les autres bénéficient d'un document de gestion. Nous notons en revanche l'absence de n° de PSG pour la forêt de Châtelain, laquelle information ne nous a pas été communiquée cette année à nouveau malgré notre demande de l'an dernier.</p>
-----------------	--

Les informations communiquées par EcoTree montrent, selon toute vraisemblance, que les forêts disposent de statuts administratifs conformes à la réglementation en vigueur, s'agissant des documents de gestion durable.

Forêt	Surface en hectare	Département	la diversité biologique	la productivité	la capacité de régénération
Sarran	6,98	Corrèze (19)	Reprise en gestion récente. Trois parcelles composées de douglas, mélèze et de pin Taeda	Objectif de production de bois d'œuvre	Certains peuplements sont en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt. D'autres peuplements sont traités en futaie régulière avec un renouvellement programmé à terme par reboisement ou régénération naturelle.
Gioux	30,69	Creuse (23)	Une parcelle est plantée en douglas et mélèze en mélange. Une parcelle est en éco paturage.	Objectif de production de bois d'œuvre. Une parcelle est en éco paturage.	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Palotas	22,7	Creuse (23)	Présence de sapin pectiné, chêne rouge, menisier, cèdre de l'atlas, mélèze, douglas et thuya.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Loguivy	0,95	Côtes d'Armor (22)	Présence d'épicéa de Sitka.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.

Lanrivain - Plouguemevel	23,03	Côtes d'Armor (22)	Présence d'épicéa de Sitka.	Objectif de production de bois d'œuvre.	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Louargat	1,28	Côtes d'Armor (22)	Plantation de douglas avec chêne rouge et d'épicéa de Sitka en accompagnement. Présence de pin sylvestre.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Pleyben	12,43	Finistère (29)	Présence de merisier, grands, châtaignier, thuya, érable, épicéa de Sitka, douglas et chêne rouge.	Objectif de production de bois d'œuvre.	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Cleden Poher	12,02	Finistère (29)	Parcelles plantées en douglas, châtaignier, hêtre, mélèze, chêne rouge, sapin pectiné, thuya, épicéa et hêtre.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Pont de Buis	9,72	Finistère (29)	Parcelles plantées en cèdre, chêne rouge et douglas, châtaignier et hêtre. Une parcelle de chênaie hêtraie acidiphile à houx est laissée en l'état.	Objectif de production de bois d'œuvre. Une parcelle de chênaie hêtraie acidiphile à houx est laissée en l'état.	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Langoelan	15,93	Morbihan (56)	Présence de douglas, épicéa de Sitka, chêne rouge et thuya.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Melrand	19,97	Morbihan (56)	Plantation de douglas, pin maritime et peuplier.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.

Melgven	3,72	Finistère (29)	Présence de douglas et de châtaignier. Création de haie mellifère.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Plouray	11,566	Morbihan (56)	3 parcelles plantées en douglas, thuya, épicéa, bouleau, sapin, chêne rouge et mélèze. Création de haie mellifère.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Ploerdut 1	8,95	Morbihan (56)	3 parcelles plantées en douglas, chêne rouge, châtaignier et pin sylvestre.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Ploerdut 2	2,68	Morbihan (56)	Présence d'épicéas de Sitka et de thuya.	Objectif de production de bois d'œuvre	Certains peuplements sont en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt. D'autres peuplements sont traités en futaie régulière avec un renouvellement programmé à terme par reboisement ou régénération naturelle.
Faouet 1	15,35	Morbihan (56)	Présence de douglas, chêne rouge et épicéa.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.

Faouet 2	3,9	Morbihan (56)	Présence de douglas, thuya, cèdre, chêne rouge et châtaignier.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt
Faouet 3	2,94	Morbihan (56)	Présence de douglas avec sequoia en accompagnement.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Faouet 4	3,52	Morbihan (56)	Une parcelle plantée en douglas avec châtaignier en accompagnement.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Ploerdut 3	16,83	Morbihan (56)	Parcelles plantées en pin maritime, thuya et épicéa.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Berné 1	3,96	Morbihan (56)	Une parcelle de douglas.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Pezarches	15,92	Seine et Marnes (77)	2 parcelles reprises en gestion avec chêne sessile, pédonculé, frêne, merisier, charme, tilleul et châtaignier.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt.
Malicorne sur Sarthe	68,05	Sarthe (72)	Présence de pin maritime, pin laricio, merisier, châtaignier, chêne et châtaignier.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.

Ruillé	21,44	Sarthe (72)	Une parcelle de chêne sessile et taillis de châtaignier.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Pontvallain	6,72	Sarthe (72)	3 parcelles en pin laricio et pin maritime.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Chatelain	12,86	Mayenne (53)	Bail forestier. Chêne sessile. Installations de ruches.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Prcaux	10,49	Mayenne (53)	Présence de chêne sessile, merisier, frêne et noyer noir.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
La Chapelle saint Remy	13,1365	Sarthe (72)	Présence de pin laricio, douglas, pin maritime et bouleau.	Objectif de production de bois d'œuvre	Certains peuplements sont en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et ne renouvellement continu de la forêt. D'autres peuplements sont traités en futaie régulière avec un renouvellement programmé à terme par reboisement ou régénération naturelle.
Luthenay	112	Nièvre (58)	Présence de douglas, chêne rouge, peupliers, pin laricio, pin taeda, chêne sessile. Une parcelle de 25 ha en régénération naturelle reboisée cet hiver en chêne rouge, pin taeda et pin laricio. La régénération est conservée.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Champeau en Morvan	6,79	Cote d'Or (21)	Présence de douglas et mélèze.	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.

Chanmay	3,8	Indre et Loire (37)	Futaie régulière de pin maritime	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Locmaria Berrien	2,8	Finistère (29)	Futaie régulière d'épicéas de sitka	Objectif de production de bois d'œuvre	Les peuplements sont traités en futaie régulière. Les peuplements sont renouvelés à terme par plantation ou régénération.
Berné 2	15	Morbihan (56)	Plantation de sequoias, cryptomerias, chênes, pins et châtaigniers au printemps 2022	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et le renouvellement continu de la forêt.
Gouin	7,42	Morbihan (56)	Plantation de thuya.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et le renouvellement continu de la forêt.
Berné 3	6,7	Morbihan (56)	Présence de douglas, chênes rouges et châtaigniers.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et le renouvellement continu de la forêt.
la Trinité Langonnet	92	Morbihan (56)	Parcelles plantées en chêne sessile.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et le renouvellement continu de la forêt.
Langonnet 2	29	Morbihan (56)	Parcelles plantées en chêne sessile, douglas, pin sylvestre et cèdre de l'Atlas.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et le renouvellement continu de la forêt.

Launay Guen	121	Côtes d'Armor (22)	Présence de Douglas, chêne sessile et reboisement d'une parcelle en pin maritime. Des regamis très importants ont été fait en 2021 et 2022 sur les parcelles en manque de régénération naturelle.	Objectif de production de bois d'œuvre	Peuplement en conversion vers la futaie irrégulière avec comme objectif de favoriser à long terme la régénération naturelle et le renouvellement continu de la forêt.
Monceaux sur Dordogne	20,45	Corrèze (19)	Forêt dédiée uniquement au développement de la biodiversité locale	Parcelles en libre évolution.	Peuplement en libre évolution mais la régénération naturelle est présente, possible et visible dans les parcelles.
787,2025					

Il résulte, des informations communiquées, la synthèse suivante :

Forêt	Département	Intervention et/ou mode de gestion garantissant :			
		la diversité biologique	la productivité	la capacité de régénération	la vitalité et la capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes, aux niveaux local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes
39 forêts	12 départements (29, 37, 21, 58, 53, 21, 77, 57, 19, 23, 22, 29)	Nous notons une grande diversité d'essences introduites ou favorisées avec notamment douglas, châtaignier, hêtre, mélèze, chêne rouge, sapin pectiné, thuya, épicéa, divers pins, séquoia... La création aussi de haies mellifères. Tout cela participe au maintien voire à l'amélioration de la diversité biologique.	Le dynamisme des reboisements met en évidence un objectif évident de production de bois d'œuvre.	Nous notons un engagement effectif de renouvellement. Cet engagement découle clairement des obligations réglementaires engageantes souscrites lors des adhésions au CBPS, RTG ou encore PSG mais aussi des traitements pratiques, qu'ils soient en futaie régulière ou irrégulière.	Toutes les forêts étudiées font l'objet d'un suivi attentif. La gestion mise en œuvre est dynamique et les importants reboisements diversifiés avec des essences adaptées à la station sont révélateurs de démarches sérieuses visant à garantir la vitalité future des peuplements. Ainsi : les fonctions économiques, par la production de bois notamment ; écologique, par la diversité des essences et les pratiques respectueuses ; sociale, grâce notamment au travail généré par toutes ces interventions... présentent des garanties solides en général et non perturbantes pour les autres écosystèmes.

Au-delà, de ces informations, un compte rendu annuel est réalisé pour chaque forêt. Il est communiqué en annexe de cette expertise. Il montre que les forêts sont gérées avec dynamisme et souci de répondre aux engagements de gestion durable.

CONCLUSION

Les éléments communiqués montrent que les forêts d'EcoTree s'inscrivent dans une démarche de gestion durable. De surcroît, les comptes rendus de la gestion menée sur le terrain montrent aussi un important investissement de nature à garantir les travaux nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion durable. Toutefois, la rédaction de ce document n'aurait pu se faire sans la confiance accordée aux informations communiquées par les forestiers d'EcoTree. Ces informations ont en effet servi de base à la rédaction de ce document et à l'analyse qui a été réalisée sans visite de terrain en 2021. Des investigations de terrain seront toutefois réalisées en 2022 avant de réaliser une nouvelle attestation dans le cadre d'une expertise quinquennale à la faveur de laquelle une étude plus détaillée de la gestion sera mise en œuvre grâce des relevés réalisés cette fois directement en forêt. Pour 2021, les informations communiquées sont suffisantes pour attester que les forêts précitées, propriétés d'EcoTree, sont gérées durablement.

Fait à Paris, le 23 mai 2022

Pour servir et valoir ce que de droit

François du Cluzeau



Annexes

- compte-rendu annuel de gestion détaillé par forêt communiqué par EcoTree.
- documents relatifs à chaque forêt (39 dossiers comportant les cartographies des forêts, les factures récentes de travaux et les courriers légaux attestant de l'agrément du PSG, du CBPS ou du RTG).



ECOTREE

Société par Actions Simplifiée au capital de 99 750 Euros

**Siège Social : 110, RUE CHARLES NUNGESSER
29490 GUIPAVAS**

RCS BREST 802 165 704

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

* * * *

Aux associés de la société ECOTREE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ECOTREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

6 rue de Thann
75017 Paris
Tel : 01 44 40 88 88

SAS Carmyn au capital de 1 000 €
R.C.S : 789 954 161 Paris
Siret : 789 954 161 00012
Code NAF 6920 Z
TVA intracommunautaire FR 11 789 954 161

Société de Commissariat aux Comptes et d'Expertise Comptable.
Membre de la Compagnie Régionale de Paris et inscrite au tableau de l'Ordre de Paris - Ile de France

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « *Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)* » de l'annexe des comptes annuels concernant le contexte lié à la crise du Covid-19.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

PARIS, le 7 juin 2022

CARMYN

Julien MONNET
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	2 053	2 053			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 218	1 731	486	628	- 142
Autres immobilisations corporelles	147 332	39 380	107 952	39 653	68 299
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	230 676		230 676	6 256	224 420
Créances rattachées à des participations	2 164 857		2 164 857	759 839	1 405 018
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	84 900		84 900	20 700	64 200
TOTAL (I)	2 632 035	43 164	2 588 871	827 077	1 761 794
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 344		1 344		1 344
Clients et comptes rattachés	2 169 124		2 169 124	933 865	1 235 259
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				825	- 825
. Personnel	36 184		36 184	2 035	34 149
. Organismes sociaux	19 979		19 979	10 894	9 085
. Etat, impôts sur les bénéficiaires				114 230	- 114 230
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	55 860		55 860	12 277	43 583
. Autres	97 500		97 500	97 500	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	850 000		850 000		850 000
Disponibilités	1 411 689		1 411 689	2 727 790	-1 316 101
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	56 607		56 607		56 607
TOTAL (II)	4 698 286		4 698 286	3 899 416	798 870
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 330 321	43 164	7 287 157	4 726 493	2 560 664

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
Capitaux Propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 99 750)	99 750		99 750		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 760 269		2 745 122		15 147
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	1 088		1 088		
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	-1 134 039		-771 789		- 362 250
Résultat de l'exercice	-589 981		-362 250		- 227 731
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
TOTAL (I)	1 137 087		1 711 921		- 574 834
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts	2 696 009		1 544 631		1 151 378
. Découverts, concours bancaires					
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers	1 466 520				1 466 520
. Associés					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 980		817 392		- 537 412
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel	62 842		195 587		- 132 745
. Organismes sociaux	193 777		141 903		51 874
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	39 926				39 926
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	358 779		245 618		113 161
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 121		69 441		- 58 320
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	219				219
Instruments financiers à terme					
Produits constatés d'avance	1 040 897				1 040 897
TOTAL (IV)	6 150 070		3 014 572		3 135 498
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif (V)					
TOTAL PASSIF (I à V)	7 287 157		4 726 493		2 560 664

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total			
Ventes de marchandises	3 701 398		3 701 398	3 497 392	204 006	5,83	
Production vendue biens							
Production vendue services	1 878 829		1 878 829		1 878 829	N/S	
Chiffres d'affaires Nets	5 580 227		5 580 227	3 497 392	2 082 835	59,55	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			104 509	194 422	- 89 913	-46,25	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				428	- 428	-100	
Autres produits			1 076	1 637	- 561	-34,27	
Total des produits d'exploitation (I)			5 685 813	3 693 879	1 991 934	53,93	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 398 503	1 648 341	750 162	45,51	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			1 670 797	965 886	704 911	72,98	
Impôts, taxes et versements assimilés			24 345	18 785	5 560	29,60	
Salaires et traitements			1 251 271	1 095 436	155 835	14,23	
Charges sociales			724 464	298 106	426 358	143,02	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 064	7 721	12 343	159,86	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			1 071	1 072	- 1	-0,09	
Total des charges d'exploitation (II)			6 090 515	4 035 348	2 055 167	50,93	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-404 702	-341 470	- 63 232	18,52	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			10 680	2 119	8 561	404,01	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change			1 872		1 872	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			12 553	2 119	10 434	492,40	
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			43 656	22 807	20 849	91,41	
Différences négatives de change			19		19	N/S	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)			43 675	22 807	20 868	91,50	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-31 122	-20 688	- 10 434	50,44	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-435 825	-362 157	- 73 668	20,34	

ECOTREE

Compte de résultat



Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		93	- 93	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		93	- 93	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-93	93	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	154 156		154 156	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 698 365	3 695 998	2 002 367	54,18
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	6 288 346	4 058 247	2 230 099	54,95
RESULTAT NET	-589 981	-362 250	- 227 731	62,87
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Annexe Légale



Annexe Légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 7 287 157,25 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -589 980,55 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.



SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- Evènements post-clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au PCG et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels »

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

TITRE DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

La société en 2021 s'est vu acté par l'administration le refus du crédit d'impôt recherche, demandé en 2019 pour un montant de 114 230 €.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations complémentaires

- EcoTree a créé la société Les Monts du Mené en coopération avec la société IMPORTATION ET DISTRIBUTION DE PRODUITS EXOTIQUES. Elle a investi dans ce groupement forestier 224.420 € dans le capital, ce qui permet de la détenir à hauteur de 49%.

Conséquences de l'événement COVID-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus sur les années 2020 et 2021 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2021.

La continuité d'exploitation n'est à ce stade pas compromise.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 053		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 218		35 436
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	59 111		52 785
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	61 328		88 221
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	766 095		1 629 438
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20 700		64 200
TOTAL	786 795		1 693 638
TOTAL GENERAL	850 176		1 781 859

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 053	2 053
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			2 218	2 218
Autres installations, agencements, aménagements			35 436	35 436
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			111 896	111 896
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			149 549	149 549
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 395 533	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			84 900	
TOTAL			2 480 433	
TOTAL GENERAL			2 632 035	151 602



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortie reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	2 053			2 053
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 590	142		1 731
Installations générales, agencements divers		198		198
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 457	19 724		39 182
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	21 047	20 064		41 111
TOTAL GENERAL	23 100	20 064		43 164

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	142				
Installations générales, agencements divers	198				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	19 724				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	20 064				
TOTAL GENERAL	20 064				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CARMYN
TEL. 01 47 40 85 55 - FAX 01 47 40 85 29
8 RUE DE THANN - 75011 PARIS

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	2 164 857		2 164 857
Prêts			
Autres immobilisations financières	84 900		84 900
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 169 124	2 169 124	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	36 184	36 184	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	19 979	19 979	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	55 860	55 860	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	97 500	97 500	
Charges constatées d'avance	56 607	56 607	
TOTAL GENERAL	4 685 010	2 435 253	2 249 757
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	2 696 009	249 497	789 264	1 657 248
Emprunts et dettes financières divers	1 466 520	1 466 520		
Fournisseurs et comptes rattachés	279 980	279 980		
Personnel et comptes rattachés	62 842	62 842		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 777	193 777		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	39 926	39 926		
- T.V.A	358 779	358 779		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	11 121	11 121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	219	219		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 040 897	1 040 897		
TOTAL GENERAL	6 150 070	3 703 558	789 264	1 657 248
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 207 214			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 835			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
CARMYN
TEL. 01 47 40 85 55 - FAX 01 47 40 85 29
8 RUE DE THANN - 75011 PARIS

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	4 466
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	4 466

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 606
Dettes fiscales et sociales	84 850
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	235 457

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	56 607	1 040 897
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	56 607	1 040 897

Commentaires :

**Composition du capital social**

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	99 750	1
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	0	1
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	0	1
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	99 750	1

Commentaires :

Effectif moyen

Au cours de cet exercice, l'effectif salarié moyen (ETP) est de 28 salariés.



Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Promenons Nous Dans les Bois	900	1 084 571	99.89	899	899	0	0	2 413 558	712 030	0
EcoTree APS	5 378	- 612 862	100	5 378	5 378	0	0	119 116	-909 207	0
Les Monts du Méné	458 000	0	49	224 420	224 420	0	0	4 000	-99 400	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

ECOTREE

Société par Actions Simplifiée au capital de 99 750 Euros

Siège Social : 110, RUE CHARLES NUNGESSER
29490 GUIPAVAS

RCS BREST 802 165 704

* * * *

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

* * * *

Aux associés de la société ECOTREE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

6 rue de Thann
75017 Paris
Tel : 01 44 40 88 88SAS Carmyn au capital de 1 000 €
R.C.S : 789 954 161 Paris
Siret : 789 954 161 00012
Code NAF 6920 Z
TVA Intracommunautaire FR 11 789 954 161Société de Commissariat aux Comptes et d'Expertise Comptable.
Membre de la Compagnie Régionale de Paris et inscrite au tableau de l'Ordre de Paris - Ile de France

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

PARIS, le 7 juin 2022

CARMYN



Julien MONNET
Commissaire aux Comptes

Bilan

Sera ajouté au rapport courant juin.

Compte de résultats et annexes

Sera ajouté au rapport courant juin.